

ADVENIAT REGNUM TUUM

CATÉCHISME EN IMAGES



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5

LISTE DES SOIXANTE-DIX CATECHES

Sommaire.

- | | |
|---|--|
| <p>1. — Introduction.</p> <p>2. — La Trinité.</p> <p>3. — La Création.</p> <p>4. — L'Incarnation } Transfiguration
} Annonciation</p> <p>4^{bis} — La Nativité.</p> <p>5. — La Rédemption.</p> <p>6. — La Descente aux enfers</p> <p>7. — La Résurrection.</p> <p>8. — L'Ascension.</p> <p>9. — Jésus à la droite de son Père.</p> <p>10. — Le Jugement dernier.</p> <p>11. — La Pentecôte.</p> <p>12. — L'Eglise.</p> <p>13. — La Communion des saints.</p> <p>14. — La Rémission des péchés.</p> <p>15. — La Résurrection de la chair.</p> <p>16. — Le Paradis.</p> <p>17. — L'Enfer.</p> <p>18. — La Grâce.</p> <p>19. — Le Baptême.</p> <p>20. — L'Eucharistie.</p> <p>21. — La Confirmation.</p> <p>22. — La Pénitence.</p> <p>23. — L'Extrême-Onction.</p> <p>24. — L'Ordre.</p> <p>25. — Le Mariage.</p> <p>26. — Commandements de Dieu ou Décalogue.</p> <p>27. — 1^{er} Commandement.</p> <p>28. — 1^{er} Commandement.</p> <p>29. — 2^e Commandement.</p> <p>30. — 2^e Commandement.</p> <p>31. — 2^e Commandement.</p> <p>32. — 3^e Commandement.</p> | <p>33. — 3^e Commandement.</p> <p>34. — 4^e Commandement.</p> <p>35. — 4^e Commandement.</p> <p>36. — 4^e Commandement.</p> <p>37. — 4^e Commandement.</p> <p>38. — 5^e Commandement</p> <p>39. — 5^e Commandement.</p> <p>40. — 5^e Commandement.</p> <p>41. — 6^e Commandement.</p> <p>42. — 7^e Commandement.</p> <p>43. — 7^e Commandement.</p> <p>44. — 8^e Commandement.</p> <p>45. — 8^e Commandement.</p> <p>46. — 8^e Commandement.</p> <p>47. — 9^e Commandement.</p> <p>48. — 10^e Commandement.</p> <p>49. — Commandements de l'Eglise.</p> <p>50. — Commandements de l'Eglise</p> <p>51. — Commandements de l'Eglise.</p> <p>52. — La Prière.</p> <p>53. — <i>Le Pater.</i></p> <p>54. — <i>L'Ave.</i></p> <p>55. — La Vanité.</p> <p>56. — La Mort.</p> <p>57. — Le Jugement.</p> <p>58. — Le Péché originel.</p> <p>59. — Les Péchés capitaux.</p> <p>60. — Les Péchés capitaux.</p> <p>61. — Les Péchés capitaux.</p> <p>62. — Les Vertus théologiques.</p> <p>63. — Les Vertus cardinales.</p> <p>64. — Les Vertus évangéliques.</p> <p>65. — Les Œuvres corporelles de miséricorde.</p> <p>66. — Les Œuvres spirituelles de miséricorde.</p> |
|---|--|



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.



N° 1

INTRODUCTION

Le Catéchisme

1. Le catéchisme est une instruction familière par demandes et par réponses sur la doctrine chrétienne.
2. La doctrine chrétienne est celle que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseignée lorsqu'il a prêché l'Évangile dans la Judée.

Explication du tableau

3. Avant d'enseigner sa doctrine, Notre-Seigneur a voulu apprendre aux enfants, par son exemple, comment ils doivent assister au catéchisme, A l'âge de douze ans, il se rendit à Jérusalem avec Marie et Joseph pour célébrer la fête de Pâques. Nous le voyons sur le tableau, *en haut, à gauche*, dans le Temple, assis au milieu des docteurs de la loi, les écoutant et les interrogeant. L'Évangile nous dit qu'il les étonna par la sagesse et ses réponses.
4. Parvenu à l'âge de trente ans, Jésus-Christ commença à parcourir la Judée pour y enseigner sa doctrine. Il prêchait tantôt dans les synagogues, où les Juifs se réunissaient pour prier, tantôt sur les montagnes, tantôt sur le bord de la mer. *Le haut* de ce tableau, *à droite*, nous le représente assis dans une barque sur la mer de Galilée. Autour de lui sont ses apôtres, et, sur le rivage, on voit les juifs d'une bourgade voisine, appliqués à écouter ses enseignements.
5. Après l'ascension de Jésus-Christ, sa doctrine fut prêchée par les apôtres, les Évêques, les prêtres et les diacres. Nous voyons, *au milieu* de ce tableau, le diacre Philippe assis dans un chariot auprès d'un officier de Candace, reine d'Éthiopie. Cet officier lisait, sans les comprendre, les divines Écritures. Philippe les lui expliqua, et l'officier lui demanda le baptême en disant : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. »
6. Le *bas* du tableau représente : *à gauche*, le Souverain Pontife enseignant la doctrine chrétienne à toutes les classes de la société ; *à droite*, un Évêque prêchant l'Évangile à des hommes encore barbares ; et, *au milieu*, un prêtre faisant le catéchisme aux enfants.

La fin de l'homme

7. Il est nécessaire pour tous les hommes, et surtout pour les chrétiens, de connaître la doctrine chrétienne ; car sans cette connaissance, on ne peut arriver à la fin pour laquelle Dieu nous a créés.
8. Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir, et, par ce moyen, obtenir la vie éternelle.

9. On sert Dieu : 1° En observant ses commandements ; 2° en remplissant fidèlement les devoirs de son état ; 3° en travaillant à procurer la gloire de Dieu par toutes sortes de bonnes œuvres.

10. Il est très nécessaire de servir Dieu : 1° Parce que Dieu ne nous a créés que pour cette fin ; 2° parce que celui qui ne sert pas Dieu s'expose à être éternellement malheureux dans l'enfer.

11. Il y a beaucoup d'homme qui ne servent pas Dieu, et qui s'attachent aux biens de la terre de préférence à Dieu.

12. Ces hommes s'attachent en particulier aux honneurs par l'orgueil, aux richesses par l'avarice, et aux plaisirs par la luxure et par la gourmandise.

13. Mais ils ne sauraient trouver le bonheur dans ces biens, parce que le cœur de l'homme est fait pour Dieu et que tous les biens de la terre ne sauraient le contenter.

14. Dieu seul peut nous rendre heureux, parce qu'il est le souverain Bien.

15. Dès cette vie, Dieu procure à ceux qui le servent la paix de la bonne conscience ; il les protège dans leurs entreprises, les console dans leurs peines et les comble de toutes sortes de biens.

16. Nous jouirons d'un bonheur parfait quand nous posséderons *la vie éternelle*, c'est-à-dire quand nous verrons Dieu dans le ciel pendant l'éternité.

Le nom et le signe du chrétien

17. Un *chrétien* est celui qui a été baptisé et qui professe la religion chrétienne.

18. C'est un grand bonheur d'être chrétien, car le chrétien est enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, héritier du ciel.

19. Le signe qui fait reconnaître le chrétien est le signe de la croix : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Ainsi soit-il. Ou en latin : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen*.

20. Le signe de la Croix nous rappelle qu'il y a un seul Dieu en trois personnes, et que Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, est mort pour nous sur la croix.

21. Il convient de faire le signe de la Croix le matin en se levant, le soir en se couchant, au commencement et à la fin de ses principales actions et quand on se trouve en quelque danger.

22. Le signe de la Croix, fait avec foi et piété, éloigne les dangers et les tentations et attire sur nous les bénédictions de Dieu.



N° 2

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Premier article : Je crois en Dieu le Père tout-puissant...

De la Révélation

1. Dieu peut parler aux hommes, puisqu'il leur a donné la faculté de se parler.
2. Dieu a vraiment parlé aux hommes ; c'est ce qu'on appelle la *Révélation*.
3. Sans la révélation, nous n'aurions pas pu être sauvé, parce qu'il nous aurait été impossible de savoir par nous-mêmes ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé.
4. On distingue trois révélations : 1° la révélation *primitive*, que Dieu a faite à Adam et aux patriarches ; 2° la révélation *mosaïque*, que Dieu a faite à Moïse et aux prophètes ; 3° la révélation *chrétienne*, qui nous a été faite par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Du Symbole des Apôtres

5. Le Symbole des Apôtres est une profession de foi qui nous vient des apôtres, et qui renferme, en douze articles, les principales vérités que nous devons croire.
6. La première vérité que nous devons croire, c'est qu'il y a un Dieu et qu'il n'y en a qu'un seul.
7. Nous croyons en Dieu, parce qu'il nous a révélé lui-même son existence.
8. La raison nous dit aussi qu'il y a un Dieu, car s'il n'y avait pas de Dieu, le monde ne pourrait pas exister. Le monde, en effet, n'aurait pu se faire tout seul, pas plus qu'une maison ou une horloge ne peut se faire toute seule.
9. Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, créateur du ciel et de la terre, et souverain Seigneur de toutes choses.
10. Je dis que Dieu est *un pur esprit*, parce qu'il n'a pas de corps, et qu'il ne peut être vu de nos yeux ni touché de nos mains.
11. Je dis que Dieu est *infiniment parfait*, parce qu'il possède toutes les perfections, et que ses perfections n'ont pas de bornes.
12. Dieu a toujours été ; il n'a jamais eu de commencement, et il n'aura jamais de fin.
13. Dieu est au ciel, sur la terre et en tous lieux.
14. Dieu connaît toutes choses : le passé, le présent, l'avenir, et même nos pensées et nos désirs ; il nous voit toujours, même quand nous nous cachons pour l'offenser.

Du mystère de la Sainte Trinité

15. Un mystère est une vérité révélée de Dieu, que nous devons croire, quoique nous ne puissions pas la comprendre.

16. Le mystère de la Sainte Trinité est le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, qui sont : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

17. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul et même Dieu ; ils sont égaux en toutes choses, parce qu'ils n'ont qu'une seule et même substance, et, par conséquent, une seule et même divinité.

Explication du tableau

18. Dans ce tableau, la Sainte Trinité est représentée *au centre* par un grand triangle dans lequel on voit Dieu le Père reposant sur le globe du monde, et tenant les bras de la Croix sur laquelle Jésus-Christ son Fils est attaché. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, rayonne entre le Père et le Fils, ce qui nous fait entendre qu'il procède du Père et du Fils.

19. Dans le *haut* du tableau, à *gauche*, on voit Jésus-Christ donnant à ses apôtres, avant de monter au ciel, la mission d'enseigner toutes nations et de les baptiser *au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*.

20. À *droite*, on voit le baptême de Jésus-Christ, dans lequel les trois Personnes divines se sont manifestées. (Voir le 19^e tableau)

21. *Au bas* du tableau, à *gauche*, nous voyons Abraham recevant la visite de trois anges. Il en vit trois et n'en salua qu'un : « Seigneur, dit-il, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ne passez pas la maison de votre serviteur. » En parlant ainsi, Abraham honorait dans les trois anges un seul Dieu en trois personnes.

22. À *droite*, on voit saint Augustin et l'enfant, un jour, le saint Évêque d'Hippone se promenait sur le bord de la mer, cherchant à approfondir le mystère de la sainte Trinité. Tout à coup, il aperçut un jeune enfant qui prenait de l'eau à la mer avec une coquille et la versait sur un petit trou qu'il avait creusé dans le sable.

– Mon enfant, que prétends-tu faire avec cette eau ?

– Je veux mettre dans ce trou toute l'eau de la mer.

– Mais, tu vois bien que ce trou est trop petit pour contenir tant d'eau.

– Je parviendrai plutôt à mettre la mer dans ce petit trou, que vous à comprendre le mystère de la Sainte Trinité. »

Cela dit, l'enfant disparut. C'était un ange qui avait pris cette forme pour faire entendre à saint Augustin que le mystère de la Sainte Trinité est impénétrable à tout esprit créé.



N° 3

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Premier article (suite) : ... Créateur du ciel et de la terre

La Création

1. Ces paroles du Symbole : *Dieu est le Créateur du ciel et de la terre*, signifient que Dieu a fait de rien le ciel et la terre avec tout ce qu'ils contiennent.
2. Les hommes ne peuvent pas créer, parce que pour faire quelque chose de rien, il faut être tout-puissant.
3. Dieu n'était pas obligé de créer le monde ; il l'a créé parce qu'il l'a voulu.
4. Dieu a créé le monde par sa parole, c'est-à-dire par un seul acte de sa volonté.
5. Les plus parfaites créatures de Dieu sont les anges et les hommes.

Des anges

6. Les anges ont de purs esprits que Dieu a créés pour l'adorer et exécuter ses ordres.
7. Dieu les a créés dans un état de grâce et de sainteté, mais tous n'ont pas persévéré dans cet état ; une partie d'entre eux se sont révoltés contre Dieu et perdus par leur orgueil.
8. Dieu récompensa la fidélité des bons anges en les confirmant en grâce et en les mettant en possession du bonheur du ciel.
9. Les fonctions des bons anges sont de louer Dieu et d'exécuter ses ordres.
10. Les bons anges, et en particulier les anges gardiens, veillent sur nous et nous protègent.
11. Nous devons respecter la présence de notre ange gardien, et l'invoquer dans nos tentations et dans nos dangers.
12. Dieu a puni les mauvais anges en les chassant du ciel, et en les condamnant au supplice de l'enfer.
13. Les mauvais anges cherchent à nous porter au mal, parce qu'ils sont ennemis de Dieu et jaloux du bonheur éternel qui nous est promis.

De l'œuvre des six jours

14. Dieu a créé le ciel et la terre en six jours.

Explication du tableau

15. *Ce tableau* représente l'œuvre divine par six zones circulaires, dont chacune reproduit l'un des six jours de la création et l'attitude de Dieu en opérant son œuvre.

16. La *première zone* représente l'œuvre du premier jour, c'est-à-dire Dieu créant la lumière.

17. La *deuxième* représente l'œuvre du troisième jour, c'est-à-dire Dieu créant le firmament et le séparant de la terre et des eaux.

18. La *troisième* représente l'œuvre du troisième jour, c'est-à-dire Dieu séparant la terre des eaux, en commandant à la terre de produire toutes sortes de plantes.

19. La *quatrième* représente l'œuvre du quatrième jour, c'est-à-dire Dieu créant le soleil, la lune et les étoiles.

20. La *cinquième* représente l'œuvre du cinquième jour, c'est-à-dire Dieu créant les oiseaux dans l'air et les poissons dans les eaux.

21. La *sixième* représente l'œuvre du sixième jour, c'est-à-dire Dieu créant les animaux terrestres et faisant l'homme à son image et à sa ressemblance.

22. *En haut* du tableau, Dieu se repose le septième jour et le consacre à son service. Ce repos est symbolisé par le soleil voilé et les astres qui président à la nuit : la lune et les étoiles. Le *triangle* formé par un nuage dans lequel Dieu se repose, signifie que les trois personnes divines ont toutes coopéré à l'œuvre de la création. C'est ce que nous révèlent ces paroles : « *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* »

De l'homme

23. L'homme est une créature raisonnable, composée d'une âme et d'un corps.

24. L'âme est un esprit créé à l'image de Dieu pour être uni à un corps, et qui ne mourra jamais.

25. Notre âme est créée à l'image de Dieu en ce qu'elle est capable de connaître, d'aimer et d'agir librement.

26. Il est certain que notre âme est immortelle, parce que c'est après cette vie que Dieu doit, dans sa justice, récompenser la vertu et punir le péché.

27. Dieu a créé le premier homme en formant son corps avec de la terre, et en unissant à ce corps une âme qu'il a faite de rien.

28. Pour créer la première femme, Dieu envoya au premier homme un sommeil mystérieux ; pendant qu'il dormait, il lui tira une côte dont il forma la première femme et il unit une âme à ce corps.

29. Le premier homme s'appelle Adam et la première femme s'appelle Ève. C'est d'eux que nous descendons tous, et nous les appelons pour cela nos *premiers* parents.

30. Dieu plaça Adam et Ève dans un lieu de délices appelé le paradis terrestre.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 4

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Deuxième article : Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur

Promesse d'un Rédempteur

1. Dieu a créé Adam et Ève comme les anges, dans un état d'innocence et de justice, où ils n'étaient sujets ni aux souffrances ni à la mort.

2. Le démon, caché sous la figure d'un serpent, porta nos premiers parents à désobéir à Dieu en mangeant du fruit défendu.

3. En punition de leur désobéissance, ils furent chassés du paradis terrestre et condamnés à manger leur pain à la sueur de leur front ; ils devinrent sujets à l'ignorance, à la concupiscence, à la douleur, à la mort et furent exclus du bonheur du ciel.

4. Le péché d'Adam s'est communiqué à tous ses descendants, en sorte qu'ils naissent coupables du péché de leur premier père et sujets aux mêmes misères que lui.

5. Le péché, dont tous les hommes naissent coupables, s'appelle le péché originel, c'est-à-dire qui vient de notre origine (57^e tableau).

6. La Très Sainte Vierge, par un privilège spécial, a été exempte du péché originel, parce qu'elle devait être la Mère du Fils de Dieu (54^e tableau).

7. Dieu n'abandonna pas l'homme après son péché, mais il en eut pitié et lui promit un Sauveur, qu'on appela le Messie.

8. Dieu renouvela aux patriarches Abraham et Jacob la promesse d'un Sauveur qu'il avait faite à Adam.

9. Dieu fit annoncer d'avance par les prophètes la venue du Sauveur.

10. Les prophètes ont prédit l'époque de la venue du Messie, sa naissance d'une Vierge à Bethléem, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection et, enfin, l'établissement de sa religion par toute la terre.

11. Le Messie ou le Sauveur promis au monde est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le Verbe éternel

12. Saint Jean, au début de son Évangile, décrit ainsi la génération éternelle du Rédempteur :

13. 1 Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. 2 C'est lui qui était au commencement en Dieu. 3 Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. 4 En lui était la vie, et la vie

était la lumière des hommes. 5 Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.

14. 6 Il y eut un homme envoyé de Dieu dont le nom était Jean. 7 Il vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. 8 Il n'était pas lui-même la lumière, mais il venait rendre témoignage à la lumière.

Le Verbe incarné

15. 9 Celui-là était la vraie lumière, qui illumine tout homme venant en ce monde. 10 Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. 11 Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont point reçu. 12 Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné la puissance de devenir les enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, 13 qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. 14 Et le verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, gloire de l'Unique engendré par le Père, plein de grâce et de vérité.

Témoignage du Précurseur

16. 15 Jean rend témoignage de lui, et il crie, disant : C'était de celui-ci que j'ai dit : Celui qui doit venir après moi a été établi au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi. 16 Et de sa plénitude nous avons tous reçu, et grâce après grâce. 17 Car la loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. 18 Personne n'a jamais vu Dieu ; le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui, l'a manifesté.

Explication du tableau

17. *Ce tableau* représente le miracle de la transfiguration, dans lequel Dieu le Père a proclamé Jésus-Christ son Fils.

18. Jésus-Christ ayant conduit avec lui sur le mont Thabor trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean, fut tout à coup transfiguré devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil et son vêtement blanc comme la neige comme la neige. Nous voyons ici Moïse et Élie qui s'entretiennent avec lui à la vue de ses disciples. Du milieu de la nuée lumineuse qui les couvre, une voix fait entendre ces paroles : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le.*

À cette voix, les apôtres qui avaient accompagné Notre-Seigneur sont saisis de frayeur et tombent la face contre la terre. Au milieu d'eux, saint Pierre dit : « Seigneur, nous sommes bien ici ; si vous le voulez, faisons-y trois tentes : une pour vous, une pour Moïse et une pour Élie. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 4'

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Troisième article : Qui a été conçu du Saint-Esprit...

Mystère de l'Incarnation

1. Le mystère de l'Incarnation, renfermé dans le deuxième et le troisième article du Symbole, est le mystère du Fils de Dieu fait homme.
2. Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme semblable aux nôtres dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, sa mère, par l'opération du Saint-Esprit.
3. Le Fils de Dieu fait homme s'appelle Jésus-Christ.
4. Le nom de Jésus signifie *Sauveur* : *Vous l'appellerez Jésus*, dit l'ange à saint Joseph, *parce qu'il sauvera son peuple de ses péchés*.
5. Nous appelons encore Jésus-Christ *Notre-Seigneur*, c'est-à-dire *notre Maître*, parce qu'il nous a créés et rachetés par son sang.
6. Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble, parce qu'il a deux natures : la nature divine et la nature humaine.
7. Il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu.

Explication du tableau

8. *Ce tableau* représente l'ange Gabriel saluant la Très Sainte Vierge en prière dans sa maison de Nazareth, et lui annonçant que Dieu l'a choisie pour être la mère du sauveur. Au même instant, le Saint-Esprit opère en elle, par un grand miracle de l'Incarnation.

Nous donnons, d'après saint Luc, le récit de l'Annonciation et de la Visitation :

L'Annonciation

9. 26 Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, 27 à une Vierge mariée à un homme nommé Joseph, de la maison de David, et le nom de la Vierge était Marie. 28 Et l'ange, étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. 29 Elle, l'ayant entendu, fut troublée de ces paroles, et elle se demandait quelle pouvait être cette salutation. 30 Et l'ange reprit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu : 31 Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. 32 Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement sur la maison de Jacob, 33 et son règne n'aura point de fin.

10. 34 Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? 35 Et l'ange lui répondit : L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'enfant qui naîtra de vous sera saint. Il sera appelé le Fils de Dieu. 36 Et voilà qu'Elizabeth, votre parente, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse ; et ce mois est le sixième de celle qui est appelée stérile, 37 car rien n'est impossible à Dieu. 38 Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. Et l'ange la quitta.

La Visitation

11. 39 En ces jours-là, Marie se levant, s'en alla en grande hâte vers les montagnes, en une ville de Juda, 40 et elle entra dans la maison de Zacharie, et salua Elizabeth. 41 Et dès qu'Elizabeth entendit la salutation de Marie, il arriva que l'enfant tressaillât dans son sein, et Elizabeth fut remplie du Saint-Esprit ; 42 et élevant la voix, elle s'écria : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. 43 Et d'où me vient ceci, que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? 44 Car, aussitôt que votre voix, quand vous m'avez saluée, a frappé mon oreille, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein. 45 Et bienheureuse, vous qui avez cru, car ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira. 46 Et Marie dit :

Cantique de Marie

12. Mon âme glorifie le Seigneur, 47 et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur ; 48 parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante. Voilà que désormais toutes les générations m'appelleront bienheureuse, 49 parce que celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint, 50 et sa miséricorde se répand de génération en génération sur ceux qui le craignent. 51 Il a déployé la puissance de son bras ; il a dispersé ceux qu'enorgueillissaient les pensées de leur cœur. 52 Il a renversé les puissants de leur trône, et il a exalté les humbles. 53 Il a rempli de biens les affamés, et renvoyé les riches les mains vides. 54 Il a relevé Israël, son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde, 55 selon ce qu'il avait dit à nos pères, à Abraham et à sa race pour toujours.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 4

2

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Troisième article (suite) : ... Est né de la Vierge Marie

Explication du tableau

1. *Au centre* du tableau, l'Enfant Jésus naît dans l'étable de Bethléem. Il est entouré des soins de Marie, sa mère, et de saint Joseph, son père nourricier. Près de la crèche où il repose, on voit un bœuf et un âne qui, d'après la tradition, se trouvaient en ce lieu.

2. Les bergers viennent l'adorer et, dans le ciel, les anges chantent le joyeux cantique : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Naissance de Jésus-Christ

3. 1 En ces jours-là, un édit de César Auguste ordonna qu'on fît le recensement des habitants de toute la terre. 2 Ce premier dénombrement fut fait, Quirinius étant gouverneur de Syrie. 3 Et tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville. 4 Joseph aussi partit de Nazareth, ville de Galilée, et monta en Judée, dans la ville de David appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison de David, 5 pour se faire inscrire avec Marie son épouse, alors enceinte. 6 Or, il arriva que, étant là, le temps où elle devait enfanter s'accomplit. 7 Et elle enfanta son Fils premier-né, et l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Sa vie cachée

4. Les Mages, au nombre de trois, conduits par une étoile miraculeuse, vinrent adorer l'Enfant Jésus et lui offrirent de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu et de la myrrhe comme à un homme mortel, la myrrhe étant employée à embaumer le corps des morts.

5. Notre-Seigneur fut présenté au temple quarante jours après sa naissance, le deuxième jour de février. La Sainte Vierge accomplit en ce jour la cérémonie de la purification prescrite par la loi de Moïse.

6. Après la présentation de Jésus au temple, ses parents le transportèrent en Égypte pour le dérober à la persécution d'Hérode, qui voulait le faire mourir.

7. Pour arriver à son but, Hérode fit massacrer tous les enfants au-dessous de deux ans à Bethléem et aux environs : ce sont ces enfants qu'on appelle les Saints Innocents.

8. Après la mort d'Hérode, l'enfant Jésus fut conduit à Nazareth, en Galilée, où il demeura jusqu'à l'âge de 30 ans.

9. La vie de Jésus-Christ à Nazareth a été une vie cachée, pauvre et laborieuse.

10. L'Évangile nous apprend que, pendant ce temps, Jésus-Christ fréquentait le Temple aux jours de fête, qu'il était soumis à ses parents, et qu'à mesure qu'il croissait en âge, il donnait plus de marques de sagesse et de sainteté.

Sa vie publique

11. À l'âge de trente ans, Jésus-Christ reçut le baptême de saint Jean-Baptiste, dans les eaux du Jourdain (19^e tableau).

12. Ensuite, il se retira dans le désert, où il jeûna pendant quarante jours (51^e tableau), et il permit au démon de le tenter, pour nous apprendre comment nous devons résister aux tentations (53^e tableau).

13. Après être sorti du désert, Jésus-Christ choisit ses douze apôtres et commença à prêcher l'Évangile dans la Judée.

14. Notre Seigneur prit pour ses apôtres de pauvres pêcheurs qui n'avaient aucune instruction et qui vivaient de leur travail.

15. Les noms des douze apôtres sont : Simon, appelé Pierre, puis André son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère ; Philippe et Barthélemy, Thomas, Matthieu le publicain ; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée : Simon le Cananéen et Judas l'Ischariote, qui le trahit.

16. Le mot *Évangile* veut dire « bonne nouvelle ». La bonne nouvelle que Jésus-Christ annonçait, c'est qu'il était le Fils de Dieu, le Messie ou le Sauveur promis dès l'origine du monde.

17. Jésus-Christ appuyait sa doctrine en opérant de nombreux miracles. Il fit son premier miracle lorsqu'il changea, à la prière de la Sainte Vierge, l'eau en vin aux noces de Cana en Galilée.

18. Pour témoigner son affection aux petits enfants, Jésus-Christ leur imposait les mains, les embrassait et les bénissait : *Laissez venir à moi les petits enfants, disait-il, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.*

19. En parlant aux malheureux, Jésus-Christ disait : *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai.*

20. Jésus-Christ recevait les pécheurs avec bonté, mangeait quelques fois avec eux, et lorsqu'on le blâmait d'agir ainsi, il répondait : *Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.*



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 5

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Quatrième article : A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli

Mystère de la Rédemption

1. Le mystère de la Rédemption est le mystère du Fils de Dieu mort sur la Croix pour racheter tous les hommes.
2. Ces paroles : *Qui a souffert sous Ponce-Pilate*, signifient que, lorsque Ponce-Pilate était gouverneur de la Judée pour les Romains, Jésus-Christ a enduré toutes sortes de souffrances dans son âme et dans son corps.
3. Dans son âme, Jésus-Christ a souffert le dégoût, la frayeur, une tristesse mortelle : *Mon âme, disait-il, est triste jusqu'à la mort.*
4. Dans son corps, Jésus-Christ a tant souffert que le prophète Isaïe l'appelait *un homme de douleurs, un homme frappé de Dieu et brisé pour nos crimes.*
5. Tant de souffrances n'étaient pas nécessaires pour notre rédemption, car une seule goutte de sang aurait suffi à Jésus-Christ pour nous racheter, puisqu'elle avait un mérite infini.
6. Notre-Seigneur a voulu tant souffrir pour nous témoigner davantage son amour, et pour nous inspirer une plus vive horreur du péché, qui a été cause de sa mort.
7. Jésus-Christ a souffert : 1° au jardin des Oliviers ; 2° chez Caïphe ; 3° chez Hérode ; 4° chez Pilate ; 5° sur le Calvaire.
8. Au jardin des Oliviers, Jésus-Christ souffrit les douleurs de l'agonie, qui furent si grandes, qu'elles lui firent répandre une sueur de sang. C'est dans ce jardin que Judas, l'un de ses apôtres, le livra à ses ennemis par un baiser (18^e tableau).
9. Chez Caïphe, grand-prêtre des Juifs, Jésus-Christ fut renié trois fois par saint Pierre (29^e tableau), souffleté, couvert de crachats et déclaré digne de mort parce qu'il s'était dit Fils de Dieu.
10. Chez Hérode, tétrarque de Galilée, qui était venu à Jérusalem pour célébrer la Pâque, Jésus-Christ fut revêtu d'une robe blanche, par dérision, et traité comme un insensé.
11. Chez Pilate, Jésus-Christ fut battu de verges, couronné d'épines et condamné à être crucifié, bien que le juge eût reconnu son innocence.
12. Sur le Calvaire, Jésus-Christ fut abreuvé de fiel et de vinaigre, et crucifié entre deux voleurs. Élevé en Croix, il demanda pardon à son Père pour ses bourreaux ; il promit le paradis au bon larron ; il recommanda sa Mère ; enfin, après avoir dit que tout était consommé, il remit son âme entre les mains de son Père.

13. Ces paroles du Symbole : *Est mort*, signifient que l'âme de Jésus-Christ a été séparée de son corps ; mais la divinité est restée unie à son âme et à son corps même après sa mort.

14. Jésus-Christ est mort le jour du Vendredi-Saint vers 3 heures de l'après-midi.

15. À la mort de Jésus-Christ, le soleil s'éclipsa, la terre trembla, les rochers se fendirent, le voile du Temple se déchira de haut en bas, et plusieurs morts ressuscitèrent, comme on le voit *en bas* de ce tableau, à gauche.

16. Après la mort de Jésus-Christ, un soldat lui ouvrit le côté d'un coup de lance, et il en sortit du sang et de l'eau.

17. Notre-Seigneur permit qu'on lui fît cette blessure pour montrer : 1° qu'il nous avait aimés à l'excès en versant pour nous jusqu'à la dernière goutte de son sang ; 2° que son cœur serait toujours ouvert pour répandre sur nous l'abondance de ses grâces.

18. Ces paroles du Symbole : *A été enseveli*, signifient qu'après la mort de Jésus-Christ son corps fut détaché de la Croix et mis dans le tombeau.

19. Après la sépulture de Jésus-Christ, on roula une grosse pierre à l'entrée du sépulcre, ensuite Pilate la fit sceller, et des soldats juifs furent chargés de garder le tombeau.

20. Les Juifs prirent ces précautions pour empêcher qu'on enlevât le corps de Jésus-Christ ; mais Dieu les permit afin de rendre sa résurrection plus manifeste.

Le Chemin de la croix

21. L'Église demande à ses fidèles de faire souvent l'exercice dit du *Chemin de la Croix*, qui rappelle aux fidèles, en quatorze stations, la Passion douloureuse de notre Sauveur, depuis sa condamnation à mort jusqu'à sa mise au tombeau. Elle a attaché de nombreuses indulgences à ce pieux exercice et les fidèles qui y ont une grande dévotion en retirent de précieuses grâces.

Explication du tableau

22. Nous voyons *en haut* de ce tableau Pilate assis sur son tribunal ; à gauche, Jésus-Christ est battu de verges ; à droite, il est attaché à la croix. *En bas*, à droite, il est crucifié entre les deux larrons. Sa sépulture est représentée *au bas* de ce tableau, dans l'angle de droite.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 6

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Cinquième article : Est descendu aux Enfers...

Mystère de la Rédemption

1. Les premières paroles de cet article : *Est descendu aux enfers*, signifient que Jésus-Christ étant mort, son âme descendit aux enfers, et qu'elle y demeura tout le temps que son corps fut dans le sépulcre. Ce qui ne doit point paraître étrange, puisque, quoique l'âme de Jésus-Christ fût séparée de son corps, toutefois la divinité a toujours été unie et à son âme et à son corps.
2. Par ce mot d'enfer, il faut entendre ces lieux cachés, ces dépôts où sont retenus prisonnières les âmes qui n'ont point encore reçu la béatitude éternelle. C'est en ce sens que l'Écriture Sainte se sert de ce mot en plusieurs endroits. C'est ainsi que saint Paul a dit « qu'au nom de Jésus tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers ».
3. Ces lieux, néanmoins, qui sont exprimés par les enfers, ne sont pas tous semblables. Car il y en a un qui est comme une très obscure et très affreuse prison où les âmes des damnés sont continuellement tourmentées avec les démons par un feu qui ne se peut éteindre. Ce lieu se nomme la géhenne, l'abîme, et proprement l'enfer.
4. Il y en a un autre qui est le feu du purgatoire, où les âmes de ceux qui sont morts en grâce, y étant tourmentées pendant un certain temps, sont entièrement purifiées de ce qui les empêche d'avoir entrée dans l'éternelle patrie, « où rien de souillé ne peut entrer ».
5. Le troisième de ces lieux est appelé limbes. C'est celui où les âmes des saints étaient reçues avant l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et où elles demeuraient en repos sans aucun sentiment de douleur, dans l'espérance de leur rédemption. Et c'est proprement les âmes de ces saints qui attendaient leur Sauveur dans le sein d'Abraham, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a délivrées par sa descente dans les enfers.
6. Or, il ne faut pas s'imaginer que Jésus-Christ soit descendu dans ces lieux seulement parce qu'il y a fait éclater les effets de sa puissance, mais il faut croire fermement que son âme y est effectivement descendue, et qu'elle s'y est rendu réellement présente, comme il est expressément marqué dans ces paroles de David : « Vous ne laisserez point mon âme dans les enfers. »
7. Cette descente de Jésus-Christ dans les enfers n'a en rien diminué sa puissance et sa majesté, et l'obscurité de ces lieux n'a pas terni le moins du monde l'éclat de sa gloire. Au contraire, il a fait voir par là non seulement que tout ce que l'on avait publié de sa sainteté était très véritable, mais encore qu'il était Fils de Dieu, comme il l'avait prouvé auparavant par tant de prodiges et de miracles.

8. C'est ce que l'on comprendra aisément si l'on compare les raisons qui ont porté Jésus-Christ à descendre dans ces lieux, avec celles qui avaient obligé les autres hommes à y aller. Car tous les hommes y étaient descendus comme des captifs, au lieu que Jésus-Christ y est descendu comme celui qui « étant seul libre entre tous les morts », et le seul victorieux, venait pour terrasser les démons qui les y retenaient très étroitement renfermés, à cause de leurs péchés.

9. Il y est descendu non seulement afin de ravir au démon ses propres dépouilles, en délivrant de cette captivité les saints Pères et le reste des Juifs qui y étaient détenus, mais encore afin de les emmener comme en triomphe avec lui dans le ciel, ce qu'il fit d'une manière admirable et pleine de gloire. Car sa présence répandit une lumière très brillante dans ce lieu où étaient ces heureux captifs ; elle remplit leur cœur d'une joie inconcevable, et elle les fit jouir de la souveraine béatitude, qui consiste dans la vision de Dieu ; en sorte que ce que Notre-Seigneur avait promis au bon larron par ces paroles : « Vous serez aujourd'hui dans le paradis », se trouva heureusement accompli.

Explication du tableau

10. Ce tableau représente l'âme de Jésus-Christ apparaissant aux âmes captives dans les limbes. Au premier plan, figurent Adam et Ève à genoux ; viennent ensuite, à *gauche*, Abraham levant un glaive sur Isaac ; Jacob un bâton à la main, David avec sa lyre, etc. ; à *droite*, Moïse, dont le front projette des rayons de lumière ; Aaron avec sa baguette ; saint Joseph tenant un lis, etc.

11. Notre-Seigneur demeure avec eux jusqu'à sa Résurrection.

12. *Au bas* du tableau, on voit l'enfer, où brûlent les démons et les damnés. Jésus-Christ n'est pas descendu dans ce séjour d'éternelles souffrances ni au purgatoire, mais il fit sentir cependant son action aux damnés en leur faisant connaître sa divinité et aux âmes du purgatoire en leur donnant l'espérance de la gloire.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 7

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Cinquième article (suite) : ... Le troisième jour est ressuscité des morts

1. Ces paroles : *Le troisième jour est ressuscité des morts*, signifient que le troisième jour après sa mort, Jésus-Christ réunit par sa toute-puissance son âme à son corps, et sortit vivant et glorieux du tombeau.

2. Le corps de Notre-Seigneur était demeuré dans le tombeau pendant trois jours, en tout ou en partie, savoir : une partie du vendredi, toute la journée du samedi et une partie du dimanche.

3. Il faut donc savoir que comme Jésus-Christ n'a pas voulu différer sa résurrection jusqu'à la fin du monde, pour donner une preuve de sa divinité, il n'a pas non plus voulu ressusciter immédiatement après sa mort, mais seulement après 3 jours, pour faire connaître qu'il était vraiment homme, et qu'il était mort véritablement, cet intervalle de temps suffisant pour prouver la vérité de sa mort.

Apparitions

4. Nous savons que Jésus-Christ est ressuscité, par le témoignage des apôtres et des disciples, à qui il s'est montré plusieurs fois après sa résurrection.

5. Le jour de sa résurrection, Jésus-Christ s'est montré aux apôtres réunis dans le Cénacle, et leur a donné le pouvoir de remettre les péchés.

6. Quelque temps après, Jésus-Christ s'est montré à plusieurs apôtres qui pêchaient sur la mer de Galilée. C'est dans cette apparition qu'il a élevé saint Pierre à la dignité de pasteur suprême de toute l'Église.

7. Avant de monter au ciel, Jésus-Christ s'est montré une dernière fois à ses apôtres, et leur a donné l'ordre de prêcher l'Évangile à toutes les nations.

8. Nous devons croire le témoignage que les apôtres ont rendu en faveur de la résurrection de Jésus-Christ, car ils ont donné leur vie pour attester qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité. Des témoins qui se font égorger pour confirmer leur témoignage ne sauraient être des imposteurs.

Qualités des corps ressuscités

9. Le corps de Jésus-Christ ressuscité avait toutes les qualités des corps glorieux, savoir : l'impassibilité, la clarté, l'agilité et la subtilité.

10. Par l'*impassibilité*, j'entends que le corps de Jésus-Christ ne pouvait plus souffrir ni mourir.

11. Par la *clarté*, j'entends que le corps de Jésus-Christ était brillant comme le soleil, mais Notre-Seigneur ne fit point paraître cet éclat avant son Ascension.

12. Par l'*agilité*, j'entends que le corps de Jésus-Christ pouvait se transporter à de grandes distances, et même de la terre au ciel, avec la rapidité de l'éclair.

13. Par la *subtilité*, j'entends que le corps de Jésus-Christ pouvait traverser sans obstacle les corps les plus durs. C'est ainsi qu'il est sorti du tombeau sans déplacer la pierre qui enfermait l'entrée.

14. Jésus-Christ, en réunissant son âme à son corps, a fait disparaître la plupart des plaies qu'il avait reçues dans sa passion ; il n'a conservé que celles de ses mains, de ses pieds et de son côté.

15. Il les a conservés : 1° pour les faire voir à ses apôtres, en témoignage de sa résurrection ; 2° pour les présenter à son Père en intercédant pour nous ; 3° pour confondre les pécheurs au jour du jugement, en leur montrant qu'il a souffert pour eux aussi bien que pour les justes.

16. Il a été nécessaire que Jésus-Christ ressuscitât, afin de faire paraître la justice de Dieu, parce que c'était une chose tout à fait digne de sa justice d'élever celui qui, pour lui obéir, avait été méprisé et couvert de toutes sortes d'opprobres et d'ignominies. Saint Paul en rapporte cette raison dans son Épître aux Philippiens : « Il s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la Croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé à une souveraine grandeur, et lui a donné un nom au-dessus de tout nom. »

Explication du tableau

17. *Ce tableau* représente la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

18. Plusieurs saintes femmes, que nous voyons à gauche, venaient dit l'Évangile, pour embaumer le corps de Jésus, lorsque tout à coup il se fit un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur descendant du ciel vint renverser la pierre et s'assit dessus. Les gardes éperdus demeurèrent comme morts. Lorsque les saintes femmes entrèrent dans le sépulcre, elles furent effrayées à la vue de l'ange. Mais il leur dit : « N'ayez point peur, vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité ; il n'est point ici, voici le lieu où on l'avait mis. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

N° 8

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Sixième article : Est monté aux cieux...

1. Ces paroles : *Est monté aux cieux*, signifient que, le quarantième jour après sa résurrection, Jésus-Christ s'est élevé au ciel, par sa propre puissance, en présence d'un grand nombre de ses disciples.

2. Jésus-Christ est monté au ciel le jour de l'Ascension.

3. Avant l'Ascension, Jésus-Christ était au ciel comme Dieu, mais il n'y était pas comme homme. Depuis l'Ascension, il y est comme Dieu et comme homme.

4. Notre-Seigneur est monté au ciel : 1° pour prendre possession de la gloire qui lui était due ; 2° pour nous y préparer une place ; 3° pour intercéder pour nous auprès de son Père ; 4° pour nous envoyer le Saint-Esprit.

5. L'Ascension de Notre-Seigneur est ainsi racontée au commencement des Actes des Apôtres (ch. 1er, v. 1 à 11) :

1 J'ai parlé dans mon livre, ô Théophile, de tout ce que Jésus a fait et enseigné, 2 depuis le commencement, jusqu'au jour où il fut élevé, après avoir instruit par le Saint-Esprit les apôtres qu'il avait choisis.

3 Il s'était montré depuis sa passion et leur avait fait voir par beaucoup de preuves qu'il était vivant, leur apparaissant durant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu. 4 Un jour qu'il était à table avec eux, il leur recommanda de ne point s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père, « que vous avez, leur dit-il, entendue de ma propre bouche.

5 Car Jean a baptisé dans l'eau, mais dans peu de jours, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit ».

6 Alors, ceux qui étaient présents lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? 7 Et il leur répondit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité.

8 Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, en sorte que vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

9 Après qu'il eut dit ces paroles, ils le virent s'élever, et il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux.

10 Et, comme ils étaient attentifs à le regarder montant au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent tout d'un coup à eux. 11 Et ils leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Jésus, qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.

6. Jésus-Christ monte au ciel par sa propre vertu et sans être soulevé par quelque force étrangère, comme Élie, par exemple, qui y fut transporté sur un char de feu, ou bien comme le prophète Habacuc ou le diacre Philippe, qui, soutenus dans les airs par la puissance divine, parcoururent des distances considérables.

7. Jésus-Christ monte au ciel, non pas seulement par cette vertu toute-puissante que comme Dieu il tenait de sa divinité, mais encore par celle qu'il possédait comme homme.

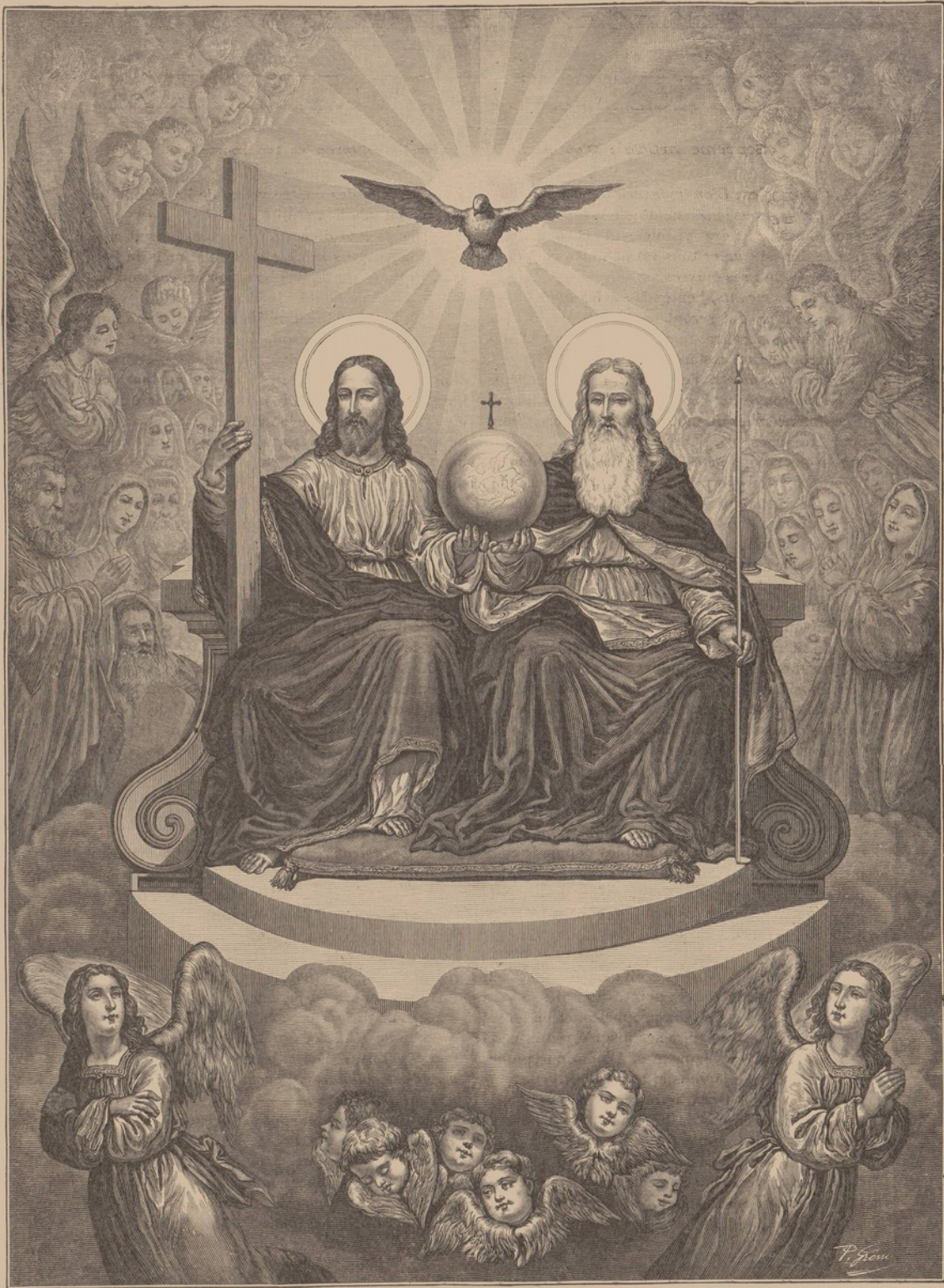
8. Un pareil prodige dépassait les forces ordinaires de la nature humaine, mais cette vertu dont était douée l'âme bienheureuse du Sauveur pouvait transporter son corps où elle voulait. De son côté, le corps parvenu à l'état de la glorification, obéissait facilement aux ordres de l'âme, quand celle-ci lui imprimait le mouvement.

9. Les autres articles du Symbole qui s'appliquent à Notre-Seigneur Jésus-Christ nous montrent son humilité et ses prodigieux abaissements. En effet, on ne saurait rien imaginer de plus bas et de plus abject pour le Fils de Dieu que d'avoir pris notre nature avec toutes ses faiblesses, et d'avoir bien voulu souffrir et mourir pour nous. Mais aussi, en proclamant dans l'article précédent qu'il est ressuscité d'entre les morts, et dans celui-ci qu'il est monté au ciel et qu'il est assis à la droite de Dieu son Père, nous ne pouvons rien dire de plus magnifique ni de plus admirable pour célébrer sa gloire et sa divine majesté.

Explication du tableau

10. *Ce tableau* représente l'Ascension de Jésus-Christ sur le mont des Oliviers. Cette montagne a trois cimes et c'est de celle du milieu que Notre-Seigneur est monté au ciel, en présence de ses disciples et des saintes femmes, laissant, dit-on, sur le roc, l'empreinte de son pied gauche.

11. Au moment où Jésus-Christ disparaît, dans une nuée lumineuse, aux yeux de ses disciples, deux anges leur apparaissent et leur disent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel ? Ce Jésus qui, du milieu de vous, a été enlevé au ciel, en viendra de la même manière que vous l'avez vu monter. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-9.

N° 9

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Sixième article (suite) : ... Est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant

1. Le Symbole nous dit que Jésus-Christ est assis, pour nous faire entendre qu'il se repose et jouit dans le ciel, d'un bonheur qui n'aura point de fin.

2. Jésus est assis dans le Ciel comme un roi sur son trône et comme un juge en son tribunal. En cette double qualité, il exerce le pouvoir législatif et judiciaire dont il parlait lorsqu'il disait, avant de quitter ce monde : *Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre.*

3. Jésus-Christ, ajoute le Symbole, est assis à la droite de Dieu le Père. Ce n'est pas à dire que Dieu ait une main droite et une main gauche ; mais comme la droite est la place d'honneur, ces paroles signifient que Jésus-Christ, qui est égal à son Père comme Dieu, est élevé comme homme au-dessus de toutes les créatures.

4. Quoique nous soyons redevables de notre salut et de notre rédemption à la Passion de Jésus-Christ, dont les mérites ont ouvert la porte du ciel aux justes, cependant l'Ascension n'est point seulement un modèle placé sous nos yeux pour nous apprendre à élever nos pensées et à monter au ciel en esprit, elle nous communique encore une force divine pour atteindre ce but. Elle met le comble au mérite de notre foi, elle affermit notre espérance et elle fixe vers le ciel l'amour de notre cœur.

5. L'Ascension met le comble au mérite de notre foi, car la foi a pour objet les choses qui ne se voient point, et qui ne sont point à la portée de la raison et de l'intelligence de l'homme. Si donc Notre-Seigneur ne nous eût point quitté, notre foi aurait perdu de son mérite, puisque les heureux que proclame Jésus-Christ lui-même sont ceux *qui ont cru sans avoir vu.*

6. Ensuite, elle est très propre à affermir l'espérance dans nos cœurs. En croyant que Jésus-Christ comme homme est monté au ciel et qu'il a placé la nature humaine à la droite de Dieu de Père, nous avons un puissant motif d'espérer que nous, qui sommes ses membres, nous y monterons un jour pour nous réunir à notre chef, surtout après que le Seigneur nous a garanti lui-même cette réunion en ces termes : *Mon Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils y soient avec moi.*

7. Un des plus grands avantages qu'elle nous procure encore, c'est d'avoir fixé vers le ciel l'amour de notre cœur et de l'avoir enflammé des ardeurs de l'Esprit divin. On a dit avec beaucoup de vérité *que là où était notre trésor, là aussi était notre cœur.* Certainement alors, si Jésus-Christ eût continué à demeurer avec nous, nous aurions borné toutes nos pensées à le connaître de vue et à jouir de son commerce ; nous n'aurions considéré en lui que l'homme qui nous aurait comblé de ses bienfaits, et nous n'aurions eu pour lui qu'une sorte d'affection toute naturelle.

8. En montant au ciel, il a spiritualisé notre amour, et comme nous ne pouvions plus l'atteindre que par la pensée à cause de son absence, nous avons été par là même facilement disposés à l'adorer et à l'aimer comme un Dieu. C'est ce que nous apprend, d'une part, l'exemple des apôtres : tant que le sauveur fut avec eux, ils semblaient n'avoir pour lui que des sentiments tout humains. Et de l'autre, c'est ce que nous confirme le témoignage de Notre-Seigneur lui-même, quand il dit : *Il est bon pour vous que je m'en aille*. En effet, cet amour imparfait dont ils l'aimaient pendant qu'il vivait avec eux avait besoin d'être perfectionné par l'amour divin, c'est-à-dire par la descente du Saint-Esprit ; aussi ajoute-t-il aussitôt : *Si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra point à vous*.

9. L'Ascension fut le commencement d'un nouveau développement ici-bas pour l'Église, cette véritable maison de Jésus-Christ dont le gouvernement et la direction allaient être confiés à la vertu de l'Esprit-Saint. Jusque-là, pour le représenter auprès des hommes, il avait placé à la tête de cette Église comme premier pasteur et comme souverain prêtre, Pierre, le prince des apôtres ; mais depuis ce moment, outre les douze, « c'est Lui qui a fait *les uns apôtres, les autres prophètes, ceux-ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs* » (Épître aux Éphésiens, 4, 11-12), continuant, de la droite de son Père où il est assis, à distribuer à tous les dons qui leur conviennent. Car l'Apôtre nous affirme que *la grâce est donnée à chacun de nous selon la mesure du don de Jésus-Christ*.

Explication du tableau

10. *Ce tableau* représente Jésus-Christ assis dans le ciel à la droite de son Père sur un trône de gloire ; les anges et les saints l'environnent, et son trône est porté par une multitude d'esprits célestes. Le Père tient un sceptre ; le Fils sa Croix, et tous deux soutiennent le monde, créé par le Père, racheté par le Fils et sanctifié par le Saint-Esprit.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 10

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Septième article : D'où il viendra juger les vivants et les morts

1. Ces paroles : *D'où il viendra juger les vivants et les morts*, nous enseignent qu'à la fin du monde Jésus-Christ viendra visiblement et avec une grande majesté juger tous les hommes et rendre à chacun selon ses œuvres.

2. Par *les vivants*, j'entends : 1° les bons ou les justes ; 2° ceux qui seront encore en vie lorsque Jésus-Christ paraîtra, mais qui mourront et ressusciteront en un instant.

3. Par *les morts*, j'entends : 1° les méchants ou les réprouvés ; 2° ceux qui seront morts depuis le commencement du monde, et qui ressusciteront pour être jugés.

4. Nous serons jugés sur le bien ou le mal que nous aurons fait par pensée, parole, action et omission. Ce jugement sera si rigoureux, que Jésus-Christ déclare dans l'Évangile que nous rendrons compte de toute parole oiseuse, c'est-à-dire de toute parole qui n'aura eu aucune utilité, soit pour nous, soit pour notre prochain.

5. Nous savons que le jugement général se fera à la fin du monde, mais nous ignorons quand le monde finira. Dieu n'a pas voulu nous le révéler, afin que nous soyons toujours sur nos gardes.

6. Plusieurs signes prédits par l'Évangile annonceront l'arrivée prochaine du souverain juge : le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, il y aura des tremblements de terre, et les flots de la mer feront entendre un bruit effroyable.

7. En voici le récit, d'après saint Marc :

19 Il y aura en ces jours-là des tribulations telles, qu'il n'y en a pas eu de semblables depuis le commencement du monde que Dieu a créé, jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. 20 Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, nul homme ne serait sauvé ; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

21 Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point. 22 Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, et ils feront des prodiges et des miracles jusqu'à séduire, s'il se pouvait, les élus eux-mêmes. 23 Vous donc, prenez garde ; voilà que je vous ai tout prédit.

24 Or, en ces jours-là, après cette tribulation, le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière. 25 Et les étoiles du ciel tomberont, et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. 26 Et alors on verra le Fils de l'homme venir dans les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. 27 Et alors il enverra ses anges, et il rassemblera ses élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.

28 De ce jour et de cette heure, nul ne sait rien, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. 29 Prenez garde, veillez et priez, car vous ne savez pas quand ce temps viendra.

34 Il en sera comme d'un homme qui, ayant laissé sa maison pour aller en voyage, après avoir donné pouvoir à ses serviteurs, à chacun suivant sa fonction, ordonne au portier de veiller. 35 Veillez donc (car vous ignorez quand viendra le maître de la maison, ou le soir, ou au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin), 36 de peur que, arrivant tout-à-coup, il ne vous trouve endormis. 37 Et ce que je vous dis à vous, je le dis à tous : Veillez. (Marc, 13.)

8. Outre le jugement général, il y en a encore un autre, qu'on appelle le jugement particulier, et qui se fait au moment de notre mort.

9. Il y a entre les deux jugements cette différence que, dans le jugement particulier, l'âme seule paraît devant Dieu seul, et que, dans le jugement général, l'âme, réunie au corps, sera jugée devant tous les hommes.

10. Le jugement général ne changera pas la sentence portée pour chaque homme dans le jugement particulier, mais il servira à faire éclater devant le monde entier la justice de Dieu, la divinité de Jésus-Christ, la gloire des bons et la confusion des méchants.

Explication du tableau

11. *Ce tableau* représente la scène du jugement général.

12. Jésus-Christ est assis sur les nuées, environné des anges et des saints, et entouré des apôtres, qui jugeront avec lui les douze tribus d'Israël.

13. Jésus-Christ est précédé de sa Croix et de quatre anges sonnant la trompette, pour appeler tous les hommes au jugement.

14. La Sainte Vierge est placée à sa droite et à la tête des élus, auxquels Jésus adresse ces consolantes paroles : *Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume qui vous a été préparé depuis la création du monde.*

15. L'ange vengeur est à sa gauche, chassant dans les abîmes de l'enfer les réprouvés, après que le souverain Juge leur a fait entendre cette épouvantable sentence : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses anges.*



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° II

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Huitième article : Je crois au Saint-Esprit

1. Le Saint-Esprit est la troisième personne de la Sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.
2. Le Saint-Esprit est Dieu : l'Église a défini cette vérité en disant dans ses Symboles que le Saint-Esprit doit être adoré conjointement avec le Père et le Fils.
3. La même vérité nous est aussi enseignée dans l'Écriture, qui donne au Saint-Esprit le nom de Dieu. Quand saint Pierre reprit Ananie et Saphire d'avoir menti au Saint-Esprit, il leur dit : *Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, c'est à Dieu.*
4. Que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, c'est ce que nous enseignent ces paroles de Notre-Seigneur : « Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité, qui procède du Père et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi. »
5. Le Saint-Esprit est donc égal en tout au Père et au Fils ; comme eux, il est tout-puissant, éternel, d'une perfection, d'une grandeur et d'une sagesse infinies.
6. On appelle ordinairement le Saint-Esprit : 1° *Don de Dieu*, parce qu'il est le don le plus précieux que Dieu ait fait aux hommes ; 2° *Consolateur*, parce qu'il nous console dans nos afflictions ; 3° *Esprit de prière*, parce qu'il nous aide à bien prier.
7. Le Saint-Esprit est appelé *Saint*, parce qu'il est saint par nature, et parce que c'est lui qui nous sanctifie.
8. La sainteté du Saint-Esprit diffère de celle des saints que nous honorons, en ce que : 1° le Saint-Esprit est saint *de lui-même et par sa nature*, tandis que les saints que nous honorons sont devenus saints par la grâce de Dieu ; 2° le Saint-Esprit est *infiniment saint*, tandis que les saints que nous honorons ne le sont que dans une certaine mesure.
9. Le Saint-Esprit est descendu plusieurs fois visiblement sur la terre. Ainsi, il est descendu en forme de colombe sur Notre-Seigneur Jésus-Christ au jour de son baptême, et sur les apôtres et les disciples en forme de langues de feu, le jour de la Pentecôte.
10. Le jour de la Pentecôte, dit l'Écriture, on entendit tout à coup comme le bruit d'un vent impétueux qui venait du ciel et qui remplit toute la maison où demeuraient les apôtres. Au même instant, ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur la tête de chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils commencèrent à parler diverses langues.
11. Les apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit, allèrent prêcher l'Évangile dans toutes les nations.

12. Avant la prédication des apôtres, tous les peuples de la terre, à l'exception du peuple juif, adoraient des créatures.
13. La prédication des apôtres eut pour effet la conversion d'une multitude innombrable de juifs et de païens qui embrassèrent la religion chrétienne.
14. La religion chrétienne ne s'est pas établie sans contradiction ; elle a été combattue pendant trois cents ans, et des millions de chrétiens ont souffert toutes sortes de tortures et même la mort pour le nom de Jésus-Christ.
15. La destruction des fausses religions dans la plus grande partie du monde connu est le plus grand miracle que le Saint-Esprit ait opéré par les apôtres, et ce miracle suffit pour prouver la divinité de la religion chrétienne.
16. Le Saint-Esprit se communique aussi à nous d'une manière invisible par les grâces qu'il répand dans nos âmes pour les sanctifier.
17. Le Saint-Esprit demeure lui-même en nous quand nous sommes en état de grâce ; c'est pour cela que saint Paul dit que nous sommes les temples du Saint-Esprit.
18. Le Saint-Esprit gouverne l'Église en lui donnant la force de résister à ses ennemis et en la préservant de toute erreur dans son enseignement.
19. Le Saint-Esprit donne encore à l'Église toutes les grâces et tous les dons nécessaires à sa conservation, comme le don des miracles et le don de prophétie.
20. Nous devons souvent prier le Saint-Esprit, parce que sans son secours, nous ne pouvons rien faire d'utile pour notre salut.
21. Nous devons éviter de chasser le Saint-Esprit de notre âme par le péché mortel et de le contrister par le péché véniel.

Explication du tableau

22. Ce *tableau* représente le Cénacle, où les apôtres et les disciples attendaient la venue du Saint-Esprit, en priant avec la Sainte Vierge et plusieurs saintes femmes.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 12

3

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Neuvième article : Je crois la Sainte Église catholique...

Constitution de l'Église

1. L'Église est la société des fidèles qui professent la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous la conduite du Pape et des Évêques.
2. Par les *fidèles*, j'entends ceux qui, étant baptisés, croient tout ce que l'Église enseigne et sont soumis aux pasteurs légitimes.
3. Le Pape est le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre, le chef visible et le docteur de toute l'Église, le père commun des pasteurs et des fidèles.
4. Le premier Pape a été saint Pierre, que Jésus-Christ a établi chef de toute l'Église.
5. Le Pape est le successeur de saint Pierre, parce qu'il est Évêque de Rome, et que c'est à Rome que saint Pierre a fixé son siège et qu'il a souffert le martyre.
6. Les pasteurs légitimes de l'Église sont, avec le Pape, les Évêques, que Jésus-Christ a chargés d'instruire et de gouverner son Église.
7. Les Évêques sont les successeurs des apôtres, chargés de gouverner les diocèses sous l'autorité du Pape.
8. Les curés sont des prêtres placés par les Évêques à la tête des paroisses.
9. Les membres de l'Église sont ceux qui ont été baptisés, qui croient ce que l'Église enseigne, et sont soumis à Notre Saint-Père le Pape et à leur Évêque.
10. Ceux qui ne font pas partie de l'Église sont : les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés.
11. Un *infidèle* est celui qui n'est pas baptisé et qui ne croit pas en Jésus-Christ.
12. Un *hérétique* est celui qui refuse opiniâtrement de croire une vérité révélée de Dieu et enseignée par l'Église comme un article de foi.
13. Un *schismatique* est celui qui se sépare de l'Église en refusant de reconnaître ses pasteurs légitimes et de leur obéir.
14. Un *apostat* est celui qui renie la foi de Jésus-Christ après en avoir fait profession.
15. Un *excommunié* est celui que l'Église a retranché de sa communion à cause de ses crimes.
16. Les pécheurs sont membres de l'Église, mais ils en sont des membres morts.
17. C'est un grand malheur de ne pas appartenir à l'Église, parce que ceux qui sont volontairement et par leur faute hors de l'Église ne peuvent pas être sauvés.

Les caractères de la véritable Église

18. Il n'y a qu'une seule et véritable Église, parce que Jésus-Christ n'en a fondé qu'une.

19. Il y a quatre caractères ou marques qui font reconnaître la véritable Église : elle est une, elle est sainte, elle est catholique, elle est apostolique.

20. La véritable Église est l'Église romaine, ainsi appelée parce qu'elle a pour chef Notre Saint-Père le Pape, Évêque de Rome et successeur de saint Pierre, qui est mort à Rome.

21. L'Église romaine est *une*, parce que tous les fidèles qui la composent croient les mêmes vérités et sont soumis au même chef visible.

22. L'Église romaine est *sainte*, parce qu'elle nous offre tous les moyens de nous sanctifier et qu'elle a toujours formé des saints.

23. L'Église romaine est catholique ou universelle, parce qu'elle a toujours subsisté depuis Jésus-Christ et qu'elle est répandue par toute la terre.

24. Elle durera jusqu'à la fin du monde et triomphera de toutes les persécutions, selon la promesse de Notre-Seigneur.

25. L'Église romaine est *apostolique*, parce qu'elle a été fondée par les apôtres, qu'elle est gouvernée par les successeurs des apôtres, et qu'elle croit et enseigne la doctrine des apôtres.

Explication du tableau

26. Dans *le haut*, Jésus-Christ établit saint Pierre chef visible de l'Église. En lui remettant la houlette pastorale, il lui donne la mission de paître ses agneaux et ses brebis, c'est-à-dire de gouverner les pasteurs et les fidèles dont se compose l'Église, qu'il appelle sa bergerie.

27. *Au-dessous*, on voit : 1° le Pape, successeur de saint Pierre, revêtu d'habits blancs, et portant sur la tête une tiare ; 2° *aux deux côtés du Pape*, des cardinaux, dont les vêtements sont de couleur rouge ; 3° *en face du Pape*, un archevêque avec un ornement de laine blanche qui lui passe sur les épaules et qu'on nomme un pallium ; 4° un Évêque avec sa mitre et sa crosse ; plusieurs prélats, des religieux et des religieuses ; 5° plus haut, *à droite*, un prêtre qui donne la sainte Communion, un autre qui prêche l'évangile aux fidèles et un missionnaire qui, le crucifix à la main, annonce Jésus-Christ aux infidèles.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e

N° 13

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Neuvième article (suite) : ... Je crois la Communion des Saints

1. Ces paroles : *Je crois la communion des saints*, signifient que les biens spirituels de l'Église sont communs à tous ses membres, unis entre eux comme les membres d'une même famille ou d'un même corps.
2. Le mot *communion* veut dire ici « communication, communauté ». De même qu'il y a communauté de biens entre tous les membres d'une même famille, de même, dans l'Église, il y a communauté de biens spirituels entre tous ceux qui la composent.
3. On donne le nom de saints, non seulement aux bienheureux qui sont dans le ciel et aux âmes du purgatoire, mais encore aux fidèles de la terre, parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême et qu'ils sont appelés à mener une vie sainte.
4. Les biens spirituels de l'Église sont : les mérites de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des saints, les Sacrements, le Saint Sacrifice de la Messe, les prières et les bonnes œuvres.
5. La communion des saints n'existe pas seulement entre les fidèles qui sont sur la terre, mais encore entre l'Église triomphante, l'Église militante et l'Église souffrante.
6. L'Église *trionphante* est la réunion des saints qui triomphent avec Jésus-Christ dans le ciel.
7. L'Église *militante* est la réunion des fidèles qui combattent sur la terre contre les ennemis du salut.
8. L'Église *souffrante* est la réunion des âmes des justes qui achèvent d'expier leurs péchés dans les peines du purgatoire.
9. Le purgatoire est un lieu de souffrance où les âmes des justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer dans le ciel.
10. Ceux qui sont en purgatoire sont ceux qui meurent en état de grâce, mais qui ne sont pas exempts de tout péché véniel, ou qui n'ont pas encore satisfait à la justice de Dieu.
11. L'existence du purgatoire est certaine. En effet, Jésus-Christ a dit dans l'Évangile que le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre. Par ces paroles, Notre-Seigneur nous a fait entendre que d'autres péchés seront pardonnés après cette vie. Or, ils ne peuvent l'être dans le ciel, où le péché n'entre pas, ni dans l'enfer, où il n'y a pas de pardon ; ils seront donc pardonnés dans le purgatoire.
12. Nous sommes en communion avec les saints qui sont au ciel, en ce que nous les prions et qu'ils intercèdent pour nous.

13. Nous sommes en communion avec les âmes du purgatoire, en ce que nous les soulageons par nos prières, par nos bonnes œuvres, par les indulgences et surtout par le Saint Sacrifice de la Messe.

14. Les prières qu'on dit ordinairement pour les âmes au purgatoire sont : l'Office des morts, le *De profundis* et l'invocation : « Que les âmes des fidèles qui sont morts reposent en paix, par la miséricorde de Dieu. »

15. Les fidèles de la terre sont en communion entre eux, en ce que chacun d'eux profite des prières et des bonnes œuvres qui se font dans toute l'Église.

16. Nous n'avons pas tous la même part à ces biens, mais cette part est plus ou moins grande, selon nos mérites.

17. Les pécheurs eux-mêmes ont quelque part à cette communion de biens spirituels, et il leur en revient des grâces dont ils peuvent profiter pour se convertir.

18. Ceux qui n'ont aucune part aux biens spirituels de l'Église sont ceux qui ne sont pas membres de l'Église, comme les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés.

19. Par ces paroles : *Hors de l'Église, point de salut*, nous devons entendre que le salut est absolument impossible à ceux qui, volontairement et de mauvaise foi, se tiennent en dehors de la véritable Église.

Explication du tableau

20. Ce tableau représente la communion des saints : on y voit l'assemblée des anges et des saints qui sont dans le ciel, les fidèles de la terre et les âmes du purgatoire.

21. Dans *le haut*, les anges et les saints adorent les trois Personnes de la Sainte Trinité, et les prient pour les fidèles qui vivent encore sur la terre.

22. Au *milieu*, les fidèles de la terre assistent au Saint sacrifice de la Messe, où ils invoquent les Saints du ciel, prient les uns pour les autres, et demandent la délivrance des âmes du purgatoire.

23. Le *bas* du tableau représente les âmes du purgatoire. Les eaux rafraîchissantes que deux anges versent sur elles symbolisent le soulagement que leur procure le Saint Sacrifice de la Messe.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 14

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Dixième article : Je crois la rémission des péchés

1. Ces paroles : *Je crois la rémission des péchés*, signifient que Jésus-Christ a donné à son Église le pouvoir de remettre les péchés.

2. Dieu seul a, par lui-même, le pouvoir de remettre les péchés. Dans l'Ancien Testament, il s'en est réservé l'usage.

3. Mais Jésus-Christ, comme Dieu, le partageait avec son Père ; comme homme, il en jouissait, puisque la divinité était unie à sa nature humaine ; comme Sauveur, il distribue le pardon à son gré. Par le fait, il a fait souvent usage de ce pouvoir. La guérison du paralytique, qui est racontée dans le passage suivant de l'Évangile, a été accomplie en signe de ce droit.

18 Et voilà que des gens qui portaient sur un lit un homme paralytique cherchaient à pénétrer pour le déposer devant lui. 19 Et, à cause de la foule, ils montèrent sur le toit, et, ôtant les tuiles, ils le descendirent avec le lit au milieu de tous devant Jésus. 20 Celui-ci, voyant leur foi, dit : Homme, tes péchés te sont remis. 21 Alors les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner et à dire : Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes ? Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? 22 Jésus, ayant connu leurs pensées, leur dit : Que pensez-vous en vos cœurs ? 23 Quel est le plus facile de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche. 24 Afin donc que vous sachiez que le Fils de l'homme a puissance sur la terre de remettre les péchés : Je te commande, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton lit, et retourne en ta maison. 25 Et aussitôt il se leva devant eux, il prit le lit où il était couché, et s'en alla dans sa maison, glorifiant Dieu. (*Matth. 9.*)

4. Dans sa bonté, Notre-Seigneur, de son vivant, a communiqué ce pouvoir à Pierre, et, le jour même de sa résurrection, à ses apôtres, et par eux à leurs successeurs légitimes.

13 Jésus vint aux environs de Césarée de Philippe, et il interrogeait ses disciples, disant : que disent les hommes du fils de l'homme ? 14 Ils lui dirent : Les uns que c'est Jean-Baptiste, et d'autres Élie, d'autres Jérémie ou quelqu'un des prophètes. 15 Jésus leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16 Simon-Pierre, répondant, dit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. 17 Et Jésus, répondant, lui dit : tu es heureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. 18 Et moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. 19 Et je te donnerai les clés du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. 20 Ensuite, il commanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il était Jésus, le Christ. (*Matth., 16.*)

19 Ce même jour, le lendemain du sabbat, comme il était tard, et que les portes du lieu où les disciples étaient rassemblés étaient fermées, de peur des Juifs, Jésus vint et, debout au milieu d'eux, il leur dit : la paix soit avec vous. 20 Et après avoir dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent donc à la vue du Seigneur. 21 Il leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ; comme le Père m'a envoyé, je vous envoie.

22 Cela dit, il souffla sur eux et leur dit : Recevez l'Esprit-Saint. 23 Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. (Jean, 20)

5. En vertu de ces dernières paroles, il n'est aucun péché, quelque énorme qu'il soit, qui ne puisse être remis par l'Église, comme aussi elle a le pouvoir de le retenir, en refusant l'absolution aux pénitents non disposés. En outre, les péchés remis par l'Église n'existent plus en aucune manière, ils sont entièrement détruits.

6. Les péchés ne peuvent pas être remis hors de la véritable Église, car il n'y a de salut et de rémission de péchés que dans la véritable Église.

7. L'Église remet les péchés principalement par les sacrements de Baptême et de Pénitence.

8. Les péchés nous sont remis, non pas à cause de nos mérites, mais par les mérites de Jésus-Christ, qui est mort sur la Croix pour nous en obtenir le pardon.

9. Les apôtres ont mis dans le Symbole cet article : *Je crois la rémission des péchés*, pour faire connaître la grandeur de la miséricorde de Dieu et exciter les pécheurs à mettre en lui toute leur confiance.

Explication du tableau

10. Ce tableau représente Notre-Seigneur Jésus-Christ remettant les clés à saint Pierre, en signe de la puissance qu'il lui donnait de remettre ou de retenir les péchés, comme l'indique le récit de saint Matthieu, que nous avons rapporté au numéro 4.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 15

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Onzième article : Je crois la résurrection de la chair

1. Ces paroles : *Je crois la résurrection de la chair*, signifient qu'à la fin du monde nos corps redeviendront vivants en se réunissant pour toujours à nos âmes.

2. Il est certain que tous les hommes ressusciteront, car 1° l'Église nous l'enseigne dans ses Symboles ; 2° Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : *Une heure viendra où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'homme : ceux qui auront fait du bien ressusciteront à une vie heureuse et ceux qui auront fait le mal ressusciteront pour leur condamnation.*

3. La résurrection des corps se fera par la toute-puissance de Dieu, qui peut rendre la vie aussi facilement qu'il la donne.

4. Nous en trouvons un exemple dans la nature. De même qu'un épi sort d'un grain tombé en pourriture, ainsi de la corruption du tombeau sortira un jour le corps ressuscité.

5. Le corps ressuscitera pour participer à la récompense ou à la punition de l'âme, comme il aura participé à ses œuvres, bonnes ou mauvaises.

6. Tous les hommes ne ressusciteront pas dans le même état : les justes ressusciteront avec des corps glorieux, et les pécheurs avec des corps hideux et défigurés.

7. Les qualités des corps glorieux seront les mêmes que Jésus-Christ ressuscité : l'impassibilité, la clarté, l'agilité et la subtilité.

8. La résurrection des corps se fera à la fin du monde, immédiatement avant le jugement général, comme il est marqué aux versets 23 et 24 de l'Évangile suivant :

1 Cependant, il y avait un malade, Lazare, de Béthanie, village de Marie et de Marthe, sa sœur. 2 Or, Marie était celle qui oignit de parfum le Seigneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux, et c'était son frère Lazare qui était malade. 3 Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, voilà que celui que vous aimez est malade. 4 Ce qu'entendant, Jésus leur dit : Cette maladie n'est pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle.

5 Or, Jésus aimait Marthe, Marie sa sœur et Lazare. 6 Ayant donc entendu qu'il était malade, il demeura cependant deux jours encore au même endroit. 7 Mais, après cela, il dit à ses disciples : Retournons en Judée. 8 Les disciples lui dirent : Maître, tout à l'heure, les Juifs voulaient vous lapider, et de nouveau vous y allez ! 9 Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures dans le jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne se heurte point, parce qu'il voit la lumière de ce monde. 10 Mais s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce qu'il n'a point de lumière. 11 Après ces paroles, il ajouta : Notre ami Lazare dort, mais je vais l'éveiller de son sommeil. 12

Ses disciples lui dirent donc : Seigneur, s'il dort, il guérira. 13 Mais Jésus avait parlé de sa mort ; eux, au contraire, crurent qu'il parlait du repos du sommeil. 14 Alors, Jésus leur dit clairement : Lazare est mort. 15 Et je me réjouis à cause de vous de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez. Mais alors vers lui. 16 Sur quoi, Thomas, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Et allons, nous aussi, et mourons avec lui.

17 Jésus vint donc, et il trouva Lazare depuis quatre jours dans le tombeau. 18 Or, Béthanie était près de Jérusalem, à quinze stades environ. 19 Beaucoup de Juifs étaient venus près de Marthe et de Marie, pour les consoler de la mort de leur frère. 20 Marthe, ayant appris que Jésus venait, alla au-devant de lui, mais Marie restait assise à la maison. 21 Marthe dit donc à Jésus : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. 22 Mais, maintenant encore, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous le donnera. 23 Jésus lui dit : Votre frère ressuscitera. 24 Marthe lui dit : Je sais qu'il ressuscitera lors de la résurrection, au dernier jour. 25 Jésus lui dit : C'est moi qui suis la résurrection et la vie ; qui croit en moi, fût-il mort, vivra ; 26 et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Le croyez-vous ? 27 Elle lui dit : Oui Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. (Jean, 11.)

Explication du tableau

9. Ce tableau représente la résurrection des morts. *Au milieu* du désordre général qui règne dans la nature, les anges, sonnant de la trompette, appellent les hommes au jugement ; les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent et sortent de la poussière. Parmi eux, nous voyons un roi qui a conservé sa couronne, et un Évêque qui retrouve, en ressuscitant, ses habits pontificaux.

10. *En haut* du tableau, la Croix apparaît dans les airs, toute resplendissante de lumière et environnée des esprits bienheureux. Sa vue console les bons, qui lui tendent les bras avec confiance, et épouvante les méchants, qui cherchent à se cacher et appellent les montagnes pour les écraser.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 16

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Douzième article : Je crois la vie éternelle

Le ciel

1. Ces derniers mots du Symbole : *La vie éternelle*, nous apprennent qu'après cette vie il y aura une autre vie éternellement heureuse dans le ciel, ou éternellement malheureuse dans l'enfer.

2. Nous sommes assurés qu'il y aura une autre vie après celle-ci, parce que Dieu l'a révélé, et qu'une autre vie est nécessaire pour la récompense des bons et la punition des méchants.

3. Le ciel ou le paradis est un lieu de délices où les anges et les saints voient Dieu face à face et sont pleinement heureux avec lui pour toujours.

4. Ceux qui vont au ciel sont ceux qui meurent en état de grâce et qui ont entièrement satisfait à la justice de Dieu.

5. Nous savons que les saints voient Dieu dans le ciel, par ces paroles de Notre-Seigneur : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.*

6. Le bonheur des saints dans le ciel est tellement grand, que nous ne pouvons pas le comprendre ici-bas : *L'œil de l'homme n'a jamais vu, dit saint Paul, son oreille n'a jamais entendu et son cœur n'a jamais conçu ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment.*

7. Selon les Saints Pères, la félicité de la vie éternelle, c'est à la fois la délivrance de tous les maux et la possession de tous les biens.

8. En ce qui concerne les maux, nos saints Livres sont clairs et formels. Ainsi il est écrit dans l'Apocalypse : *Les bienheureux n'auront plus ni faim ni soif ; le soleil ni aucune chaleur ne les incommodera plus. Et ailleurs : Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux ; il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni cris, ni douleurs, parce que le premier état sera passé.*

9. En ce qui concerne les biens, leur gloire sera immense, et en même temps ils posséderont tous les genres de joies et délice. Mais aujourd'hui, il est impossible que nous comprenions la grandeur de ces biens ; ils ne peuvent se manifester à notre esprit.

10. Pour les goûter, il faut que nous soyons entrés *dans la joie du Seigneur*. Alors nous en serons comme inondés et enveloppés de toutes part, et tous nos désirs seront satisfaits.

11 Bien que tous les saints voient Dieu dans le ciel, leur bonheur est plus ou moins grand, selon leurs mérites.

12. Actuellement, les âmes des saints sont seules dans le ciel, leurs corps n'y entreront qu'après la résurrection.

13. Les bienheureux contempleront éternellement Dieu présent devant eux ; et ce don, le plus excellent et le plus admirable de tous, les rendra participants de la nature divine, et les mettra en possession de la vraie et définitive béatitude. Béatitude à laquelle nous devons avoir une foi si grande, que le Symbole des Pères de Nicée nous ordonne de l'attendre de la bonté de Dieu, avec la plus ferme espérance : *J'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.*

Explication du tableau

14. Ce tableau représente le ciel. Au *centre*, nous voyons les trois Personnes divines assises dans un triangle sur un trône de gloire, environné des anges. Plusieurs d'entre eux jouent de divers instruments, et d'autres agitent des encensoirs devant les trois personnes divines. La Sainte Vierge, leur reine, est à leur tête, à la droite de Jésus-Christ son Fils et sur un trône inférieur au trône de Dieu, mais supérieur à tout ce qui n'est pas de Dieu.

15. Au *second rang* figurent : à *droite*, saint Jean-Baptiste, Moïse, David, Abraham et d'autres saints de l'Ancien Testament ; à *gauche*, saint Joseph, saint Pierre avec les apôtres, un évangéliste tenant un livre et plusieurs saints du Nouveau Testament.

16. Au *troisième rang*, on voit les autres saints, parmi lesquels il y a des martyrs, comme saint Étienne, de saints pontifes, un saint roi, de saintes vierges martyres, comme sainte Cécile et sainte Catherine, et de saintes femmes, comme sainte Marie-Madeleine.

17. Saint Étienne porte une pierre dans la main, parce qu'il fut martyrisé à coups de pierres.

18. Sainte Cécile tient une harpe, parce qu'elle chantait les louanges de Dieu au son des instruments de musique.

19. Aux pieds de sainte Catherine, on voit une roue brisée, parce qu'on voulut la mettre à mort au moyen d'une roue armée d'instruments tranchants ; mais cette roue se brisa lorsqu'on la mit en mouvement.

20. Sainte Marie-Madeleine tient un vase dans la main, parce qu'elle répandit un jour sur la tête de Notre-Seigneur un vase rempli de parfum précieux.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 17

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Douzième article (suite) : Je crois la vie éternelle

L'enfer

1. L'enfer est un lieu de tourments où les damnés sont séparés de Dieu et brûlent avec les démons dans un feu qui ne s'éteindra jamais.
2. Ceux qui vont en enfer sont ceux qui meurent en état de péché mortel.
3. Il est certain que les peines des damnés dureront toujours, car Jésus-Christ déclare dans l'Évangile qu'au jugement dernier les méchants seront condamnés à brûler *dans un feu éternel*. Dans un autre endroit Notre-Seigneur répète jusqu'à trois fois que « le ver qui dévore les damnés *ne mourra pas*, et que le feu qui les brûle *ne s'éteindra pas* ».
4. Le malheur des damnés est si affreux, parce que Dieu les punit en Dieu, c'est-à-dire avec une justice infinie.
5. Bien que tous les damnés soient privés de la vue de Dieu, leurs souffrances seront plus ou moins grandes, selon le nombre et la gravité de leurs péchés.
6. Rien de plus puissant, si on les croit fermement, pour réprimer les mauvaises passions du cœur, et pour éloigner les hommes du péché. Aussi l'Ecclésiastique nous dit-il : *Dans toutes vos œuvres, souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais*.
7. En effet, il faudrait être poussé au mal avec une violence extraordinaire, pour n'être pas ramené à l'amour de la vertu par cette pensée, qu'un jour il faudra paraître devant le Juge qui est la justice même, et lui rendre compte non seulement de toutes ses actions, de toutes ses paroles, mais même de ses pensées les plus secrètes, et subir le châtement qu'elles auront mérité.

Explication du tableau

8. Ce tableau nous donne une faible idée des peines qu'on souffrira dans l'enfer. Dans le haut, on voit sept ouvertures de l'enfer, qui sont marquées des premières lettres des sept péchés capitaux. **O** désigne l'orgueil, **A** l'avarice, **L** la luxure, **E** l'envie, **G** la gourmandise, **C** la colère, **P** la paresse. On veut montrer par là que ce sont surtout les péchés capitaux qui font aller les hommes en enfer.
9. *Au-dessus* de chacune de ces lettres, un animal symbolise le péché qu'elle représente. Un paon symbolise l'orgueil ; un crapaud, l'avarice ; un bouc, la luxure, un serpent, l'envie ; un pourceau, la gourmandise ; un lion, la colère ; une tortue, la paresse.
10. Un feu dévorant est la peine commune à tous les damnés ; mais chacun d'eux souffre des peines particulières appropriées aux péchés qu'il a commis.

11. Sous la lettre **O**, les orgueilleux sont traînés aux pieds de Lucifer et forcés de s'agenouiller devant lui. Ils sont ainsi traités parce que, pendant leur vie, ils n'ont pas voulu s'humilier devant Dieu.
12. Sous la lettre **A**, on voit les avarés portant une bourse suspendue à leur cou. Cette bourse leur rappelle combien ils ont été insensés de préférer les biens périssables de la terre aux biens éternels du paradis.
13. Sous la lettre **L**, les impudiques sont frappés cruellement par les démons ou déchirés par des animaux féroces. Ce n'est pas qu'il y ait des animaux dans l'enfer, mais on veut, par là, représenter la rage avec laquelle les démons tourmentent les damnés.
14. Sous la lettre **E**, les envieux sont enlacés, piqués, déchirés par de monstrueux reptiles.
15. Sous la lettre **G**, les gourmands et les ivrognes sont dévorés par une faim et une soif cruelle, repus du fiel du dragon et du venin de l'aspic. Ils sont éternellement abreuvés du vin de la fureur de Dieu ; leur conscience, semblable à un Cerbère à la gueule béante, leur reproche sans cesse leur gourmandise et leurs débauches passées.
16. Sous la lettre **C**, les colères et les vindicatifs s'entre-déchirent et s'arrachent les cheveux.
17. Sous la lettre **P**, les paresseux sont percés avec des pointes enflammées, piqués par des scorpions et cloués dans des brasiers éternels.
18. Les transgresseurs des *dix* commandements de Dieu et les profanateurs des *sept* sacrements sont foulés aux pieds par une bête qui a *sept* têtes et *dix* cornes, et étouffées par son souffle brûlant.
19. Au *bas* du tableau, à *gauche*, des centaures foulent aux pieds des hérésiarques, ceux qui ont intenté des procès injustes et ceux qui ont combattu la religion par de mauvais livres et de mauvais journaux.
20. Au *centre* du séjour infernal, se trouve un cadran dont l'aiguille marque toujours la même heure, et cette heure, c'est l'éternité. On veut montrer par là que les peines des damnés dureront *toujours*, et que, une fois entré dans l'enfer, on n'en sortira *jamais*.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 6.

N° 18

LA GRÂCE

1. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait gratuitement, en vue des mérites de Jésus-Christ, pour opérer notre salut.
2. Je dis que la grâce est *un don*, parce que Dieu nous l'accorde par pure bonté, sans y être obligé ; c'est aussi ce que veut dire le mot *gratuitement* ; – un don *surnaturel*, parce que la grâce surpasse les forces de notre nature et que nous ne pouvons l'acquérir par nous-mêmes ; – que Dieu nous fait, par les mérites de Jésus-Christ, parce que c'est Jésus-Christ qui nous a mérité la grâce en mourant pour nous sur la croix ; – *pour opérer notre salut*, parce que Dieu nous donne la grâce, non pour nous rendre heureux sur la terre, mais pour nous aider à mériter le bonheur du ciel.
3. Outre la grâce, Dieu nous a accordé des dons qu'on appelle *naturels*, comme la santé, la fortune, les qualités de l'esprit et du cœur.
4. Ces dons naturels contribuent indirectement à opérer notre salut, mais ils ne sauraient nous sauver par eux-mêmes ; la grâce seule peut nous rendre dignes de la vie éternelle.
5. Il résulte de là que la grâce est le plus précieux de tous les biens, puis qu'elle a coûté le sang d'un Dieu et qu'elle nous mérite le ciel.
6. Il y a deux sortes de grâces : la grâce habituelle ou sanctifiante, et la grâce actuelle.
7. La grâce *habituelle* est une grâce qui demeure en notre âme, qui la rend sainte, agréable aux yeux de Dieu et digne de la vie éternelle.
8. Cette grâce est appelée *habituelle*, parce qu'elle se conserve en nous, lors même que notre volonté n'agit pas, par exemple dans le sommeil ; elle élève l'âme qui la possède à un état surnaturel qu'on appelle *état de grâce*.
9. Dans cet heureux état, on aime Dieu et on en est aimé, selon ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.*
10. De plus, la grâce sanctifiante rend toutes nos actions, même les plus petites, méritoires pour le ciel, lorsqu'elles sont faites en vue de plaire à Dieu.
11. La grâce sanctifiante s'accroît surtout par la réception des sacrements ; elle s'affaiblit par notre tiédeur et par le péché véniel ; elle se perd tout à fait par le péché mortel.
12. La grâce *actuelle* est un secours que Dieu nous donne, au moment où nous en avons besoin, pour faire le bien et éviter le mal.
13. Ce secours consiste : 1° dans les bonnes pensées que Dieu met dans notre esprit ; 2° dans les bons mouvements par lesquels il excite et aide notre volonté.

14. Outre ce secours, purement intérieur, Dieu se sert encore, pour nous porter à faire le bien, de moyens extérieurs de salut, comme la prédication, les bons exemples, les miracles, etc.

15. Sans la grâce, nous ne pouvons rien faire qui soit utile pour le ciel, comme nous l'apprennent ces paroles de Notre-Seigneur : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire.*

16. Dieu donne à tous des grâces actuelles, même aux pécheurs et aux infidèles, parce qu'il veut le salut de tous les hommes.

17. Dieu nous donne toujours au moins la grâce de la prière, avec laquelle nous pouvons obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin.

18. Quand Dieu nous donne une grâce actuelle, notre devoir est d'y coopérer, c'est-à-dire de suivre ses inspirations sans jamais y résister.

Explication du tableau

19. Ce tableau nous offre *en haut, à droite*, un modèle admirable de la fidélité à la grâce dans la personne de saint Paul. Un jour qu'il se rendait à Damas pour mettre en prison tous les chrétiens qu'il trouverait dans cette ville, il entendit une voix qui lui dit : *Saul ! Saul ! pourquoi me persécutes-tu ?* Il répondit : *Qui êtes-vous, Seigneur ?* La voix lui dit : *Je suis Jésus, que tu persécutes.* Saul lui dit alors : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?*

20. Nous voyons *en haut, à gauche*, Notre-Seigneur assis sur le bord du puits de Jacob et disant à la Samaritaine : *Ah ! si vous connaissiez le don de Dieu !* Ce « don de Dieu », qui l'emporte sur tous les biens de ce monde, n'est autre que la grâce.

21. L'âme en état de grâce est représentée au milieu de ce tableau par une vierge revêtue de la robe d'innocence et tenant un lis à la main ; elle regarde le ciel et porte le Saint-Esprit dans son cœur, selon cette parole de saint Paul : *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous ?*

22. L'âme en état de péché mortel est représentée *en bas, à droite*, par une vierge plongée dans les ténèbres, revêtue d'habits de deuil et enchaînés par le démon qui règne en maître dans son cœur.



LE BAPTEME

Maison de la Bonne Presse, rue Bayard, Paris-8e.

N° 19

LES SACREMENTS

LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL – LE BAPTÊME

Les Sacrements en général

1. Les sacrements sont des signes sacrés, institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour produire la grâce dans nos âmes et nous sanctifier.
2. Je dis que les sacrements sont des signes, parce qu'ils signifient ou représentent la grâce invisible que nous y recevons.
3. Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.
4. Les sacrements qui nous font passer de la mort du péché à la vie de la grâce, et les autres, en augmentant la grâce sanctifiante que nous avons déjà.
5. Les sacrements qui nous font passer de la mort du péché à la vie de la grâce sont le Baptême et la Pénitence ; on les appelle sacrement des morts.
6. Les sacrements qui augmentent en nous la grâce sanctifiante sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême Onction, l'Ordre et le Mariage ; on les appelle sacrements des vivants.
7. Les sacrements produisent la grâce par eux-mêmes, en vertu des mérites et de l'institution de Jésus-Christ. Ils produisent cette grâce dans tous ceux qui n'y mettent pas d'obstacle par leurs mauvaises dispositions.
8. Celui qui reçoit un sacrement avec de mauvaises dispositions commet un sacrilège, parce qu'il profane une chose sainte.
9. On ne peut recevoir qu'une fois le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, ces trois sacrements imprimant dans l'âme un caractère ineffaçable.
10. Par ce *caractère*, j'entends une marque spirituelle et invisible qui nous distingue de ceux qui n'ont pas reçu ces trois sacrements, et qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière.

Le Baptême

11. Le Baptême est un sacrement qui efface le péché originel, et qui nous fait chrétien, enfants de Dieu et de l'Église.
12. Le Baptême efface aussi le péché actuel, quand on le reçoit à l'âge de raison, avec les dispositions nécessaires.
13. Le devoir des parents, quand un enfant leur est né, est donc de le présenter au Baptême le plus tôt possible, parce que, en différant, ils exposeraient cet enfant à mourir sans être baptisé et à être éternellement exclu du paradis.

14. Le Baptême, quand il y a impossibilité de le recevoir, peut être suppléé : 1° par le martyre, qu'on appelle le Baptême de sang ; 2° par la contrition parfaite, jointe au désir du Baptême ; c'est ce qu'on appelle le Baptême de désir.

15. C'est aux Évêques et aux prêtres qu'il appartient de donner le Baptême ; mais en cas de nécessité, toute personne peut et doit baptiser.

16. Pour baptiser, il faut verser de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant : *Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

17. Celui qui est baptisé s'engage à observer les commandements de Dieu et de l'Église, et renonce au démon, à ses pompes et à ses œuvres.

Explication du tableau

18. Le baptême de Jésus-Christ, qui est représenté au *milieu* de ce tableau, marque bien les effets que le Baptême produit en nous. Pendant que Notre-Seigneur était baptisé par saint Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain, on entendit la voix de Dieu le Père qui disait : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances* ; le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et les cieux furent ouverts. Quand nous sommes baptisés, Dieu nous adopte pour ses enfants ; le Saint-Esprit descend en nous par sa grâce, et nous devenons les héritiers du royaume des cieux.

19. Nous voyons *au bas* de ce tableau un prêtre qui baptise un enfant. La robe blanche que tient un ange et dont on revêt le baptisé signifie que l'âme du baptisé est ornée de grâce et d'innocence comme d'un vêtement qui la rend belle et agréable aux yeux de Dieu.

20. Un enfant qui meurt aussitôt après avoir été baptisé va tout de suite au ciel. C'est ce que représente ce tableau, *en haut, à droite*, où nous voyons l'âme d'un enfant mort après le baptême portée au ciel par les anges.

21. Le Baptême est si nécessaire au salut, que les enfants eux-mêmes ne peuvent entrer dans le ciel s'ils ne sont baptisés. Voilà pourquoi nous voyons sur ce tableau, *en haut, à gauche*, l'âme d'un enfant mort sans Baptême se diriger vers une région inconnue, où elle sera privée à jamais du bonheur céleste.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

LES SACREMENTS

L'EUCCHARISTIE

L'Eucharistie

1. L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement le corps, le sang, l'âme, et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.
2. Jésus-Christ a institué l'Eucharistie : 1° pour demeurer continuellement avec nous ; 2° pour s'offrir en sacrifice à Dieu son Père ; 3° pour être la nourriture spirituelle de nos âmes.

La Communion

3. Pour instituer l'Eucharistie, Jésus-Christ prit du pain et dit à ses apôtres : *Prenez et mangez, ceci est mon corps*. Il prit ensuite le calice où il y avait du vin, et dit : *Prenez et buvez, ceci est mon sang. Faites ceci en mémoire de moi*.
4. Par ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, Jésus-Christ changea, par sa toute-puissance, le pain en son corps et le vin en son sang. Notre-Seigneur ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi, pour donner aux apôtres et aux prêtres le pouvoir de changer, à son exemple, le pain en son corps et le vin en son sang*.
5. Ce changement se fait à la Messe, lorsque le prêtre prononce sur le pain et sur le vin les paroles de la consécration.
6. Communier, c'est recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.
7. Les dispositions nécessaires pour bien communier sont de deux sortes : les unes regardent l'âme, et les autres le corps.
8. La principale disposition de l'âme pour bien communier, c'est d'être en état de grâce, c'est-à-dire de n'être coupable d'aucun péché mortel.
9. Ceux qui se sentent coupables de quelque péché mortel avant de communier doivent se confesser et recevoir l'absolution.
10. Communier en état de péché mortel, c'est un horrible sacrilège semblable à celui de Judas.
11. Quelques instants avant de communier, il faut s'exciter à une véritable dévotion ; pour cela, il est bon de réciter les actes préparatoires à la Communion.
12. Les dispositions du corps pour bien communier sont d'être à jeun, c'est-à-dire de n'avoir ni bu ni mangé depuis minuit, et d'avoir un extérieur modeste et recueilli.

13. Après avoir communié, il faut adorer Jésus-Christ présent en nous, le remercier, s'offrir à lui, et lui demander les grâces dont on a besoin ; cet exercice s'appelle action de grâces.

14. Il est important de faire l'action de grâces après la Communion : 1° parce qu'il serait bien inconvenant de nous occuper d'affaires étrangères sans rendre nos devoirs à Jésus-Christ présent en nous ; 2° c'est le moment le plus favorable pour nous entretenir avec Notre-Seigneur et obtenir des grâces.

La Messe

15. La Messe est un sacrifice où l'on offre à Dieu le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

16. Jésus-Christ a institué le sacrifice de la messe, pour représenter et continuer parmi nous le sacrifice qu'il a offert sur la croix.

17. Entre le sacrifice de la messe et celui de la Croix, il y a cette différence que, sur la Croix, Jésus-Christ s'est offert lui-même, en répandant son sang, au lieu qu'à la messe il s'offre par le ministère du prêtre, sans répandre son sang.

18. Le sacrifice de la messe ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est un acte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu.

Explication du tableau

19. Nous voyons, au *milieu* de ce tableau, Notre-Seigneur instituant l'Eucharistie le Jeudi-Saint, veille de sa mort, dans le Cénacle, à Jérusalem. Nous voyons sur ce tableau, *en haut, à gauche*, l'apôtre infidèle se pendre à un arbre après avoir fait une Communion sacrilège.

20. Nous voyons, au *bas* de ce tableau, un prêtre qui distribue, pendant la messe, la sainte Communion aux fidèles.

21. Le principal effet de la Communion, qui est de nourrir spirituellement nos âmes, est figuré sur ce tableau, *en haut, à droite*, dans la personne du prophète Élie. Nous voyons un ange lui donner du pain cuit sous la cendre et un vase d'eau, en lui disant : *Lève-toi et mange, car il te reste encore beaucoup de chemin à faire*. Élie, s'étant levé, mangea et but ; fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu. – Le pain d'Élie était la figure de l'Eucharistie, qui fortifie notre âme, nous aide à faire saintement le voyage de cette vie et nous conduit au bonheur du ciel.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 21

LES SACREMENTS

LA CONFIRMATION

1. La Confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons pour nous rendre parfaits chrétiens.
2. Il y a sept dons du Saint-Esprit : la Sagesse, l'Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété et la Crainte de Dieu.
3. La *Sagesse* est un don qui nous fait goûter les choses de Dieu.
4. L'*Intelligence* est un don qui élève notre esprit jusqu'à la contemplation des mystères de la foi.
5. Le *Conseil* est un don qui nous fait connaître et choisir à propos ce qui contribue davantage à la gloire de Dieu et à notre salut.
6. La *Force* est un don qui nous aide à accomplir toutes nos obligations, malgré les obstacles qui peuvent se rencontrer.
7. La *Science* est un don qui nous dirige dans la connaissance de la volonté de Dieu.
8. La *Piété* est un don qui nous porte à remplir fidèlement nos devoirs religieux, et à aimer Dieu d'un amour filial.
9. La *Crainte de Dieu* est un don qui nous inspire pour Dieu un respect mêlé d'amour, et qui nous fait craindre de l'offenser.
10. Les ministres auxquels il appartient d'ordinaire de donner le sacrement de Confirmation, ce sont les Évêques, successeurs des apôtres.
11. L'Évêque, en donnant la confirmation, impose les mains sur ceux qu'il confirme, leur fait une onction avec le Saint Chrême en forme de Croix sur le front, et prie le Saint-Esprit de descendre en eux avec tous ses dons.
12. Le Saint Chrême est un mélange d'huile d'olive et de baume, consacré par l'Évêque le Jeudi-Saint.
13. On se sert d'huile dans la confirmation pour marquer l'abondance, la douceur et la force de la grâce que le Saint-Esprit répand dans celui qui est confirmé.
14. On se sert de baume dans la Confirmation pour marquer que le confirmé doit être la bonne odeur de Jésus-Christ, c'est-à-dire édifier le prochain par de bons exemples.
15. Le baume est un suc qui coule de certains arbres et qui répand un parfum agréable.
16. On fait l'onction du Saint Chrême en forme de Croix sur le front, pour marquer au confirmé qu'il ne doit jamais rougir de la Croix de Jésus-Christ.

17. Le léger soufflet que l'Évêque donne au confirmé signifie que le confirmé doit être dans la disposition de tout souffrir pour Jésus-Christ.

18. Pour bien recevoir la Confirmation, il faut être instruit des principaux mystères de la foi, et n'être coupable d'aucun péché mortel. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.

19. Quand on a reçu la Confirmation, on est encore plus étroitement obligé qu'auparavant de vivre en parfait chrétien.

20. La Confirmation n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé ; mais on se rendrait coupable et on se priverait de beaucoup de grâces en négligeant de la recevoir.

Explication du tableau

21. En *haut* de ce tableau, à *gauche*, nous voyons un soldat qui combat contre le dragon à sept têtes. On veut montrer par là que nous recevons, dans la confirmation, *la force* nécessaire pour vaincre les sept péchés capitaux.

22. À *droite*, on voit un enfant, fidèle aux leçons de sa mère, se déclarer chrétien en face d'un juge païen qui voudrait le faire renoncer à la foi de Jésus-Christ. Par là, on veut montrer que la confirmation nous donne la force de rester fidèle à Jésus-Christ au milieu des persécutions.

23. Le *sujet principal* de ce tableau représente saint Pierre et saint Jean donnant la Confirmation aux fidèles de Samarie. Ils leur imposent les mains et prient pour eux, afin qu'ils reçoivent le Saint-Esprit. À droite de saint Pierre, on voit un homme qui tient une bourse à la main : c'est Simon le magicien, qui vient prier l'apôtre de lui vendre le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Saint Pierre le reprend sévèrement de ce qu'il veut acheter le don de Dieu à prix d'argent.

24. Le Saint-Esprit est représenté *sur ce tableau* planant en forme de colombe sur ceux qui sont confirmés, et répandant en eux tous ses dons.

25. Au *bas* du tableau, on voit un Évêque qui administre la confirmation à des enfants de la première Communion. Il est précédé de son grand vicaire, qui lui dit les noms de ceux qui doivent être confirmés au fur et à mesure qu'ils se présentent ; il est suivi d'un autre prêtre tenant un plateau sur lequel se trouve la chrême, ainsi appelée parce qu'elle contient le Saint Chrême. Un troisième prêtre, en surplis et en étole, essuie, avec des boulettes de coton, le front de ceux qui viennent d'être confirmés.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 22

LES SACREMENTS

LA PÉNITENCE

1. La Pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.
2. On reçoit le sacrement de Pénitence lorsque le prêtre donne l'absolution.
3. L'absolution est une sentence que le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, pour remettre les péchés au pénitent bien disposé.
4. Il y a trois conditions pour recevoir le pardon de ses péchés par l'absolution, à savoir : la contrition, la confession et la satisfaction.

La Contrition

5. La contrition est une douleur et une détestation des péchés que l'on a commis, avec une ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir.
6. Il y a deux sortes de contritions : la contrition parfaite et la contrition imparfaite, qu'on appelle aussi attrition.
7. La contrition est *parfaite* quand on regrette d'avoir offensé Dieu parce qu'il est infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché lui déplaît.
8. La contrition parfaite efface le péché tout de suite, pourvu qu'on soit résolu de s'en confesser.
9. La contrition est *imparfaite* quand le regret qu'on a d'avoir offensé Dieu est causé principalement par la crainte de l'enfer ou par la laideur du péché. Ce regret doit être accompagné d'un commencement d'amour de Dieu.

La Confession

10. La confession est une accusation de ses péchés, que l'on fait au prêtre, pour recevoir l'absolution.
11. C'est Jésus-Christ qui a établi la confession, lorsqu'il a donné aux prêtres le pouvoir de remettre les péchés. Le prêtre, en effet, doit connaître les péchés, pour savoir s'il doit les remettre ou les retenir.
12. Il faut s'accuser en confession de tous ses péchés mortels, en dire le nombre avec les circonstances qui en changent l'espèce.
13. On n'est pas obligé de s'accuser des péchés véniels, mais il est très utile de le faire.

La Satisfaction et les Indulgences

14. La satisfaction est la réparation de l'injure que nos péchés ont faite à Dieu et du tort qu'ils ont causé au prochain.

15. On est obligé de satisfaire à Dieu, même après avoir reçu l'absolution, parce que l'absolution, tout en remettant la peine éternelle de l'enfer, ne nous dispense pas des peines temporelles qu'il faut souffrir en cette vie ou en l'autre.

16. On peut appliquer la plupart des indulgences aux âmes du purgatoire, et c'est une pieuse pratique que l'Église recommande.

Explication du tableau

17. Le sujet principal de ce tableau représente Notre-Seigneur apparaissant aux apôtres dans le Cénacle, le jour même de sa résurrection. *Recevez le Saint-Esprit, leur dit-il ; les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Par ces paroles, Notre-Seigneur institua le sacrement de Pénitence en donnant aux apôtres et à tous les prêtres le pouvoir de remettre les péchés.

18. Jésus-Christ a plusieurs fois remis les péchés pendant sa vie. Nous voyons, en haut de ce tableau, à droite, un paralytique qu'on lui avait amené pour qu'il lui rendît la santé. Notre-Seigneur lui dit : « Mon fils, aie confiance, tes péchés te sont remis. » Alors quelques-uns des scribes qui étaient présents se dirent en eux-mêmes : « Cet homme blasphème. » Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : « Pourquoi pensez-vous le mal dans vos cœurs ? Lequel des deux est plus facile de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi, dit-il au paralytique, prends ton lit, et vas dans ta maison ».

19. Ce tableau représente, en bas, à droite, un pénitent qui s'est confessé et qui a reçu le pardon de ses péchés. On voit, d'un côté, son ange gardien qui lui montre le ciel, et, de l'autre, le démon, qui a été chassé de son âme par l'absolution.

20. Ce tableau nous offre, en haut, à gauche, un modèle de contrition parfaite dans la personne de Marie-Madeleine. Cette femme, après avoir mené une vie criminelle vint un jour pleurer ses fautes aux pieds de Jésus-Christ dans l'espoir d'en obtenir le pardon. Notre-Seigneur qui était à table chez un pharisien nommé Simon, déclara que beaucoup de péchés étaient remis à Madeleine, parce qu'elle avait beaucoup aimé. Puis il leur dit : « Vos péchés vous sont pardonnés ; allez en paix. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e

N° 23

LES SACREMENTS

L'EXTRÊME-ONCTION

1. L'Extrême-Onction est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et corporel des malades.
2. Ce sacrement est appelé Extrême-Onction, parce qu'on y fait la dernière Onction que les chrétiens reçoivent. Les autres sacrements dans lesquels on reçoit l'onction de l'Huile Sainte ou du Saint Chrême sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre.
3. Nous savons que l'Extrême-Onction est d'institution divine par ces paroles du saint Concile de Trente : *Si quelqu'un dit que l'Extrême-Onction n'est pas un véritable sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème.*
4. Il n'appartient qu'aux Évêques et aux prêtres d'administrer l'Extrême-Onction.
5. Pour administrer ce sacrement, le prêtre fait, avec de l'huile Sainte, des onctions sur les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains et les pieds du malade, et prie Dieu de lui pardonner les péchés qu'il a commis par tous ses sens.
6. Le sacrement d'Extrême-Onction remet aux malades les péchés qui leur restent, les fortifie contre les tentations et les aide à mourir saintement.
7. En disant que l'Extrême-Onction remet aux malades les péchés qui leur restent, j'entends : 1° que l'Extrême-Onction efface tous les péchés oubliés ou qu'il serait impossible de confesser ; 2° qu'elle délivre les malades des restes de leurs péchés, c'est-à-dire du trouble de la conscience, de la crainte de la mort et de toutes les imperfections qui restent dans l'âme, après qu'elle a été purifiée du péché.
8. Les malades sont surtout exposés à être tentés : 1° de présomption, en se cachant à eux-mêmes le mauvais état de leur âme ; 2° de désespoir, en pensant qu'ils ont commis trop de péchés pour en obtenir le pardon.
9. L'Extrême-Onction fortifie les malades contre ces deux tentations en leur inspirant des sentiments de pénitence à la vue de leurs péchés, et de confiance en la miséricorde de Dieu.
10. L'Extrême-Onction aide les malades à mourir saintement : 1° en augmentant en eux la grâce sanctifiante ; 2° en leur donnant la force de faire à Dieu le sacrifice de leur vie.
11. L'Extrême-Onction adoucit les souffrances des malades et contribue à leur rendre la santé, si Dieu le juge utile pour le salut de leur âme.
12. Il ne faut pas attendre qu'on soit à l'extrémité pour recevoir l'Extrême-Onction, mais il faut recourir à ce sacrement dès qu'on est dangereusement malade, afin de le recevoir avec plus de fruits, et de ne pas s'exposer à mourir sans l'avoir reçu.

13. Avant de recevoir l'Extrême-Onction, le malade doit se confesser s'il est coupable de péché mortel ; s'il ne peut se confesser, il doit s'exciter à la contrition et désirer l'absolution.

14. Pendant que le malade reçoit l'Extrême-Onction, il doit demander à Dieu le pardon des péchés qu'il a commis par tous ses sens, espérer en sa miséricorde et lui faire humblement le sacrifice de sa vie.

15. Après avoir reçu l'Extrême-Onction, le malade doit faire de temps en temps des actes de foi, d'espérance et de charité, regarder la Croix et prononcer pieusement les noms de Jésus, Marie, Joseph.

16. On est obligé d'avertir les malades de recevoir les derniers sacrements, et c'est le plus grand service qu'on puisse leur rendre, puisque souvent leur salut éternel en dépend. Si l'on ne peut soi-même avertir les malades, il faut au moins prévenir de leur état le curé de leur paroisse.

17. Quand le malade est à l'agonie, les assistants doivent réciter les prières des agonisants, et jeter sur lui de l'eau bénite, dont la vertu est de chasser le démon.

18. On peut recevoir plusieurs fois l'Extrême-Onction, pourvu que ça ne soit pas dans la même maladie.

19. On peut et on doit donner l'Extrême-Onction aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion, lorsqu'ils sont dangereusement malades, après avoir atteint l'âge de raison.

Explication du tableau

20. Nous voyons sur ce tableau un malade à qui un apôtre administre le sacrement d'Extrême-Onction. *Au-dessus*, un ange tient une banderole où on lit ces paroles que saint Jacques écrivait aux premiers fidèles : *Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Église, et que ceux-ci prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Le Seigneur le soulagera, et s'il a commis des péchés, ils lui seront pardonnés.* Un autre ange montre le ciel d'une main, et, de l'autre, tient une couronne.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayle, Paris-8^e.

N° 24

LES SACREMENTS

L'ORDRE

1. L'Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques et la grâce pour les exercer saintement.
2. Les principales fonctions ecclésiastiques sont : d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe, d'administrer les sacrements et de prêcher la parole de Dieu.
3. Le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques vient de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui l'a donné aux apôtres avec la puissance de le communiquer à d'autres.
4. Pour entrer dans l'état ecclésiastique, il faut y être appelé de Dieu, n'avoir en vue que sa gloire et le salut des âmes, et être irréprochable dans ses mœurs.
5. Les parents n'ont pas le droit d'empêcher ou de forcer leurs enfants d'entrer dans l'état ecclésiastique ; ils sont obligés en conscience de leur laisser la liberté d'embrasser l'état auquel Dieu les appelle.
6. Les fidèles doivent honorer tous les prêtres comme les ministres de Jésus-Christ ; ils doivent spécialement à leur curé respect et docilité.

Explication du tableau

7. Le *sujet principal* de ce tableau représente saint Pierre donnant le sacrement de l'ordre aux sept premiers diacres. Voici à quelle occasion l'Ordre des diacres fut institué. Comme le nombre des premiers chrétiens croissait chaque jour, les apôtres, ne suffisait plus à remplir toutes leurs fonctions, firent élire par l'assemblée des fidèles sept diacres qui seraient chargés de la distribution des aumônes. Le choix fait, on amena les élus aux apôtres, qui, « priant sur eux, leur imposèrent les mains » et leur conférèrent ainsi le diaconat.
8. Le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques est venu des apôtres jusqu'à nous par une succession d'Évêques qui n'a point été interrompue, et qui se continuera dans l'Église jusqu'à la fin des siècles.
9. L'épiscopat n'est pas un ordre, mais il est la plénitude du sacerdoce. Il confère à ceux qui le reçoivent le pouvoir d'administrer tous les sacrements, et en particulier la Confirmation et l'Ordre.
10. C'est à l'Évêque seul qu'il appartient de conférer le sacrement de l'ordre.
11. Il y a dans l'Église sept Ordres différents : quatre Ordres mineurs et trois Ordres majeurs.
12. Les quatre Ordres mineurs sont les Ordres de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte.

13. La fonction du portier est d'ouvrir et de fermer les portes de l'église. Nous voyons, *en haut* du tableau, dans *l'angle de gauche*, un Évêque conférant l'Ordre de portier. Pour cela, il fait toucher les clés de l'église en prononçant les paroles qui donnent la garde des clés.
14. *Tout auprès*, l'Évêque confère l'Ordre de lecteur, dont la fonction est de lire dans l'église, à haute voix, l'Ancien et le Nouveau Testament. Pour cela, il fait toucher le Missel en prononçant les paroles qui donnent le pouvoir de lire la parole de Dieu.
15. Un peu plus loin, l'Évêque confère l'Ordre d'exorciste, dont la fonction est de chasser le démon du corps des possédés. Pour cela, il fait toucher le livre des exorcismes, en donnant le pouvoir d'imposer les mains sur les possédés.
16. Dans l'angle de droite, l'Évêque confère l'Ordre d'acolyte, dont la fonction est de servir les ministres sacrés à l'autel. Pour cela, il fait toucher un chandelier et un cierge, puis les burettes vides, et donne le pouvoir d'allumer les cierges de l'église et de servir le vin et l'eau pendant la messe.
17. Nous voyons *en bas* du tableau, à *gauche*, l'Évêque conférant le sous-diaconat, dont les fonctions sont de servir le diacre à l'autel et de chanter l'Épître. Pour cela, il fait toucher à celui qui doit recevoir le sous-diaconat le calice, la patène et le livre des Épîtres, en lui donnant le pouvoir de le lire dans l'église. Le sous-diacre s'engage à garder la chasteté perpétuelle et à réciter chaque jour l'office divin.
18. Dans *l'angle de droite*, l'Évêque confère le diaconat, dont les fonctions sont de servir le prêtre à la Messe, de chanter l'Évangile, de prêcher et de baptiser. Pour cela, il impose les mains sur celui qui doit recevoir cet Ordre, en lui disant : *Recevez le Saint-Esprit, pour avoir la force de résister au démon et à ses tentations.*
19. *Au milieu* du tableau, l'Évêque confère le sacerdoce, dont les fonctions sont de dire la Sainte Messe, de prêcher et d'administrer les sacrements.
Pour cela, il impose les mains, et avec lui tous les prêtres présents, sur celui qui doit recevoir le sacerdoce, lui fait une onction avec l'huile sainte sur les mains, et lui fait toucher le calice où il y a du vin, et la patène où il y a une hostie. En même temps il lui dit : *Recevez le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer la Messe pour les vivants et pour les morts.*



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 25

LES SACREMENTS

LE MARIAGE

1. Le mariage est un sacrement qui unit légitimement l'homme et la femme, et leur donne la grâce de vivre ensemble chrétiennement.
2. C'est Dieu qui a institué le mariage dès le commencement du monde, et Jésus-Christ l'a élevé à la dignité de sacrement.
3. Le plus saint mariage qui ait jamais existé est celui de saint Joseph avec la Sainte Vierge.
4. Pour qu'un Mariage soit valide, il faut : 1° qu'il n'y ait aucun des empêchements qui le rendrait nul ; 2° qu'il soit célébré devant le curé de l'un des époux et en présence de plusieurs témoins.
5. Il y a deux sortes d'empêchements du Mariage : les uns le rendent nul ; les autres, sans le rendre nul, font qu'on pécherait en le contractant.
6. Les empêchements les plus ordinaires qui rendent le mariage nul sont la parenté et l'alliance jusqu'au quatrième degré, et la parenté spirituelle, qui résulte, par exemple, du baptême, entre un parrain et sa filleule, entre une marraine et son filleul.
7. L'Église ordonne de publier des bans avant le mariage, pour découvrir les empêchements qui pourraient y mettre obstacle.
8. On peut quelquefois obtenir du Pape et des Évêques la dispense d'un empêchement de Mariage, quand on a pour cela des raisons suffisantes.
9. Pour bien recevoir le sacrement de Mariage, il faut avoir des intentions et des vues chrétiennes, s'y préparer par la prière, par une bonne confession, et, autant que possible, par la sainte Communion.
10. Se marier en état de péché mortel, c'est un sacrilège qui attire souvent la malédiction de Dieu sur les familles.
11. Les personnes qui ne sont unies que devant l'officier civil ne sont pas mariées devant Dieu : elles vivent dans l'habitude du péché mortel, et sont indignes de recevoir les sacrements et la sépulture ecclésiastique.
12. Les personnes mariées doivent se garder une fidélité inviolable, s'assister dans leurs besoins, supporter mutuellement leurs défauts et donner à leurs enfants une éducation chrétienne.
13. Le mariage est indissoluble : il ne peut être rompu que par la mort de l'un des deux époux. « Ce que Dieu a uni, dit le saint Évangile, l'homme ne saurait le séparer. »

14. Le premier bien du mariage, c'est la famille, c'est-à-dire les enfants nés d'une épouse légitime et véritable. L'apôtre saint Paul l'élève si haut, qu'il va jusqu'à dire : *La femme sera sauvée par les enfants qu'elle mettra au monde*. Paroles qui doivent s'entendre, non pas seulement de la génération des enfants, mais encore de leur éducation et du soin de les former à la piété, car il ajoute aussitôt : *S'ils persévèrent dans la foi*.

15. Il y a un état plus parfait que le Mariage : c'est celui de la virginité chrétienne, qui fait marcher ceux qui l'embrassent dans la voie suivie par Jésus-Christ lui-même.

16. Les parents qui empêchent leurs enfants d'embrasser la vie religieuse, quand ils y sont appelés de Dieu, se rendent grandement coupables et s'exposent à faire le malheur de leurs enfants.

Explication du tableau

17. Nous voyons *au milieu* de ce tableau saint Joseph épousant la Sainte Vierge en présence du grand-prêtres, dans le temple de Jérusalem. Le lis en fleurs que saint Joseph tient à la main rappelle la manière dont il fut choisi pour devenir l'époux de la sainte Vierge. Lorsque Marie fut parvenue à l'âge d'être mariée, le grand prêtre rassembla les jeunes gens de la famille de David qui désiraient l'épouser, et remit à chacun d'eux un rameau bénit, en leur ordonnant d'y inscrire leurs noms ; puis il déposa tous les rameaux sur l'autel, et pria le Seigneur de manifester lui-même son choix. Quand il les reprit, celui de Joseph seul était couvert de feuillage et d'une fleur blanche semblable au lis. À *gauche*, on voit un jeune homme désolé de n'avoir pas été choisi, brise le rameau qu'il avait reçu du grand prêtre.

18. Ce tableau représente, *en haut, à gauche*, le jeune Tobie et Sara se préparant au mariage par de ferventes prières. On voit l'ange Raphaël chasser un démon qui avait tué les sept maris de Sara, à cause des mauvaises dispositions avec lesquelles ils voulaient s'engager dans le mariage. Ce qui obtient à Tobie et à Sara la protection de l'ange, ce fut la résolution qu'ils avaient prise de servir Dieu dans l'état du mariage.

19. *Au bas* du tableau, nous voyons deux catholiques qui se marient en présence d'un prêtre.

20. Ce tableau représente *en haut, à droite*, Adam, et, près de lui, Ève, que Dieu forma d'une de ses côtes. Dieu les bénit et leur dit : *Croissez et multipliez-vous*.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 26

LES COMMANDEMENTS

LES COMMANDEMENTS DE DIEU EN GÉNÉRAL

1. Pour être sauvé, il ne suffit pas de croire les vérités que Dieu a révélées, mais il faut encore observer ses commandements et ceux de l'Église.
2. Il y a dix commandements de Dieu : c'est ce qu'on appelle le Décalogue.
3. Dieu a donné aux hommes les dix commandements sur le mont Sinaï, par le ministère de Moïse, cinquante jours après que les Israélites étaient sortis de l'Égypte.
4. Voici les dix commandements, tels que Dieu les a donnés à son peuple :
 - I. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. Vous n'aurez point d'autre dieu que moi.
 - II. Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain.
 - III. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.
 - IV. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre.
 - V. Vous ne tuerez point.
 - VI. Vous ne commettrez point de fornication.
 - VII. Vous ne déroberez point.
 - VIII. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.
 - IX. Vous ne désirerez point la femme de votre prochain.
 - X. Vous ne désirerez point sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à lui.
5. Dieu grava le Décalogue sur deux tables de pierre. Sur la première étaient les trois premiers commandements, qui se rapportent à Dieu ; la seconde contenait les sept derniers commandements, qui se rapportent au prochain.
6. Les trois premiers commandements se rapportent à Dieu. En effet, le premier nous ordonne d'adorer Dieu ; le deuxième, de respecter son nom, et le troisième d'observer le jour consacré à son honneur.
7. Les sept derniers commandements se rapportent au prochain. En effet, le quatrième nous ordonne d'honorer nos père et mère, et les six derniers nous défendent de nuire au prochain dans sa personne, dans ses biens et aussi dans son honneur.
8. Le Décalogue avait été gravé dès l'origine dans le cœur de l'homme. Dieu l'a publié de nouveau sur le mont Sinaï, parce que l'ignorance et les passions, suites du péché originel, l'avaient presque entièrement effacé de la conscience humaine.

9. Le Décalogue oblige les chrétiens aussi bien que les Israélites. Jésus-Christ l'a déclaré en ces termes : *Si vous voulez parvenir à la vie éternelle, observez les commandements.*

10. Il le déclare aussi dans la parabole suivante :

25 Et voici qu'un docteur de la Loi, se levant pour le tenter, dit : Maître, que ferai-je pour posséder la vie éternelle ? 26 Mais Jésus lui dit : Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? Qu'y lisez-vous ? 27 Il répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toutes tes forces, et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. 28 Jésus lui dit : Vous avez bien répondu ; faites cela et vous vivrez. 29 Mais lui, voulant se justifier, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? 30 Jésus reprenant, dit : Un homme descendait de Jérusalem vers Jéricho, et il tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent ; et, après l'avoir couvert de plaies, ils s'en allèrent, le laissant à demi-mort. 31 Or, il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin ; et, l'ayant vu, il passa outre. 32 Pareillement, un lévite s'étant trouvé près de là, le vit et passa outre. 33 Mais un Samaritain qui était en voyage vint près de lui, et, le voyant, fut touché de compassion. 34 Et, s'approchant, il banda ses plaies, y versa de l'huile et du vin ; et, le mettant sur sa monture, il le conduisit en une hôtellerie et pris soin de lui. 35 Et le lendemain, tirant deux deniers, il les donna à l'hôtelier et dit : Prenez soin de lui, et tout ce que vous dépenserez de plus, moi-même à mon retour, je vous le rendrai. 36 De ces trois, lequel vous paraît avoir été le prochain de celui qui était tombé entre les mains des voleurs ? 37 Le docteur répondit : Celui qui a été compatissant pour lui. Et Jésus lui dit : Allez et faites de même. (*Luc 10 ; 25-37*)

11. Nous sommes obligés d'observer les commandements de Dieu, parce que Dieu est notre souverain Maître, qu'il a droit à notre obéissance et que, avec sa grâce, ils sont faciles à observer.

Explication du Tableau

12. Ce tableau représente Moïse recevant de Dieu les deux tables de la Loi.

Pendant que Dieu donnait ses commandements à Moïse, une nuée épaisse couvrait le Sinaï ; le peuple vit briller des éclairs et entendit le fracas de la foudre et le bruit retentissant des trompettes. Par ce terrible appareil, Dieu voulut inspirer à son peuple une crainte salutaire qui le portât à observer sa Loi.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 27

LES COMMANDEMENTS

Premier Commandement de Dieu :

Un seul Dieu tu adoreras, Et aimeras parfaitement.

1. Le premier commandement nous ordonne : 1° de croire en Dieu ; 2° d'espérer en lui ; 3° de l'aimer de tout notre cœur ; 4° de n'adorer que lui seul.

2. Nous accomplissons les trois premiers de ces devoirs par la pratique des trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité.

De l'adoration due à Dieu seul

3. Adorer Dieu, c'est reconnaître qu'il est notre Créateur et notre souverain Seigneur, et nous humilier profondément devant lui.

4. Le précepte de l'Adoration nous oblige à rendre à Dieu : 1° un culte intérieur ; 2° un culte extérieur et public.

5. Nous rendons à Dieu un culte *intérieur* quand nous l'honorons dans notre cœur par des actes d'adoration, de foi, d'espérance, de charité, qui ne paraissent pas au-dehors.

6. Notre culte est *extérieur* quand nous manifestons au-dehors, par des paroles ou par des actions, les sentiments de religion dont nous sommes animés envers Dieu.

7. Nous devons rendre à Dieu un culte extérieur : 1° parce que notre corps lui appartient aussi bien que notre âme ; 2° parce que le culte extérieur manifeste et entretient le culte intérieur.

8. Le culte *public* consiste surtout à adorer Dieu dans les assemblées chrétiennes.

9. Nous devons rendre à Dieu un culte public, parce que nous avons l'obligation d'édifier notre prochain en lui montrant que nous sommes de véritables adorateurs de Dieu.

10. Nous rendons à Dieu un culte extérieur et public, par les signes de Croix, les genuflexions, les prières vocales, les chants religieux, l'assistance à la sainte messe et aux autres offices de la sainte Église.

11. Il faut principalement adorer Dieu le matin et le soir, en entrant dans l'église, pendant les divins offices, et quand on reçoit les sacrements.

12. Ce ne sont pas seulement les hommes pris en particulier qui doivent adorer Dieu : la société civile doit aussi l'adorer, parce qu'il est le souverain Maître des sociétés aussi bien que des individus.

13. Il n'est pas permis d'adorer autre chose que Dieu, parce que lui seul est le souverain Maître de tout ce qui existe.

14. Nous adorons Notre-Seigneur Jésus-Christ parce qu'il est Dieu, avec le Père et le Saint-Esprit.

Du culte des Saints

15. Nous n'adorons pas les saints, mais nous les honorons comme des amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de lui.

16. Le culte que l'on rend aux saints consiste : 1° à les honorer à cause de la gloire dont ils jouissent dans le ciel ; 2° à les invoquer ; 3° à imiter leurs exemples.

17. Il y a cette différence entre les prières que nous faisons à Dieu et celles que nous adressons aux saints, que nous prions Dieu de nous accorder ses grâces, au lieu que nous prions les saints de les demander à Dieu pour nous.

18. Le culte que l'on rend aux saints s'appelle culte de *dulie* ou d'honneur, pour le distinguer du culte de *latrie* ou d'adoration, qui n'est dû qu'à Dieu.

19. Nous devons à la Très Sainte Vierge un culte particulier, supérieur à celui que nous rendons aux autres saints ; ce culte a reçu le nom d'*hyperdulie*.

20. Nous devons honorer particulièrement la Sainte Vierge : 1° parce qu'elle est la Mère de Dieu ; 2° parce que Jésus-Christ, du haut de la Croix, nous l'a donné pour Mère ; 3° parce qu'elle est la Reine du ciel et la plus parfaite des créatures.

21. La dévotion à la sainte Vierge consiste principalement à l'aimer d'un amour filial, à la prier avec une grande confiance et à imiter ses vertus, surtout son humilité et sa pureté.

22. Il est utile d'avoir un Crucifix et des images pieuses ; c'est un moyen de témoigner son respect et son amour pour la religion.

Explication du Tableau

23. Ce tableau représente des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui adorent Dieu dans une humble posture, ou qui le contemplent avec une attitude pleine d'amour. Le Seigneur leur ouvre les bras et les regarde avec complaisance, montrant par là avec quelle tendresse il accueille nos hommages et accepte nos humbles supplications.

24. Nous voyons, dans *le haut* de ce tableau, à *gauche*, la Sainte Vierge entourée d'anges, et, à *droite*, saint Joseph et plusieurs autres saints.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 28

5

LES COMMANDEMENTS

Premier Commandement de Dieu (suite) :

Un seul Dieu tu adoreras, Et aimeras parfaitement.

1. On pèche contre le premier commandement de Dieu : 1° par idolâtrie ; 2° par irréligion ; 3° par superstition.
2. On pèche par *idolâtrie* en adorant les créatures.
3. On pèche par *irréligion* : 1° quand on profane les choses saintes ; 2° quand on tourne en dérision la religion et ses ministres ; 3° quand on néglige ordinairement ses devoirs religieux.
4. Profaner les choses saintes, c'est un grand péché qu'on nomme sacrilège. Il y a trois sortes de sacrilèges : 1° le sacrilège de personne ; 2° le sacrilège de lieu ; 3° le sacrilège de chose.
5. On commet un sacrilège de *personne*, quand on profane par le crime une personne consacrée à Dieu, par exemple en frappant grièvement un ecclésiastique avec une mauvaise intention.
6. On commet un sacrilège de *lieu*, quand on profane un lieu consacré à Dieu, comme une église ou un cimetière.
7. On commet un sacrilège de *chose*, quand on profane une chose consacrée à Dieu, comme les sacrements, les vases sacrés, la Sainte Écriture, les reliques et les saintes images.
8. On pèche par *superstition*, quand on attribue à certaines paroles et à certaines actions des effets que Dieu n'y a point attachés, comme guérir les malades et de faire connaître l'avenir.
9. Les principales superstitions sont : la magie, le maléfice et l'observation des signes.
10. La *magie* est l'art de faire des choses extraordinaires et merveilleuses par le pouvoir du démon.
11. Le *maléfice* est l'art de nuire aux hommes ou aux animaux par le pouvoir du démon.
12. *L'observation des signes* est une superstition lorsqu'on voit dans des choses indifférentes le présage d'un bien ou d'un mal qui doit arriver. Par exemple, c'est une superstition de croire qu'il y a des jours heureux ou malheureux, que le nombre treize à table est un signe de mort pour l'un des convives dans le cours de l'année.
13. On pèche encore par superstition : 1° quand on se fait tirer les cartes ; 2° quand on se fait dire la bonne aventure ; 3° quand on consulte les devins.

14. La dévotion de l'eau bénite et des autres objets bénits par l'Église n'est pas une superstition, parce que ceux qui font usage de ces objets n'en attendent de salutaires effets que par la puissance de Dieu et en vertu des prières de l'Église.

15. Dans le passage suivant de l'Évangile, nous voyons Jésus chasser les vendeurs du Temple, parce qu'ils commettaient un sacrilège de lieu :

13 La Pâque des Juifs étant proche, Jésus monta à Jérusalem. 14 Il trouva dans le Temple des vendeurs de bœufs et de brebis, et de colombes, et des changeurs assis. 15 Et, faisant une sorte de fouet avec des cordes, il les chassa tous du Temple, avec les brebis et les bœufs, et il jeta par terre l'argent des changeurs et renversa leurs tables. 16 Et à ceux qui vendaient des colombes, il dit : Ôtez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. 17 Et ses disciples se ressouvinrent qu'il est écrit : Le zèle de votre maison me dévore. (Jean 2 ; 13-17)

Explication du Tableau

16. Ce tableau représente les Israélites adorant le veau d'or dans le désert. Pendant que Moïse s'entretenait avec Dieu sur le mont Sinaï, les Israélites, s'ennuyant de ce qu'ils ne revenaient pas, prièrent le grand-prêtre Aaron de leur faire un veau d'or pour l'adorer. Aaron de leur désir ; ils se prosternèrent alors devant cette idole et l'honorèrent par des prières et des danses. Pendant ce temps, Moïse descendait de la montagne en portant les tables de la Loi. Saisi d'indignation à la vue du culte idolâtrique auquel le peuple se livrait, il les jeta à terre et les brisa.

17. Nous voyons, *au bas* du tableau, à *gauche*, Héliodore, général des troupes de Séleucus, roi de Syrie, cherchant à s'emparer des trésors que renfermait le temple de Jérusalem. Lorsqu'il se présenta pour exécuter ce vol sacrilège, il vit apparaître un cheval sur lequel était monté un cavalier terrible qui, fondant sur lui, le frappa plusieurs fois des pieds devant. En même temps, deux jeunes hommes, richement vêtus, vinrent se placer devant lui et se mirent à le fouetter sans relâche. Héliodore tomba tout d'un coup, enveloppé de ténèbres ; on le mit dans une litière et on le porta hors du camp.

18. C'est le péché de superstition que commit Saül lorsqu'il alla consulter la magicienne d'Endor. Nous voyons ce roi, *au bas* du tableau, à *droite* ; derrière lui est la magicienne, à qui il demanda de lui faire apparaître le prophète Samuel, mort quelque temps auparavant. Devant Saül, on voit Samuel qui, par une permission de Dieu, apparut à ce roi et lui annonça qu'il serait tué le lendemain en combattant les Philistins.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 29

LES COMMANDEMENTS

Deuxième Commandement de Dieu :

Dieu en vain tu ne jureras, Ni autre chose pareillement.

1. Par ce commandement, Dieu nous ordonne de respecter son saint nom et d'accomplir les vœux que l'on a faits.
2. Par le second commandement, Dieu nous défend : 1° de jurer en vain ; 2° de blasphémer ; 3° de faire des imprécations ; 4° de manquer aux vœux que l'on a faits.
3. *Jurer ou faire serment*, c'est prendre Dieu à témoin des choses que l'on assure ou que l'on promet.
4. Le serment peut être exprimé de trois manières : 1° par *paroles*, en disant, par exemple : Je fais serment, je jure ; 2° par *signe*, par exemple, en levant la main ; 3° par *écrit*, en déclarant que l'on fait serment.
5. On ne fait pas toujours un vrai serment lorsqu'on prononce des paroles de jurement, mais seulement lorsqu'on a l'intention de prendre Dieu à témoin de ce qu'on affirme ou de ce qu'on promet.
6. Quand on jure par les créatures, on prend Dieu lui-même à témoin, parce qu'alors on jure indirectement par Celui qui les a faites. Ainsi, c'est prendre Dieu à témoin que de jurer par le ciel, par le tonnerre, etc.
7. On fait serment en vain de trois manières : 1° en faisant serment contre la vérité ; 2° en faisant serment sans nécessité ; 3° en faisant serment de faire une chose mauvaise.
8. Ceux qui font serment *contre la vérité* sont ceux qui font serment pour assurer une chose qu'ils savent être fausse ou pour faire une promesse qu'ils ne veulent pas tenir.
9. Toutes les fois qu'on fait serment contre la vérité, quand même la chose serait peu importante, c'est un grand péché, qu'on appelle *parjure*. On commet donc toujours un péché mortel lorsqu'on fait un faux serment sérieusement et avec réflexion.
10. Ce qui fait que le faux serment est un si grand péché, c'est qu'on fait à Dieu une très grave injure en le prenant pour témoin d'un mensonge.
11. Quand on doute si une chose est vraie, il n'est point permis de jurer. Si l'on ne peut s'assurer de la vérité, il ne faut pas jurer, de peur de commettre un parjure.
12. Pour ne pas s'exposer à tomber dans ce péché, il ne faut point jurer du tout, ni par sa foi, ni par sa conscience, ni par la vérité, ni autrement.

13. Faire serment *sans nécessité*, c'est faire serment sans y être obligé, ou pour des choses de peu d'importance.

14. On pèche en faisant serment sans nécessité, parce qu'on manque de respect que l'on doit à Dieu en le prenant à témoin d'une chose qui n'en vaut pas la peine.

15. Il est permis de faire serment dans des circonstances graves, par exemple quand on est appelé en justice.

16. On doit alors faire serment avec beaucoup de respect en se proposant d'honorer Dieu comme étant la vérité même.

17. Quand on a promis quelque chose avec serment, on est doublement obligé de l'accomplir. On y est *doublement* obligé, parce que c'est un devoir de justice d'accomplir ce qu'on a promis, et un devoir de religion d'accomplir ce qu'on a promis avec serment.

Explication du Tableau

18. Le *sujet principal* de ce tableau représente le parjure de saint Pierre. Cet apôtre, étant entré chez le grand-prêtre Caïphe à la suite de son divin Maître, s'assit dans la cour où il se chauffa. Une servante l'aperçut et dit à ceux qui étaient présents : « Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth. » Pierre déclara alors avec serment qu'il ne connaissait point cet « homme-là ».

19. Nous voyons, *au bas* de ce tableau, à *droite*, Jacob et Esaü. Ce dernier, revenant un jour tout fatigué de la chasse, pria son frère de lui donner un plat de lentilles qu'il s'était préparé ; Jacob présente ce plat à Esaü en lui demandant de jurer qu'il lui cédera son droit d'aînesse. Esaü, levant la main, fait, *sans nécessité*, le serment que Jacob lui avait demandé et perd son droit d'aînesse.

20. Nous voyons, *au bas* du tableau, à *gauche*, sept hommes mis en Croix sous le règne de David à cause d'un serment violé par Saül. Josué, en prenant possession de la terre de Chanaan, avait juré aux habitants de Gabaon qu'il ne leur serait fait aucun mal. Mais Saül ayant tué des Gabaonites, Dieu punit ce parjure en affligeant tout le peuple d'une famine qui dura trois ans.

David demanda aux Gabaonites comment il pourrait réparer l'outrage qui leur avait été fait. Ils exigèrent qu'on leur livrât sept des enfants Saül. David les leur livra et ils les crucifièrent sur une montagne pour satisfaire à la justice divine.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 30

LES COMMANDEMENTS

Deuxième Commandement de Dieu (Suite) :

Dieu en vain tu ne jureras, Ni autre chose pareillement.

1. Celui qui a juré de faire une chose défendue n'est pas obligé d'accomplir son serment, car il a commis une faute en faisant ce serment, et il en commettrait une nouvelle en l'accomplissant.

2. C'est le péché que commit Hérode en faisant décapiter saint Jean-Baptiste. Voici le récit, d'après saint Marc :

14 Or, le roi Hérode entendit parler de Jésus (car son nom était devenu célèbre), et il disait : Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les morts, c'est pourquoi des forces miraculeuses agissent en lui. 15 Mais d'autres disaient : C'est Élie. Et d'autres : C'est un prophète semblable aux anciens prophètes. 16 Ce qu'ayant entendu, le roi Hérode dit : C'est ce même Jean à qui j'ai fait trancher la tête, qui est ressuscité des morts.

17 Car ce même Hérode avait envoyé saisir Jean et l'avait fait mettre en prison, chargé de liens, à cause d'Hérodiade, femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée. 18 Car Jean disait à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère. 19 Or, Hérodiade lui tendait des pièges et voulait le faire périr, mais elle ne le pouvait pas. 20 Car Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint ; il le gardait, faisait beaucoup de choses d'après ses conseils, et l'écoutait volontiers.

21 Mais il arriva un jour opportun ; en l'anniversaire de sa naissance, Hérode donna un festin aux grands, aux officiers et aux principaux de Galilée. 22 La fille de cette même Hérodiade étant entrée et ayant dansé, et ayant plu à Hérode et à ses convives, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai. 23 Et il lui fit ce serment : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume.

24 Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que demanderais-je ? Sa mère lui dit : La tête de Jean-Baptiste.

25 Étant aussitôt rentrée en hâte près du roi, elle fit sa demande, disant : Je veux que vous me donniez à l'instant, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste. 26 Le roi fut contristé ; néanmoins, à cause de son serment et à cause de ses convives, il ne voulut pas l'affliger par un refus. 27 Mais il envoya un de ses gardes, il lui commanda d'apporter la tête de Jean sur un plat. Et ce garde trancha la tête de Jean dans la prison. 28 Et il l'apporta sur un plat et la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère. 29 L'ayant appris, les disciples de Jean vinrent et prirent son corps et le déposèrent dans un tombeau. (Marc, 6 ; 14-29)

3. *Blasphémer*, c'est dire des paroles injurieuses à Dieu ou aux saints ; c'est en particulier profaner le saint nom de Dieu.

4. Il y a deux sortes de blasphèmes : le blasphème simple et le blasphème hérétique.
5. Le blasphème *simple* est une parole injurieuse à Dieu, mais qui ne renferme rien contre la foi, comme de maudire ou de prononcer avec mépris le saint nom de Dieu.
6. Le mot *sacré* joint au nom de Dieu, quand on le prononce par colère ou par mépris, est gravement injurieux à Dieu ; c'est comme si l'on disait : « Maudit soit le nom de Dieu ! » ce qui est un horrible blasphème.
7. Le blasphème *hérétique* est une injure qui, outre le mépris de Dieu, contient une erreur contre la foi, comme de dire, par exemple, que Dieu n'est pas juste ou qu'il ne s'occupe pas de nous.
8. Le blasphème hérétique, quand on le prononce avec réflexion, est toujours un péché mortel.
9. Quand on entend un blasphème, on doit le réparer aussitôt en disant, par exemple : « Loué soit Jésus-Christ ! »
10. Faire des *imprécations*, c'est prononcer des malédictions contre soi-même, contre le prochain ou contre quelque créature.
11. On jure avec imprécation lorsqu'en jurant on se souhaite du mal à soi-même et aux autres, par exemple, en disant : « Je veux mourir si cela n'est pas vrai ! »

Explication du Tableau

12. Le tableau que nous avons sous les yeux représente le roi Hérode faisant un festin pour célébrer l'anniversaire de sa naissance. Il a à ses côtés la fille d'Hérodiade qui lui a demandé la tête de Jean-Baptiste. On voit à *gauche*, la tête de Jean, que les bourreaux apportent dans un plat.
13. Dans l'ancienne loi, les blasphémateurs étaient lapidés. Nous voyons *au bas* de ce tableau, à *gauche*, un homme qui avait blasphémé et que Moïse, après avoir consulté Dieu, fit lapider par le peuple.
14. Nous voyons *au bas* du tableau, à *droite*, un laboureur préférant des imprécations contre les animaux qu'il conduit en disant, entre autres choses : « Que le diable vous emporte ! » Sa funeste prière est exaucée : les démons viennent jeter le trouble dans son travail et lui emportent une de ses bêtes.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 31

LES COMMANDEMENTS

Deuxième Commandement de Dieu (Suite) :

Dieu en vain tu ne jureras, Ni autre chose pareillement.

1. Un vœu est une promesse que l'on fait à Dieu avec l'intention de s'obliger rigoureusement.
2. Le vœu est un acte de latrie. Si donc on fait un vœu aux saints, cela signifie qu'on promet quelque chose à Dieu en leur honneur.
3. Le vœu est *personnel*, s'il n'oblige que celui qui le fait, parce que la manière du vœu s'appelle *réel*. Tel est, par exemple, celui de donner 100 francs aux pauvres.
4. Le vœu est *perpétuel*, s'il oblige toute la vie ; autrement, il est *temporaire*.
5. *De la part de celui qui le fait*, il est requis : 1° qu'il soit capable de vouer, c'est-à-dire qu'il ait l'usage de la raison ; 2° qu'il ait l'intention de faire le vœu et de s'obliger, de la même manière que pour faire un serment ; 3° qu'il le fasse avec une délibération suffisante, c'est-à-dire telle qu'il la faut pour pécher mortellement.
6. Personne, en effet, ne s'impose une obligation sans la vouloir.
7. La crainte grave et injuste, venant d'une cause extrinsèque, en vue d'imposer le vœu, le rend invalide. Ce qui est ainsi extorqué ne peut être agréable à Dieu.
8. *De la part de la chose promise*, il faut, tout d'abord, qu'elle soit *possible*. À l'impossible, nul n'est tenu. Par conséquent, le vœu de ne pas pécher, même très légèrement, n'est pas valide ; mais le vœu de ne pas pécher gravement ou de ne pas pécher d'une manière à la fois vénielle et délibérée est valide.
9. Si la matière du vœu est divisible, on est tenu d'accomplir ce qui demeure possible que dépendamment de ce qui est devenu impossible.
10. Il faut que la matière du vœu soit *bonne*, et même *meilleure* que l'acte qui ne peut pas être fait en même temps qu'elle. Par conséquent, en règle générale, le vœu de se marier est nul, bien que le mariage soit bon et honnête, parce qu'il n'est pas compatible avec la virginité, qui est meilleure.
11. Mais le vœu de faire une chose commandée d'ailleurs est valide, parce qu'il augmente la fidélité et la dévotion à remplir un devoir.
12. Si on fait vœu de faire une chose bonne, avec une fin mauvaise, le vœu n'est pas valide ; car la fin mauvaise rend mauvaise aussi la matière du vœu.
13. Il en serait autrement si, la fin principale étant bonne, il s'y glissait une fin mauvaise, mais secondaire.
14. Quand un vœu a été fait, même témérement, il entraîne l'obligation d'accomplir ce que l'on a promis de la même manière que le serment.

15. Le vœu qu'on fait pour se punir d'un péché, par exemple : « Je fais vœu de faire une aumône si je blasphème », est obligatoire.

16. Quand on a fait un vœu, on est obligé de l'accomplir. *Il vaut beaucoup mieux, dit l'Esprit-Saint, ne pas faire de vœux, que d'en faire et de ne pas les accomplir.*

17. Avant de s'engager par un vœu, on doit : 1° Examiner si on pourra l'accomplir ; 2° demander conseil à son confesseur.

18. On peut, pour de bonnes raisons, obtenir de l'Église la dispense ou la commutation d'un vœu.

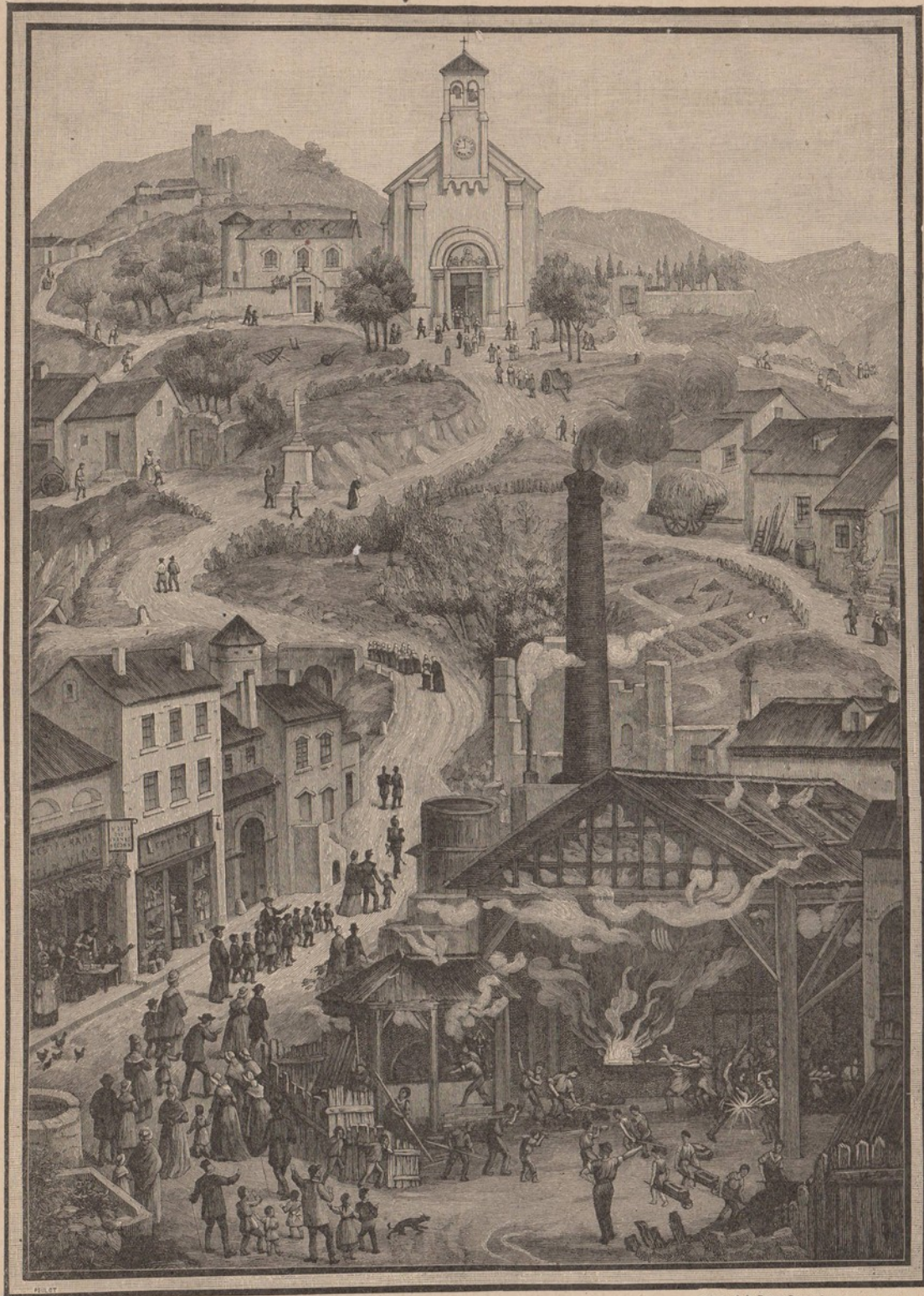
19. Les vœux les plus parfaits sont les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, que font les religieux et les religieuses.

Explication du Tableau

20. Nous voyons *au bas* de ce tableau, à *gauche*, Jephté, qui vient de remporter une victoire. Il avait fait le vœu imprudent, s'il était vainqueur, d'immoler la première personne qu'il rencontrait. À son retour, il vit d'abord sa fille qui venait l'acclamer en jouant des airs joyeux. On pense que la fille de Jephté ne fut pas immolée, mais vouée à la virginité.

21. Nous voyons, *au milieu* du tableau, Marie se rendant au Temple de Jérusalem, à l'âge de trois ans, pour s'y consacrer à Dieu par le vœu de virginité. Ses parents, saint Joachim et sainte Anne, l'accompagnent. Le grand prêtre la reçoit au bas de l'escalier, et, du haut du péristyle, le saint vieillard Siméon et Anne la prophétesse la contemplant avec admiration en lui tendant les bras. Les anges, dont elle est la Reine, lui font escorte. Les roses qu'on voit sur les quinze marches du Temple symbolisent les mystères du Rosaire.

22. Nous voyons, *au bas* de ce tableau, à *droite*, des marins à genoux devant un autel de la Sainte Vierge. Ils ont fait vœu, pendant une tempête, de visiter un sanctuaire de Marie s'ils échappaient à la mort. Ayant été exaucés, ils viennent accomplir leur vœu.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

N° 32

LES COMMANDEMENTS

Troisième Commandement de Dieu :

Les dimanches tu garderas, En servant Dieu dévotement.

1. Le troisième commandement de Dieu nous ordonne de sanctifier le dimanche.
2. Le dimanche est le jour du Seigneur, c'est-à-dire le jour spécialement consacré au service de Dieu dans la loi nouvelle.
3. Avant la venue de Jésus-Christ, le jour consacré au service de Dieu était le samedi, que l'on appelait le sabbat ou jour de repos ; il avait été choisi pour honorer le repos de Dieu après les six jours de la création.
4. L'observation du sabbat a été transférée au dimanche par l'Église, pour honorer deux grands mystères qui se sont accomplis le dimanche : la Résurrection de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.
5. Pour sanctifier le dimanche, il faut s'abstenir d'œuvres serviles et assister au Saint Sacrifice de la Messe.
6. Par œuvres *serviles*, on entend les travaux manuels, et, en général, les actes où le corps a plus de part que l'esprit. On les appelle serviles parce qu'elles tiennent à l'état de serviteur, et aussi parce qu'elles sont faites surtout par des personnes qui s'y livrent pour gagner leur vie. Bâtir, labourer, travailler la pierre, le fer, la laine, coudre, tisser, travailler à l'aiguille ou au crochet sont des œuvres serviles.
7. Dieu défend les travaux corporels : 1° pour obliger l'homme à reconnaître sa souveraine autorité ; 2° parce que les travaux corporels détournent des œuvres de religion auxquelles on doit s'appliquer en ce saint jour.
8. Cette défense est utile à notre corps aussi bien qu'à notre âme, car en nous obligeant à un repos régulier, elle répare nos forces, conserve et prolonge notre vie.
9. Il faut compter parmi les œuvres serviles, celles qui n'exigent qu'un travail peu pénible, comme faire des images ou des chapelets ; ce n'est pas le degré de fatigue qui change la nature d'un travail ; et une œuvre ne change pas de nature, qu'on la fasse gratuitement ou non.
10. Les travaux des tribunaux, qui se font avec tout l'appareil judiciaire, comme d'entendre les avocats et les témoins, de porter une sentence, sont défendus le dimanche, à moins qu'une cause criminelle, déjà entreprise, ne puisse être interrompue sans inconvénient grave.
11. Les foires sont aussi défendues, à moins qu'elles ne tombent à un jour fixe, ainsi que les marchés dans les magasins publics.
12. Les œuvres *libérales*, qui tendent plutôt à la culture de l'esprit, sont permises le dimanche ; il en est de même des œuvres *communes*, qui tiennent un certain milieu

entre les œuvres serviles et les œuvres libérales, comme de balayer, de chasser, de pêcher, de voyager, sont permises le dimanche.

13. Il n'est pas défendu d'étudier, d'enseigner, de faire de la musique, même en se faisant payer ; de dessiner, de voyager, ni probablement de peindre, pourvu qu'on n'ait pas un grand travail à faire en préparant les couleurs. Il en est de même de la photographie, etc.

14. Il n'est cependant pas permis de sculpter, à moins qu'on ne fasse que donner la dernière perfection à une œuvre d'art.

15. Les raisons qui excusent les œuvres défendues le dimanche sont : 1° la dispense de l'Évêque ou du curé ; 2° la coutume : c'est ainsi que, là où elle existe, on peut arroser les légumes, raser, etc. ; 3° la piété permet d'orner, de balayer les églises, de faire des hosties.

16. Ceux qui font travailler le dimanche sont aussi coupables que s'ils travaillaient eux-mêmes.

17. Les parents et les maîtres qui empêchent leurs enfants ou leurs serviteurs de sanctifier le dimanche offenseraient Dieu mortellement, et ils attireraient la malédiction de Dieu sur eux-mêmes et sur leurs familles.

18. Il n'est jamais permis de pécher, mais une faute commise le dimanche n'a pas pour ça une malice spéciale.

Explication du Tableau

19. Nous voyons sur ce tableau un contraste frappant entre ceux qui sanctifient le dimanche et ceux qui le profanent. Dans *le haut*, se trouvent l'église, le presbytère, le cimetière, quelques fermes et un antique château. Les ateliers, les magasins sont fermés ; les voitures, les instruments aratoires abandonnés près des maisons et dans les champs ; les enfants des écoles, conduits par leurs maîtres et maîtresses ; les fidèles de toutes conditions s'acheminent vers la maison du Seigneur pour y entendre la sainte Messe, évitant les cabarets où sont attablés les impies et les libertins, et saluant religieusement la Croix qui se dresse sur leur passage. *Au bas* du tableau se trouve une usine où l'on profane le dimanche par un travail défendu.



A. DUMAS

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 33

LES COMMANDEMENTS

Troisième Commandement de Dieu (suite) :

Les dimanches tu garderas, En servant Dieu dévotement.

1. La profanation du dimanche est très nuisible à la société, parce que, dès cette vie, Dieu la punit souvent par de terribles châtiments.
2. On peut travailler le dimanche lorsqu'il y a une vraie nécessité et pour accomplir certains actes de charité, mais on n'est pas pour cela dispensé d'entendre la Messe.
3. Comme nous l'avons vu, les œuvres libérales, c'est-à-dire celles où l'esprit a plus de part que le corps, comme lire et écrire, ne sont pas défendues le dimanche.
4. Il est permis de se récréer le dimanche d'une manière honnête et modérée ; mais on doit éviter avec soin les divertissements dangereux, qui sont, surtout pour la jeunesse, la source des plus grands maux.
5. Outre l'assistance à la Messe, qui est d'obligation, l'Église nous recommande encore d'assister aux offices du soir et aux instructions.
6. L'Église nous conseille enfin, le dimanche, de pratiquer des œuvres de piété, comme la réception des sacrements, le chemin de la Croix, de bonnes lectures et des œuvres de charité, comme la visite des pauvres et des malades.
7. Dans l'ancienne loi, la profanation du sabbat était punie de mort. Aussi les pharisiens et les scribes, qui cherchaient toutes les occasions de trouver Notre-Seigneur leur montrait que la charité envers le prochain l'emportait sur le sabbat. Voici à ce sujet, d'après les Évangiles, les accusations des pharisiens contre Notre-Seigneur :

1 En ce temps-là, Jésus passait le long des blés un jour de sabbat, et ses disciples ayant faim se mirent à cueillir des épis et à les manger. 2 Les pharisiens, voyant cela, lui dirent : Voilà que vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire les jours de sabbat. 3 Mais il leur dit : N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim, et ceux qui étaient avec lui ? 4 Comme il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition, qu'il n'était permis de manger ni à lui ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux prêtres seuls ? 5 Ou n'avez-vous pas lu dans la loi qu'aux jours de sabbat, les prêtres violent le sabbat dans le temple, et sont sans reproches ? 6 Or, je vous le dis : Il y a ici quelqu'un de plus grand que le Temple. 7 Si vous compreniez cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents. 8 Car le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

9 Et, étant parti de là, il vint dans leur synagogue. 10 Or, il se trouvait là un homme qui avait la main desséchée, et ils l'interrogeaient, disant : Est-il permis de guérir les jours de sabbat ? afin d'avoir un prétexte pour l'accuser. 11 Mais il leur dit : Quel est celui de vous qui, n'ayant qu'une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du

sabbat, ne la prenne pour l'en retirer ? 12 Combien l'homme n'est-il pas au-dessus d'une brebis ? Il est donc permis de faire le bien les jours du sabbat. 13 Alors il dit à cet homme : Étendez votre main, et il l'étendit, et elle redevint aussi saine que l'autre. 14 Les pharisiens, étant sortis, tinrent conseil contre lui sur les moyens de le perdre. (Matth. 12 ; 1-14)

10 Or, il enseignait dans leur synagogue le jour du sabbat.

11 Voici venir une femme possédée d'un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans ; et elle était courbée et ne pouvait aucunement regarder en haut. 12 La voyant, Jésus l'appela et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité. 13 Et il lui imposa les mains, et aussitôt elle fut redressée et elle glorifiait Dieu.

14 Alors le chef de la synagogue prit la parole, et, s'indignant que Jésus l'eût guérie le jour du sabbat, il disait à la foule : Il y a six jours durant lesquels il faut travailler ; venez donc ces jours-là pour vous faire guérir, et non pas le jour du sabbat. 15 Mais le Seigneur, lui répondant, dit : Hypocrites, chacun de vous, le jour du sabbat, ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne de la crèche, pour les mener boire ? 16 Et cette fille d'Abraham, que Satan a liée, voilà dix-huit ans, ne fallait-il pas la délivrer de ce lien le jour du sabbat ? 17 Comme il parlait ainsi, tous ses adversaires étaient pleins de confusion. (Luc, 13 ; 10-17)

Explication du Tableau

8. Nous voyons, *en haut* de ce tableau, Moïse ordonnant aux Israélites, de la part de Dieu, de lapider un homme qui avait ramassé du bois le jour du sabbat.

9. Nous voyons, *en bas* du tableau, à *gauche*, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, derrière lui, les apôtres froissant, un jour de sabbat, quelques épis pour apaiser leur faim.

10. À *droite*, nous voyons, aux pieds de Jésus-Christ, un homme qui a une main desséchée, et, devant lui, des scribes et des pharisiens.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 34

LES COMMANDEMENTS

Quatrième Commandement de Dieu :

Tes père et mère honoreras, Afin de vivre longtemps.

1. Par le quatrième commandement, Dieu nous ordonne : 1° d'aimer nos père et mère ; 2° de les respecter ; 3° de leur obéir ; 4° de les assister dans leurs besoins.
2. Aimer ses père et mère, c'est leur être attaché du fond du cœur, et leur en donner des preuves lorsque l'occasion s'en présente.
3. Nous devons aimer nos père et mère, parce qu'après Dieu nous leur devons la vie et qu'ils s'imposent toutes sortes de peines pour nous.
4. Respecter ses père et mère, c'est les traiter avec beaucoup d'égards et supporter avec patience leurs infirmités et même leurs défauts.
5. Nous devons respecter nos père et mère et leur obéir, parce qu'ils tiennent auprès de nous la place de Dieu.
6. Nous les honorons lorsque nous demandons humblement à Dieu que tout leur réussisse, qu'ils soient environnés de la faveur et de la considération publiques, surtout aimés de Dieu et agréables aux saints qui sont dans le ciel.
7. Nous les honorons aussi lorsque nous réglons nos dispositions sur leur jugement et sur leur volonté.
8. Saint Paul a des recommandations du même genre : « Enfants, dit-il, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste. » Et encore : « Enfants, obéissez en tout à vos parents, car cela est agréable à Dieu. »
9. Nous honorons encore nos parents lorsque nous imitons leurs bonnes actions et leur conduite vertueuse. En effet, la plus grande marque d'estime que l'on puisse donner à quelqu'un, c'est de vouloir lui ressembler dans le bien.
10. C'est encore les honorer que de demander leur avis, et surtout de le suivre.
11. Nous les honorons enfin si nous avons soin de subvenir à leurs besoins, en leur procurant ce que réclament la nourriture et l'entretien.
12. C'est ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même nous enseigne, quand il reproche aux pharisiens leur impiété. « Pourquoi vous-mêmes, leur dit-il, violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition ? Car Dieu a dit : Honorez votre père et votre mère ; celui qui maudira son père et sa mère sera puni de mort. Mais vous, vous dites : quiconque dira à son père ou à sa mère : toute offrande que je présenterai vous servira, celui-là n'honorera pas son père et sa mère ; et vous avez rendu vain le commandement de Dieu à cause votre tradition. »

13. Accomplir nos devoirs envers nos père et mère est pour nous une obligation de tous les instants, mais surtout dans leurs maladies graves et dangereuses.

14. C'est alors que nous devons faire le nécessaire pour qu'ils ne soient point privés, pendant qu'ils ont leur connaissance, de la visite du prêtre, de la confession et des sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, que les chrétiens sont tenus de recevoir aux approches de la mort.

15. Ainsi fortifiés et comme environnés de ce magnifique cortège des vertus de foi, d'espérance, de charité et de religion, non seulement ils ne craindront pas la mort, puisqu'elle est inévitable, mais même ils la désireront, puisqu'elle ouvre directement l'éternité.

16. En dernier lieu, nous honorons encore nos parents après leur mort, en faisant des funérailles dignes d'eux, en leur donnant une sépulture convenable, en faisant célébrer pour eux des sacrifices anniversaires et en exécutant avec fidélité leurs dernières volontés.

17. Après la mort de ses père et mère, on doit exécuter fidèlement leurs dernières volontés et prier pour le repos de leur âme.

18. Ces paroles : *Afin de vivre longuement*, signifient que Dieu Bénit et récompense, souvent même en ce monde, l'enfant qui honore son père et sa mère.

19. L'enfant qui outrage ses père et mère, ou qui les abandonne dans leurs besoins, est maudit de Dieu, et les hommes l'ont en horreur.

20. Le parfait modèle d'obéissance que les enfants doivent imiter, c'est l'Enfant Jésus, qui fut soumis à Marie et à Joseph pendant tout le temps qu'il vécut avec eux à Nazareth.

Explication du Tableau

21. Nous voyons, *en haut* de ce tableau, l'Enfant Jésus aidant Marie dans les soins du ménage et Joseph dans les travaux de son état.

22. Nous voyons, *au bas* du tableau, à *gauche*, le jeune Tobie rendant la vue à son père en présence de l'ange Raphaël, en lui frottant les yeux avec du fiel de poisson qu'il avait rapporté de son voyage.

23. À *droite*, on voit Notre-Seigneur assistant saint Joseph, son père nourricier, à ses derniers moments, et le pressant affectueusement contre son Cœur sacré.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 35

LES COMMANDEMENTS

Quatrième Commandement de Dieu (suite) :

Tes père et mère honoreras, Afin de vivre longtemps.

Devoirs envers la famille et les supérieurs

1. Outre nos père et mère, le quatrième commandement nous ordonne encore d'honorer nos autres parents et tous nos supérieurs spirituels et temporels.
2. Nos supérieurs spirituels sont : Notre Saint-Père le Pape, notre Évêque et notre curé.
3. Nos supérieurs temporels sont : le souverain, les magistrats, les maîtres et les maîtresses.
4. Nous devons : 1° respecter nos supérieurs spirituels et temporels ; 2° leur obéir dans les choses où ils ont le droit de nous commander ; 3° prier pour eux.
5. Voici ce qui est écrit des Évêques et des prêtres : « Que les prêtres qui gouvernent bien soient doublement honorés, principalement ceux qui travaillent à prêcher et à instruire. » Et quelles marques d'affection profonde les Galates ne donnèrent-ils pas à l'apôtre saint Paul, pour qu'il pût rendre à leur bienveillance ce témoignage incroyable : Oui je l'atteste, vous étiez prêts alors, si la chose eût été possible, à vous arracher les yeux pour me les donner.
6. Il faut aussi fournir aux prêtres les choses qui leur sont nécessaires pour vivre. « Quel est le soldat, demande l'apôtre, qui fait la guerre à ses dépens ? » Et n'est-il pas écrit dans l'Ecclésiastique : « Honorez les prêtres, purifiez-vous par les oblations présentées de vos mains, donnez-leur la part des prémices et des hosties d'expiation, comme il a été ordonné. »
7. Nous devons aussi subvenir aux besoins du Souverain Pontife, sur qui pèse la charge de l'Administration centrale de l'Église et des multiples œuvres qui en dépendent.
8. L'apôtre enseigne qu'il faut aussi leur obéir. « Obéissez, dit-il, à vos conducteurs, et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte. »
9. Nous devons aussi les aider du secours de nos prières, eux qui sacrifient leur temps, leur santé, et leur vie pour le bien des âmes, et qui sont si souvent payés d'ingratitude.
10. Bien plus, Notre-Seigneur Jésus-Christ commande d'obéir même aux mauvais prêtres, si ce qu'ils nous conseillent est bon. « Ils sont assis sur la chaire de Moïse, dit-il des scribes et des pharisiens ; en conséquence, faites tout ce qu'ils vous

ordonnent, mais ne faites point ce qu'ils font, car ils disent ce qu'il faut faire et ne le font point. »

11. Il en faut dire autant des rois, des princes, des magistrats et de tous ceux à qui nous devons être soumis.

12. L'apôtre saint Paul, dans son Épître aux Romains, s'étend longuement sur l'honneur, les égards et le respect qui leur sont dus. Ailleurs, il nous avertit que nous devons prier pour eux.

13. Saint Pierre nous dit : « Soyez soumis, pour l'amour de Dieu, à toute créature revêtue du pouvoir, soit au roi comme souverain, soit au gouverneur comme étant envoyé par lui. » Car si nous leur rendons l'honneur, c'est à Dieu que cet honneur s'adresse.

14. Il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité, parce que : 1° Dieu le défend ; 2° la révolte est la source des plus grands maux pour la société.

15. Si on est appelé à élire un représentant quelconque de l'autorité, ne serait-ce que de lui donner notre voix, nous devons à notre pays, comme à notre conscience, de ne choisir ou de ne voter que pour ceux qui respectent Dieu, la religion, le droit et toutes les sages et chrétiennes libertés.

16. Néanmoins, si nos parents ou nos supérieurs nous commandaient ce qui est contraire à la loi de Dieu, nous devrions, tout en gardant le respect qui leur est dû, leur dire que notre conscience ne le permet pas, parce qu'*il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*.

Explication du Tableau

17. *En haut* du tableau, à *gauche*, nous voyons le Pape, entouré de cardinaux, d'Évêques et de prêtres, et recevant les hommages des rois, des magistrats, des soldats et des gens du peuple.

18. À *droite*, un souverain reçoit les hommages de ses sujets.

19. *Au milieu* de ce tableau, nous voyons Ruth et sa belle-mère Noémi, qu'elle a accompagnée de la terre de Moab à Bethléem. Ruth nous offre un exemple touchant de la piété filiale, en apportant à sa belle-mère les épis de blé qu'elle a glanés pour la nourrir.

20. *Le bas* du tableau représente, à *gauche*, des élèves sages et studieux, écoutant avec attention et respect les leçons de leurs maîtres et maîtresses ; à *droite*, on voit le terrible châtiment infligé à quarante-deux enfants qui avaient insulté le prophète Élisée en l'appelant *tête chauve*, et qui furent dévorés par deux ours.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-7.

N° 36

6

LES COMMANDEMENTS

Quatrième Commandement de Dieu (suite) :

Tes père et mère honoreras, Afin de vivre longtemps.

Devoirs des parents envers leurs enfants

1. Les père et mère sont obligés : 1° de pourvoir aux besoins de leurs enfants ; 2° de les élever chrétiennement ; 3° de les corriger ; 4° de leur donner le bon exemple.
2. Le premier devoir des père et mère envers leurs enfants est de les aimer tous également, avec une tendresse chrétienne, et sans faiblesse pour leurs défauts.
3. Les père et mère doivent regarder leurs enfants comme de précieux trésors que Dieu leur a confiés, et dont il leur demandera un compte rigoureux.
4. En disant que les parents doivent *pourvoir aux besoins* de leurs enfants, j'entends qu'ils doivent nourrir leurs enfants, les vêtir, les élever selon leur position et leur procurer un état convenable.
5. En disant que les père et mère doivent *élever chrétiennement* leurs enfants, j'entends qu'ils doivent : 1° leur apprendre les principaux mystères de la foi et leurs prières ; 2° les envoyer au catéchisme, et, autant que possible, à une école où ils reçoivent une instruction religieuse ; 3° les porter à aimer Dieu et à fuir le péché ; 4° les envoyer à confesser dès qu'ils ont atteint l'âge de raison.
6. Avant d'engager leurs enfants dans un état, les père et mère doivent prier pour connaître la volonté de Dieu, donner à leurs enfants de bons conseils et leur faire une sage liberté pour suivre l'appel de Dieu, soit pour le sacerdoce, soit pour la vie religieuse.
7. Les parents ne doivent désirer pour leurs enfants que la volonté de Dieu, comme nous l'enseigne la réponse de Jésus à la mère des apôtres Jacques et Jean :

20 Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, et se prosterna pour lui faire une demande. 21 Il lui dit : Que voulez-vous ? Elle répondit : Ordonnez que mes deux fils que voici soient assis, l'un à votre droite, l'un à votre gauche, dans votre royaume. 22 Jésus leur répondit : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. 23 Il leur dit : Vous boirez, en effet, mon calice, mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous le donner à vous, mais à ceux à qui mon père l'a préparé.

24 Entendant cela, les dix autres furent indignés contre les deux frères. 25 Mais Jésus, les appelant à lui, leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominant, et que les grands exercent la puissance sur elles. 26 Il n'en sera pas ainsi parmi vous ; et celui qui voudra être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur ; 27 et celui qui voudra être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave.

28 C'est ainsi que le fils de l'homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre. (*Matth.* 20 ; 20-28)

8. Par le devoir de la *correction*, j'entends que les père et mère doivent veiller sur la conduite de leurs enfants, les reprendre et les châtier quand ils font mal, mais sans emportement, et dans le seul but de les rendre meilleurs.

9. Par le devoir du *bon exemple*, j'entends que les père et mère doivent remplir leurs devoirs religieux : la prière, l'assistance à la messe et la pratique des sacrements, et éviter tout ce qui pourrait porter leurs enfants au péché, comme les blasphèmes, les médisances, les paroles déshonnêtes et les railleries contre la religion.

Explication du Tableau

10. Nous voyons, *au milieu* de ce tableau, sainte Anne apprenant à lire à la Sainte Vierge encore toute jeune enfant. Derrière Marie, se trouve saint Joachim, son père, qui la contemple avec un tendre intérêt.

11. *Le haut* du tableau représente, à *droite*, Blanche de Castille enseignant à saint Louis à prier, et lui disant : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que de vous voir commettre un péché mortel. »

12. Dans *le haut* du tableau, à *gauche*, un seigneur oblige son fils à demander pardon à un pauvre qu'il n'a pas honoré.

13. *Le bas* du tableau nous montre, dans la personne du grand-prêtre Héli, un exemple des terribles châtiments auxquels s'exposent les parents qui négligent de corriger leurs enfants. Héli avait deux fils, Ophni et Phinéas, qui détournaient le peuple du culte du Seigneur. Trop indulgent pour ses enfants, il éprouva comme eux les effets de la colère divine. Il apprit un jour que l'arche avait été prise par les Philistins, et que ses deux fils avaient été tués avec trente mille Israélites. À cette nouvelle, il tomba à la renverse et se brisa la tête.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 37

LES COMMANDEMENTS

Quatrième Commandement de Dieu (suite) :
Tes père et mère honoreras, Afin de vivre longtemps.

Devoirs des maîtres envers leurs serviteurs

1. Les maîtres sont obligés : 1° de se montrer bons et justes envers leurs serviteurs ; 2° de les soigner dans la maladie comme en santé ; 3° de veiller sur leur conduite ; 4° d'avoir soin qu'ils servent Dieu et qu'ils soient instruits des vérités de la religion.

2. Les maîtres doivent donc procurer à leurs serviteurs la facilité de remplir leurs devoirs religieux en ce qui concerne l'observation du dimanche, l'abstinence, les Pâques, et les porter à se bien acquitter de tous ces devoirs.

3. Cette obligation est fondée sur la parole de Dieu lui-même, qui a déclaré que les maîtres *lui rendront compte des âmes de ceux qui leur sont confiés.*

Explication du Tableau

4. Ce tableau nous offre deux exemples touchants de fidélité aux devoirs des maîtres envers leurs serviteurs. Le premier est celui du centurion de l'Évangile :

5 Ensuite, étant entré dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui, le priant, 6 en disant : Seigneur, mon serviteur est là, couché dans ma maison, paralytique et souffrant cruellement. 7 Jésus lui dit : J'irai et le guérirai. 8 Et le centurion lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement un mot et mon serviteur sera guéri. 9 Car moi qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, et qui ai des soldats sous la mienne, je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient ; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait. 10 Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. 11 Et je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux ; 12 tandis que les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. Là seront les pleurs et le grincement de dents. 13 Et Jésus dit au centurion : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et son serviteur fut guéri à cette heure même.

5. Ce centurion est représenté *en haut* du tableau, à genoux aux pieds de Jésus entouré de ses apôtres ; deux serviteurs qui l'ont accompagné se tiennent respectueusement derrière leur maître.

6. Le second exemple, représenté *en bas* du tableau, à *gauche*, est celui de saint Elzéar, comte de Sabran, en Provence. Ayant dressé un règlement de vie pour ses serviteurs, saint Elzéar le fit afficher dans l'un des plus beaux appartements de son palais, et il y réunissait ses domestiques pour le leur expliquer. En voici les principales dispositions :

Règlement de vie

- 1° Prière du matin et du soir ;
- 2° Assistance à la sainte messe ;
- 3° Fréquentation des sacrements ;
- 4° Dévotion à la Sainte Vierge et à saint Joseph ;
- 5° Éviter l'oisiveté ;
- 6° Fuir les mauvaises compagnies ;
- 7° Éviter les querelles, etc.

Saint Elzéar est debout sur un siège, en face de ses domestiques, auxquels il montre le règlement. Un crucifix et une statue de la Sainte Vierge ornent la salle. Sainte Delphine, épouse de saint Elzéar, assiste aux instructions et forme, avec ses servantes et ses filles d'honneur, le petit groupe à gauche de son mari.

Devoirs des serviteurs envers leurs maîtres

7. Les serviteurs sont obligés : 1° de respecter leurs maîtres ; 2° de les servir avec fidélité ; 3° de leur obéir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

8. Les serviteurs doivent regarder leurs maîtres comme les représentants de Dieu, et leur obéir en conscience comme à Dieu lui-même.

9. *Au bas* de ce tableau, à droite, Eliézer, serviteur d'Abraham, offre aux serviteurs un exemple remarquable de la fidélité qu'ils doivent à leurs maîtres. Il s'engage dans un voyage lointain et va en Mésopotamie chercher une épouse à Isaac son jeune maître. Chargé de présents, il est près d'un puits avec ses chameaux. Rébecca, fille de Nachor, frère d'Abraham, se trouvant là en ce moment avec quelques compagnes pour puiser de l'eau, en présente à Eliézer, qui, reconnaissant à ce signe la volonté du seigneur, lui offre en échange, de la part de son maître, les riches présents qu'il avait apportés.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 38

LES COMMANDEMENTS

Cinquième Commandement de Dieu :

Homicide point ne seras, De fait ni volontairement.

Ce qu'il défend : l'homicide

1. Le cinquième commandement défend : 1° de tuer quelqu'un de son autorité privée ; 2° de se tuer soi-même et de se battre en duel ; 3° de frapper le prochain, de lui dire des injures et de le haïr.
2. Le crime de ceux qui donnent la mort au prochain s'appelle *homicide*, et le crime de ceux qui se donnent la mort s'appelle *suicide*.
3. On se rend coupable d'homicide lorsqu'on donne volontairement et injustement la mort à son prochain.
4. Il est trois cas où l'on peut, sans péché, donner la mort à son prochain : 1° dans une guerre juste ; 2° en cas de légitime défense ; 3° pour exécuter les arrêts de la justice.
5. C'est un grand péché de souhaiter la mort du prochain ou de s'en réjouir, quand on le fait par haine ou par intérêt.
6. Il n'est pas permis d'accélérer la mort de quelqu'un, afin d'abréger ses douleurs.
7. Il n'est pas permis de se donner la mort, quelque malheureux qu'on soit, parce que notre vie appartient à Dieu et que seul il a le droit d'en disposer.
8. Celui qui se donne la mort s'expose à la damnation éternelle, puisque, ordinairement, il n'a pas le temps de faire pénitence.
9. Le suicide est un si grand crime que l'Église refuse au suicidé la sépulture chrétienne, lorsqu'on est certain qu'il jouissait de ses facultés en se donnant la mort.
10. Il n'est jamais permis, pas même à l'autorité publique, de tuer un innocent, lors même que le bien commun l'exigerait et que l'innocent y consentirait, car il n'est pas maître de sa vie, et c'est intrinsèquement mauvais de le tuer.
11. Il n'est pas permis de se souhaiter la mort, à moins que ce ne soit par le désir de voir Dieu dans le ciel ou pour ne plus l'offenser ici-bas.
12. Celui qui se bat en duel est très coupable, parce qu'il s'expose : 1° à donner la mort ou à la recevoir ; 2° à tomber en enfer ou à y précipiter l'âme de son prochain.
13. Les témoins de ceux qui se battent en duel sont aussi coupables qu'eux, parce qu'ils autorisent le duel par leur présence.

14. Avoir de la haine contre son prochain, ce n'est plus être le disciple de Jésus-Christ, car Notre-Seigneur a déclaré dans l'Évangile qu'on reconnaîtrait ses disciples à l'amour qu'ils auraient les uns pour les autres :

38 Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent. 39 Et moi je vous dis : Ne résistez point au méchant ; mais si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre joue. 40 Et à celui qui veut vous appeler en justice pour vous enlever votre tunique, abandonnez encore votre manteau. 41 Et à celui qui veut vous contraindre de faire mille pas, faites-en deux autres mille avec lui.

42 À qui vous demande, donnez, et ne vous détournerez point de celui qui veut emprunter de vous.

43 Vous avez entendu qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. 44 Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, 45 afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et descendre la pluie sur les justes et sur les injustes. 46 Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains aussi ne le font-ils pas ? 47 Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens ne le font-ils pas ?

48 Pour vous, soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait. (*Matth.*, 5 ; 38-48)

15. Il ne nous est pas permis de nous venger de ceux qui nous ont offensés, parce que Dieu seul a le droit de punir ceux qui font le mal, et qu'il s'est réservé le pouvoir de nous venger de ceux qui nous ont offensés.

Explication du Tableau

16. *Le haut* de ce tableau représente Caïn qui vient de tuer son frère Abel. Au moment où il cherche à fuir, Dieu lui reproche son crime, le maudit et le chasse de sa présence.

17. Nous voyons, *en bas* du tableau, à *droite*, Achitophel se pendant dans sa maison, après avoir poussé Absalon à usurper le trône de David, son père.

18. *Le bas* du tableau, à *gauche*, représente deux individus qui se battent en duel. Un pieux chrétien, se plaçant au milieu d'eux, les calme d'une main et, de l'autre, leur montre la Croix, du haut de laquelle Jésus-Christ les voit et condamne leur conduite.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 39

LES COMMANDEMENTS

Cinquième Commandement de Dieu (suite) :

Homicide point ne seras, De fait ni volontairement.

Ce qu'il défend : Le scandale

1. Le cinquième commandement nous défend encore de scandaliser le prochain.

2. Il faut entendre par le scandale toute parole, toute action, toute omission qui porte le prochain au mal, soit parce qu'elle est mauvaise, soit parce qu'elle paraît l'être.

3. Ce qui scandalise surtout le prochain, ce sont : 1° les paroles contraires à la religion, à la charité et à la pureté ; 2° les conseils qui tendent à porter les autres au mal ou à les détourner du bien.

4. On scandalise encore le prochain en lui procurant des écrits irrégieux et immoraux, et surtout en composant ces écrits.

5. C'est un grand péché de scandaliser le prochain, parce que l'on cause ainsi trop souvent la perte des âmes que Jésus-Christ a rachetées par son sang, et que souvent le scandale est irréparable.

6. Certaines personnes se scandalisent et prennent occasion de mal faire d'un acte qui n'est pas mauvais en soi. C'est ainsi que les pharisiens se scandalisaient des actes les meilleurs de Notre-Seigneur ou de ses disciples. Dans le passage suivant de l'Évangile, saint Marc nous en cite deux exemples :

37 Jean, prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vu quelqu'un, qui ne va pas avec nous, chasser les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché. 38 Mais Jésus dit : Ne l'en empêchez point, car personne ne peut faire de miracle en mon nom et aussitôt après parler mal de moi. 39 Car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

40 Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom, parce que vous êtes du Christ, en vérité, je vous le dis, il ne perdra point sa récompense. 41 Et quiconque scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui que l'on mît autour de son cou une de ces meules tournées par les ânes, et qu'on le jetât dans la mer.

42 Si donc votre main vous scandalise, coupez-la. Il vaut mieux pour vous entrer mutilé dans la vie que d'aller, ayant deux mains, dans la géhenne, dans le feu inextinguible, 43 là où leur ver ne meurent point et où le feu ne s'éteint jamais. 44 Et si votre pied vous scandalise, coupez-le. Il vaut mieux pour vous entrer boiteux dans la vie éternelle, que d'être jeté, ayant deux pieds, dans la géhenne du feu inextinguible, 45 là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais. 46 Si votre œil vous scandalise, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous entrer borgne dans

le royaume de Dieu, que d'être jeté, ayant deux yeux, dans la géhenne du feu, 47 là où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais. 48 Car tous seront salés par le feu comme toute victime est salée par le sel. 49 Le sel est bon. Que si le sel s'affadit, avec quoi lui donnerez-vous de la saveur ? Gardez bien le sel en vous, et soyez en paix les uns avec les autres. (Marc, 9.)

1 Des pharisiens et quelques-uns des scribes, venus de Jérusalem, s'assemblèrent auprès de Jésus. 2 Et ayant vu quelques-uns de ses disciples manger du pain avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées, ils les en blâmèrent. 3 Car les pharisiens et tous les juifs ne mangeaient point sans s'être souvent lavé les mains, suivant en cela la tradition des anciens. 4 Et lorsqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus sans s'être purifiés, et il y a beaucoup d'autres traditions qu'ils observent : la purification des coupes, des vases de terre ou d'airain et des lits.

5 Les pharisiens donc et les scribes l'interrogeaient : Pourquoi vos disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens, et mangent-ils leur pain avec des mains impures ? 6 Il leur répondit : Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, comme il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi, 7 et vain est le culte qu'ils me rendent, enseignant des doctrines qui sont des préceptes d'hommes. 8 Car, laissant de côté la loi de Dieu, vous vous attachez à la tradition des hommes, purifiant les vases et les coupes, et faisant encore beaucoup d'autres choses semblables. (Marc, 7.)

Explication du Tableau

7. Quand on a donné le scandale, on doit le réparer, autant que possible : 1° en détournant du mal ceux qu'on a scandalisé ; 2° en les portant au bien par ses exemples ; 3° en priant pour eux.

8. Ceux qui manquent à leurs devoirs sous prétexte de faire comme les autres sont coupables et insensés, car si les autres veulent perdre leur âme, ce n'est pas une raison pour que nous perdions aussi la nôtre.

9. *Ce tableau* représente Jésus-Christ avec ses disciples. Il leur montre d'une main l'enfant qu'il a fait venir et de l'autre un homme qui a une meule de moulin attachée au cou et qu'on jette à la mer.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-9.

N° 40

LES COMMANDEMENTS

Cinquième Commandement de Dieu (suite) :

Homicide point ne seras, De fait ni volontairement.

Ce qu'il ordonne

1. Le cinquième commandement de Dieu nous ordonne : 1° de pardonner à nos ennemis ; 2° de nous réconcilier avec eux ; 3° de leur faire du bien quand nous le pouvons ; 4° de faire du bien à ceux qui sont dans le besoin.

2. Notre premier devoir envers nos ennemis est de leur pardonner.

3. Ce devoir est si rigoureux que Jésus-Christ a déclaré dans l'Évangile que Dieu ne pardonnera pas à eux qui ne veulent pas pardonner.

17 Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes : je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir. 18 Car je vous le dis en vérité : Jusqu'à ce que passe le ciel et la terre, un seul iota ou un seul point de loi ne passera pas que tout ne soit accompli. 19 Celui donc qui violera un de ces moindres commandements et enseignera ainsi aux hommes sera regardé comme le moindre dans le royaume des cieux ; et celui qui les gardera et enseignera ainsi aux hommes, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. 20 Je vous le dis donc : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

21 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point ; celui qui tuera sera passible de jugement. 22 Et moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible de jugement ; quiconque dira à son frère : Raca sera passible du conseil, et celui qui l'appellera fou sera passible de la géhenne du feu. 23 Si donc, offrant votre présent à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, 24 laissez votre présent devant l'autel et allez-vous réconcilier avec votre frère ; et après, vous viendrez présenter votre offrande.

25 Accordez-vous promptement avec votre adversaire pendant que vous cheminez avec lui, de peur que votre adversaire ne vous livre au juge, que le juge ne vous livre à l'exécuteur, et que vous ne soyez jeté en prison. 26 Je vous le dis en vérité, vous n'en sortirez point que vous n'ayez rendu jusqu'à la dernière obole. (*Matth., 5.*)

4. Voici un autre passage de l'Évangile aussi explicite, et qui nous indique que le précepte du pardon des injures ne souffre point d'exception.

21 Pierre alors, s'approchant, lui dit : Seigneur, si mon frère pèche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à sept fois ?

22 Jésus lui dit : Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. 23 C'est pourquoi l'on a comparé le royaume des cieux à un roi qui voulut faire rendre leurs comptes à ses serviteurs. 24 Et, lorsqu'il eut commencé à le faire, on lui

en présenta un qui lui devait dix mille talents. 25 Celui-ci n'ayant pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, pour acquitter sa dette. 26 Mais se jetant à ses pieds, le serviteur le priait, disant : Soyez patient envers moi, et je vous rendrai tout. 27 Le maître de ce serviteur, ayant pitié de lui, le renvoya et lui remit sa dette.

28 Mais le serviteur, en sortant, rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers ; et, l'ayant saisi, il le tenait à la gorge jusqu'à l'étrangler, disant : Rends-moi ce que tu me dois.

29 Et, se jetant à ses pieds, son compagnon le priait, disant : Soyez patient envers moi, et je vous rendrai tout. 30 Mais lui ne voulut pas, et il s'en alla et le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il payât sa dette. 31 Les autres serviteurs, voyant ce qui arrivait, furent tout contristés, et ils vinrent, et ils racontèrent à leur maître tout ce qui s'était passé.

32 Alors son maître l'appela et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'as prié. 33 Ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? 34 Et son maître irrité le livra aux exécuteurs jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette. 35 Ainsi vous fera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur. (*Matth.*, 18.)

5. Notre troisième devoir envers nos ennemis est de leur faire du bien quand nous le pouvons.

Explication du Tableau

6. Nous voyons, *en bas* du tableau, à *droite*, saint Cyprien, martyr, faisant donner par ses proches une somme d'argent au bourreau qui allait le décapiter.

7. La partie *supérieure* de ce tableau représente saint Étienne, diacre et premier martyr, nous donnant un exemple admirable du pardon des ennemis. À genoux, les yeux levés au ciel, il adresse à Dieu cette touchante prière pour les juifs qui le lapident : *Seigneur, ne leur imputez pas ce péché*. Soudain, le ciel s'ouvre devant lui. Dieu le regarde avec complaisance en lui tendant les bras. Un ange lui offre la palme du martyre, et un autre lui montre la couronne qui l'attend.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 41

LES COMMANDEMENTS

Sixième Commandement de Dieu :

Luxurieux point ne seras, De corps ni de consentement.

1. Par le sixième commandement, Dieu défend les actions, les paroles, les regards déshonnêtes, et généralement tout ce qui nous porte à l'impureté.

2. L'impureté est un grand péché : 1° parce que, plus que tout autre péché, elle efface de notre âme l'image de Dieu en nous rendant semblables aux bêtes ; 2° parce qu'elle profane nos corps, qui sont les membres de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit.

3. Les principaux effets de l'impureté sont d'aveugler l'esprit, de faire perdre la foi et de conduire à une mort prématurée.

4. Pour ne point tomber dans l'impureté, il faut faire chaque jour ses prières du matin et du soir, honorer particulièrement la Sainte Vierge, s'approcher fréquemment des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et éviter les occasions dangereuses.

5. Il faut aussi se mortifier, car il y a des démons qu'on ne peut chasser que par la prière et par le jeûne, comme le dit Notre-Seigneur dans saint Marc :

16 Quelqu'un de la foule lui répondit : Maître, je vous ai amené mon fils, possédé d'un esprit muet. 17 Et partout où l'esprit s'empare de lui, il le jette à terre, et l'enfant écume, grince des dents et se dessèche ; et j'ai dit à vos disciples de les chasser, mais ils ne l'ont pu. 18 Jésus leur dit : Ô race incrédule, jusqu'à quand serai-je au milieu de vous ? jusqu'à quand vous supporterez-vous ? Amenez-moi l'enfant. 19 Et ils le lui amenèrent. Et sitôt qu'il eut vu Jésus, l'esprit le tourmenta ; et, jeté violemment contre terre, il s'y roulait en écumant. 20 Jésus demanda au père : Depuis combien de temps est-il en cet état ? Et le père dit : Depuis son enfance.

21 Souvent l'esprit l'a jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr ; si vous pouvez quelque chose, ayez pitié de nous et secourez-nous. 22 Jésus lui dit : Si vous pouvez croire, tout est possible à celui qui croit. 23 Et aussitôt, le père de l'enfant s'écria, disant avec larmes : Je crois Seigneur, aidez mon incrédule. 24 Et Jésus, voyant le peuple qui s'assemblait, menaça l'esprit immonde, lui disant : Esprit sourd et muet, je te le commande, sors de cet enfant et ne rentre plus en lui. 25 Et, poussant un grand cri, et l'agitant avec violence, l'esprit sortit de l'enfant, qui devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : il est mort. 26 Mais Jésus le prenant par la main et le soulevant, il se leva.

27 Et lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en secret : Pourquoi n'avons-nous pu le chasser ? 28 Il leur dit : Cette sorte de démons ne peut se chasser que par la prière et le jeûne. (*Marc, 9.*)

6. Les occasions les plus ordinaires de l'impureté sont : l'oisiveté, les mauvais livres, les mauvais journaux, les mauvais tableaux, les mauvaises chansons, les mauvaises compagnies, le luxe dans les habits, les spectacles, les danses, les excès dans le boire et le manger.

Explication du Tableau

7. *Le haut* de ce tableau représente le déluge, dans lequel Dieu fit périr tous les hommes, excepté Noé et sa famille. Dieu envoya ce terrible châtement pour punir les hommes qui se livraient à toutes sortes de crimes et particulièrement au vice de l'impureté. Noé, qui pratiquait la vertu, fut préservé du déluge. Pendant que tout était englouti dans l'abîme, il était caché dans une arche que Dieu lui avait fait construire et qui flottait sur les eaux.

8. *Plus bas*, nous voyons les villes de Sodome et de Gomorrhe détruites par le feu du ciel. Dieu punit ainsi ces villes parce que leurs habitants commettaient le péché d'impureté. Le juste Loth, neveu d'Abraham, fut préservé de ce châtement : averti par des anges, il quitta Sodome avec sa femme et ses deux filles, avant la destruction de cette ville. La femme de Loth fut changée en une statue de sel, parce que, contre la défense de l'ange, elle s'était retournée pour voir l'incendie de Sodome et de Gomorrhe.

9. Nous voyons, *à l'angle de droite*, Samson aux pieds d'une femme nommée Dalila, pour laquelle il avait conçu une passion coupable. Cette passion aveugla tellement l'esprit de Samson, qu'il fit connaître à Dalila le secret de sa force prodigieuse en lui disant qu'elle venait de sa chevelure. Dalila lui fit alors couper les cheveux et le livra aux Philistins, qui lui crevèrent les yeux et le condamnèrent à tourner la meule d'un moulin.

10. *Dans l'angle de gauche*, nous voyons deux fils de Jacob, Siméon et Lévi, passant au fil de l'épée le roi Sichem, qui avait déshonoré leur sœur Dina, et, avec lui, Hémor, son père, et tous les Sichémistes mâles. Ainsi vengée, Dina est délivrée par ses autres frères, qui enlèvent en même temps les femmes des Sichémistes, leurs enfants et leurs bestiaux.



Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

N° 42

LES COMMANDEMENTS

Septième Commandement de Dieu :

Le bien d'autrui tu ne prendras, Ni retiendras à ton escient.

1. Le septième commandement nous défend : 1° de prendre le bien d'autrui ; 2° de le retenir injustement ; 3° de causer aucun dommage au prochain.

2. Ceux qui prennent le bien d'autrui sont : les voleurs, les domestiques et ouvriers infidèles, les marchands sans probité, les plaideurs de mauvaise foi, les magistrats et les juges corrompus, les usuriers et tous ceux enfin qui s'approprient ce qui ne leur appartient pas.

3. Les enfants qui volent leurs parents pèchent contre le septième commandement, parce qu'ils s'approprient un bien qui ne leur appartient pas encore.

4. C'est toujours un péché de prendre injustement le bien d'autrui ; mais ce péché est plus ou moins grave, selon le plus ou moins de valeur de l'objet qu'on a pris.

5. Il peut arriver des circonstances qui rendent mortel un vol léger en lui-même ; par exemple, lorsqu'un vol léger fait un tort notable ou lorsqu'on a l'intention d'arriver, par plusieurs vols légers, à prendre une somme considérable.

6. On retient injustement le bien d'autrui : 1° en gardant un objet trouvé sans recherche à qui il appartient ; 2° en détournant des objets de succession ; 3° en ne rendant pas le dépôt qu'on a reçu ; 4° en ne payant pas ou en faisant trop attendre le salaire aux ouvriers et aux domestiques.

7. On cause du dommage au prochain : 1° en gâtant ou en détruisant ce qui lui appartient ; 2° en l'empêchant, par des moyens injustes, de faire un gain légitime.

8. On pèche encore contre le septième commandement, en participant à l'injustice des autres.

9. Voici les conseils de Jean-Baptiste aux foules qui venaient lui confesser leurs injustices :

9 Déjà la cognée est placée à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. 10 Et le peuple l'interrogeait, disant : Que ferons-nous donc ? 11 Et leur répondant, il disait : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même.

12 Des publicains vinrent aussi pour être baptisés et lui dirent : Maître, que ferons-nous ? 13 Il leur dit : N'exigez rien de plus que ce qui vous a été prescrit. 14 Et des soldats aussi l'interrogeaient, disant : Et nous, que ferons-nous ? Et il leur dit : Ne frappez personne et ne calomniez point, et contentez-vous de votre solde.

15 Or, comme le peuple se préoccupait et que tous se demandaient en leurs cœurs si Jean n'était point par hasard le Christ, 16 Jean leur répondit à tous, disant : Pour

moi, je vous baptise dans l'eau, mais viendra Celui qui est plus fort que moi, à qui je ne suis pas digne de délier la courroie de sa chaussure ; lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu. 17 Le van est en sa main, et il purifiera son aire, et il rassemblera le froment dans son grenier, et, pour la paille, il la brûlera dans le feu qui ne s'éteint point (*Luc, 3.*)

Explication du Tableau

10. Nous voyons, à *gauche*, le vieux Tobie, devenu aveugle et pauvre, après avoir possédé de grands biens et pratiqué beaucoup d'œuvres de charité. Sa femme travaillait pour le nourrir avec leur jeune fils. Un jour qu'on lui avait donné un chevreau, Tobie, entendant le bêlement de l'animal, dit aussitôt : « Prenez garde qu'il ne soit le fruit d'un vol ; alors, il faudrait le rendre à ses maîtres, car il ne nous est pas permis de profiter pour notre nourriture de ce qui a été dérobé. »

11. *Le haut* de ce tableau représente Achab, roi d'Israël, percé d'une flèche dans un combat. Un jour, ce prince voulut avoir une vigne qui appartenait à un Israélite nommé Naboth ; mais celui-ci refusa de lui céder l'héritage de ses pères. De concert avec Jézabel, son épouse, encore plus méchante que lui, Achab fit périr Naboth et s'empara de sa vigne. Le prophète Élie vint alors lui dire de la part de Dieu : « En ce lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi ton sang. » Quelque temps après, Achab, étant en guerre avec le roi de Syrie, se déguisa pour éviter les coups des ennemis ; mais une flèche lancée au hasard vint le percer, et le sang qui coula de sa blessure fut léché par les chiens, comme l'avait prédit Élie.

12. Nous voyons *en bas*, à *droite*, un Israélite nommé Achan qui, après la prise de Jéricho, s'était approprié, contre la défense du Seigneur, une partie des brebis, deux cents sicles d'argent, une règle d'or et un manteau d'écarlate. Ce vol reçut un châtement terrible. Sur l'ordre de Josué, Achan fut lapidé par le peuple et brûlé avec tout ce qui lui appartenait.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 43

LES COMMANDEMENTS

Septième Commandement de Dieu (suite) :

Le bien d'autrui tu ne prendras, Ni retiendras à ton escient.

1. Les serviteurs et les employés pèchent ordinairement contre le septième commandement en trompant leurs maîtres et en administrant mal les biens de leurs maîtres.

2. Même dans les moindres choses, les serviteurs ne doivent pas tromper leurs maîtres :

9 Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin que, lorsque vous manquerez de tout, ils vous reçoivent dans leurs tabernacles éternels. 10 Qui est fidèle dans les moindres choses est fidèle aussi dans les plus grandes ; et qui est injuste dans les petites choses est aussi injuste dans les grandes. 11 Si donc vous n'avez pas été fidèle dans les richesses d'iniquité, qui donc vous confirmera les biens véritables ? 12 Et si vous n'avez pas été fidèle pour un bien étranger, ce qui est à vous, qui vous le donnera ? 13 Nul serviteur ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. (*Luc, 16 ; 9-13*)

3. On fait un procès injuste lorsqu'on traduit quelqu'un en justice pour l'obliger à payer ce qu'il ne doit pas.

4. Ceux qui ne payent pas leurs dettes offensent Dieu, parce qu'ils retiennent injustement le bien d'autrui.

5. Celui qui a fait tort au prochain est obligé de restituer au plus tôt le bien mal acquis et de réparer tout le dommage qu'il a causé par lui-même ou par d'autres.

6. La restitution, quand elle est possible, est tellement nécessaire, que sans elle le vol ne saurait être pardonné. C'est ce que promet Zachée lorsque Notre-Seigneur vint loger dans sa maison :

1 Jésus, étant entré dans Jéricho, allait par la ville ; 2 et voilà qu'un homme, nommé Zachée, chef des publicains et fort riche lui-même, 3 cherchait à voir qui était Jésus, et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était très petit de taille. 4 Courant en avant, il monta sur un sycomore pour le voir, parce qu'il devait passer par là. 5 Arrivé en cet endroit, Jésus leva les yeux et, l'ayant vu, lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre ; car aujourd'hui, c'est dans votre maison qu'il faut que je m'arrête. 6 Et il se hâta de descendre, et il le reçut avec joie.

7 Ce que voyant, ils murmuraient tous, disant : Il est allé loger chez un homme pécheur. 8 Mais Zachée, debout devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort de quelque chose à quelqu'un, je lui rends le quadruple.

9 Jésus lui dit : Aujourd'hui le salut est entré dans cette maison, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham. 10 Car le fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri. (Luc, 19.)

7. L'auteur d'un vol ou d'un dommage n'est pas seul obligé de restituer ; cette obligation s'étend à tous ceux qui ont participé en quelque manière au vol ou au dommage causé au prochain.

8. On participe au vol ou au dommage causé au prochain : 1° lorsqu'on le commande ; 2° qu'on le conseille ; 3° qu'on le recèle ; 4° enfin, lorsque, étant obligé de l'empêcher, on ne l'empêche pas.

9. La restitution doit se faire dans l'ordre suivant : C'est le détenteur de la chose volée qui doit la restituer avant tous les autres. À son défaut, la restitution doit être faite par celui qui a commandé ou conseillé le vol, et ensuite par celui qui l'a exécuté.

10. Il faut restituer à celui à qui on a fait du tort, ou, s'il est mort, à ses héritiers.

11. Si l'on avait soi-même hérité des biens mal acquis, il faudrait les restituer, parce qu'il n'est pas permis de retenir injustement le bien d'autrui.

12. Si l'on ne sait à qui appartient le bien qu'on est obligé de restituer, il faut consulter ses supérieurs et exécuter ce qu'ils diront.

13. On doit restituer la chose même que l'on a prise si elle existe encore en nature ; si elle n'existe plus, on doit en restituer la juste valeur.

14. Si l'on n'a pas de quoi restituer, on doit avoir l'intention de le faire et prendre les moyens de restituer le plus tôt possible.

15. Le meilleur moyen d'éviter toute injustice, c'est de respecter le bien d'autrui comme nous voulons qu'on respecte le nôtre.

Explication du Tableau

16. *Le haut* du tableau représente l'ange Raphaël réclamant à Gabélus une somme d'argent que le vieux Tobie lui avait autrefois prêtée. Gabélus, loin de renier cette dette, s'empresse de la payer à l'ange.

17. Nous voyons, à *droite*, un homme puissant qui veut dépouiller de son bien un plus faible que lui, le menaçant de lui susciter des procès injustes et ruineux s'il ne cède à ses exigences.

18. On voit, *en bas*, à *gauche*, un serviteur infidèle qui a dissipé le bien de son maître.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

LES COMMANDEMENTS

Huitième Commandement de Dieu :

Faux témoignage ne diras, Ni mentiras aucunement.

1. Ce commandement nous défend : 1° le faux témoignage ; 2° le mensonge ; 3° la calomnie ; 4° la médisance ; 5° le jugement téméraire.

Le faux témoignage

2. On fait un faux témoignage lorsqu'on est appelé en justice comme témoin et qu'on ne dit pas la vérité.

3. Le faux témoignage est toujours un péché mortel, car celui qui le rend commet un parjure, puisqu'il viole le serment qu'il a fait de dire la vérité ; souvent aussi il commet une injustice en faisant condamner un innocent.

4. Celui qui a rendu un faux témoignage est obligé de réparer tout le dommage dont il est cause.

5. On pèche encore d'une manière analogue au faux témoignage, par exemple, en produisant de faux témoins ou de faux titres, faisant condamner ou en condamnant celui qu'on sait innocent.

Explication du Tableau

6. *Le haut* de ce tableau représente Notre-Seigneur Jésus-Christ amené par les juifs devant Pilate, qui est assis sur son tribunal. L'un des assistants lève la main et, montrant Jésus, déclare qu'il l'a entendu défendre de payer le tribut à César. C'était là un faux témoignage, car Jésus avait dit, au contraire, qu'il fallait rendre à César ce qui appartenait à César.

7. Saint Marc rapporte un autre faux témoignage contre Notre-Seigneur :

55 Or, les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient un témoignage contre Jésus, pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point. 56 Car plusieurs déposaient faussement contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.

57 Quelques-uns, se levant, portaient contre lui ce faux témoignage, disant : 58 Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce Temple fait de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait de main d'homme. 59 Mais leurs témoignages ne s'accordaient point.

60 Alors, le grand-prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, disant : Vous ne répondez rien à ce que ces hommes déposent contre vous ? 61 Mais Jésus se taisait, et il ne répondit rien. Le grand-prêtre, l'interrogeant de nouveau, lui dit : Êtes-vous le Christ, Fils du Dieu béni ? 62 Jésus lui dit : Je le suis ; et vous verrez le fils de l'homme, assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel. (*Marc, 14.*)

8. *En bas* du tableau, à *gauche*, on voit Jézabel, épouse d'Achab, roi d'Israël, dévorée par des chiens. Cette femme impie, voulant se défaire de Naboth, qui refusait de céder à Achab l'héritage de ses pères, fit suborner de faux témoins qui l'accusèrent d'avoir blasphémé contre Dieu et contre le roi. Naboth fut condamné à mort et lapidé. Mais le crime de Jézabel ne resta pas impuni. Le successeur d'Achab, Jéhu, qui est ici monté sur un cheval, la fit précipiter du haut de son palais, et son corps fut dévoré par des chiens.

9. Un autre exemple de faux témoignage est aussi celui proféré par les Juifs contre saint Étienne. On lit dans les Actes des Apôtres :

7 Cependant la parole de Dieu se répandait de plus en plus, et le nombre des disciples augmentait fort dans Jérusalem. Il y en avait aussi beaucoup d'entre les prêtres qui obéissaient à la foi. 8 Or, Étienne, qui était plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. 9 Et quelques-uns de la synagogue appelée la synagogue des Affranchis, et de celles des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux de Cilicie et d'Asie, s'élevèrent contre Étienne et disputaient avec lui. 10 Mais ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parlait. 11 Alors ils subornèrent des gens qui dirent : Nous l'avons entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. 12 Et ainsi ils émurent le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi, et se jetant sur Étienne, ils l'enlevèrent et l'entraînèrent au Conseil. 13 Et ils produisirent contre lui de faux témoins qui disaient : Cet homme-là ne cesse point de proférer des blasphèmes contre le lieu saint et contre la loi, 14 car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu-ci et changera les ordonnances que Moïse nous a laissées. (Act. 6.)

10. À *droite*, nous voyons Daniel, âgé de douze ans ; en face de lui est Suzanne, entourée de ses parents et de ses amis. Les deux vieillards qu'on voit derrière Suzanne avaient rendu contre elle un faux témoignage en déclarant qu'ils l'avaient surprise à commettre une action infâme. Suzanne fut condamnée à mort, et elle allait être lapidée, lorsque le jeune Daniel s'écria qu'elle était innocente. Il convainquit les deux vieillards de faux témoignage, et ils furent mis à mort.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 45

LES COMMANDEMENTS

Huitième Commandement de Dieu (suite) :

Faux témoignage ne diras, Ni mentiras aucunement.

Le mensonge

1. Mentir, c'est dire une chose qu'on ne croit pas vraie, avec l'intention de tromper.
2. Il y a trois sortes de mensonges : le mensonge joyeux, le mensonge officieux, et le mensonge pernicieux.
3. Le mensonge joyeux est celui qu'on fait par plaisanterie, pour se récréer ou pour récréer les autres.
4. Le mensonge officieux est celui qu'on fait pour son utilité ou pour celle d'autrui.
5. Le mensonge pernicieux est celui qu'on fait pour nuire au prochain.
6. De ces trois mensonges, le plus coupable est le mensonge pernicieux, qui serait un péché mortel, s'il causait au prochain un dommage considérable, soit dans ses biens, soit dans sa réputation.
7. Il n'est jamais permis de mentir, même pour s'excuser ou pour rendre service à quelqu'un.
8. Le mensonge est toujours un péché, parce qu'étant opposé à la vérité, il fait injure à Dieu, qui est la vérité même.

Explication du Tableau

9. *Le haut* de ce tableau représente saint Paul et une femme nommée Saphire, qui tombe morte à ses pieds.

1 Alors un homme nommé Ananie, et Saphire, sa femme, vendirent ensemble un fond de terre 2 et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avait reçu, il apporta le reste et le mit aux pieds des apôtres. 3 Mais Pierre lui dit : Ananie, comment Satan vous a-t-il tenté jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit et détourner une partie du prix de ce fond de terre. 4 Ne demeurerait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder ? Et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous ? Comment ce dessein a-t-il pu vous entrer dans le cœur ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.

5 Ananie, ayant entendu ces paroles, tomba et rendit l'esprit ; et tous ceux qui entendirent parler de cette mort furent saisis d'une grande crainte. 6 Aussitôt les jeunes gens s'étant levés enlevèrent le corps et l'emportèrent pour l'ensevelir.

7 Environ trois heures après, sa femme, qui ne savait rien de ce qui était arrivé, entra, 8 et Pierre lui dit : Femme, dites-moi, n'avez-vous point vendu votre fonds de terre que tant ? Elle répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela. 9 Alors Pierre

lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari qui sont à cette porte, et qui vont aussi vous porter en terre.

10 Au même moment, elle tomba à ses pieds et rendit l'esprit. Ces jeunes hommes étant entrés, la trouvèrent morte, et l'ayant emportée, ils l'enterrèrent auprès de son mari. 11 Cet évènement répandit une grande frayeur dans toute l'Église et parmi tous ceux qui en entendirent parler. (Act. 5.)

10. *En bas, à gauche*, nous voyons Ève trompée par le serpent, qui lui dit : « Si vous mangez de ce fruit, vous ne mourrez point, mais vous serez semblables à Dieu, connaissant le bien et le mal. »

11. L'humanité toute entière a été perdue par ce mensonge du démon, que Notre-Seigneur appelle « menteur et père du mensonge » dans le passage suivant de l'Évangile :

42 Jésus leur dit donc : Si Dieu était votre père, certes vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je suis venu, et je ne suis point venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. 43 Pourquoi ne reconnaissez-vous pas mon langage ? Parce que vous ne pouvez écouter ma parole. 44 Vous êtes les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur et le père du mensonge. 45 Pour moi, quand je dis la vérité, vous ne me croyez point. 46 Qui de vous me convaincra de péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous point ? 47 Qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu. Vous n'écoutez point, parce que vous n'êtes point de Dieu. (Jean, 8.)

12. *À droite*, on voit Élisée et son serviteur Giézi. Celui-ci avait menti en se disant envoyé par le prophète pour demander à Naaman un talent d'argent et deux habits. Ayant reçu du général syrien deux talents d'argent et deux habits, Giézi mentit une seconde fois en disant à Élisée qu'il n'était pas sorti de sa maison. En punition de ce double mensonge, il fut frappé de lèpre, lui et toute sa race.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 46

LES COMMANDEMENTS

Huitième Commandement de Dieu (suite) :
Faux témoignage ne diras, Ni mentiras aucunement.

La Calomnie

1. Calomnier, c'est imputer à quelqu'un une faute dont il est innocent, ou un défaut qu'il n'a pas.

La Médisance

2. Médire, c'est découvrir sans nécessité les défauts ou les fautes du prochain, ou bien rabaisser ses bonnes qualités.

3. Quand il est nécessaire de révéler les défauts ou les fautes du prochain, on ne doit pas les faire connaître qu'à ceux qui peuvent y remédier, ou à ceux qui en souffriraient quelque dommage s'ils n'en étaient pas avertis.

4. Quoique la chose qu'on rapporte soit vraie, il y a péché à la dire, parce que la charité nous défend d'ôter sans raison au prochain la bonne réputation dont il jouit.

5. Ce n'est pas une médisance de dire du prochain un mal connu et public, mais alors il faut éviter ce qui sentirait la malignité.

6. La médisance peut être un péché mortel, car saint Paul a dit que « les médisants n'entreront point dans le royaume des cieux ».

7. La calomnie et la médisance sont des péchés mortels, lorsque le mal qu'on dit injustement du prochain est grave en lui-même et fait un tort considérable à sa réputation.

8. Il y a des circonstances qui augmente la gravité de ces deux péchés, par exemple, lorsqu'on dit du mal de ses supérieurs, des personnes consacrées à Dieu, de beaucoup de personnes à la fois, ou devant un grand nombre de personnes.

9. Il n'est pas permis d'écouter avec plaisir la médisance ou la calomnie, car c'est participer au péché des médisants et des calomniateurs

10. Quand on entend médire, on doit, si on le peut, empêcher la médisance ; si on ne le peut pas, on doit détourner la conversation, ou du moins montrer par son silence qu'on ne prend pas plaisir à la médisance.

11. Il est défendu, en général, de rapporter à quelqu'un le mal qu'on a entendu dire de lui ; la Sainte Écriture dit que Dieu déteste ceux qui, par leurs rapports, sèment la division entre les frères.

12. Celui qui a fait tort au prochain par calomnie ou par médisance est obligé de réparer, autant qu'il le peut le dommage qu'il lui a causé.

13. On doit réparer le tort fait au prochain par la calomnie en déclarant que le mal qu'on a dit de lui est faux. Le médisant doit faire tout ce qu'il peut pour rétablir la réputation du prochain, en excusant ses torts ou en faisant valoir ses bonnes qualités.

Le Jugement téméraire

14. Juger témérairement, c'est concevoir une mauvaise opinion du prochain sans raison suffisante.

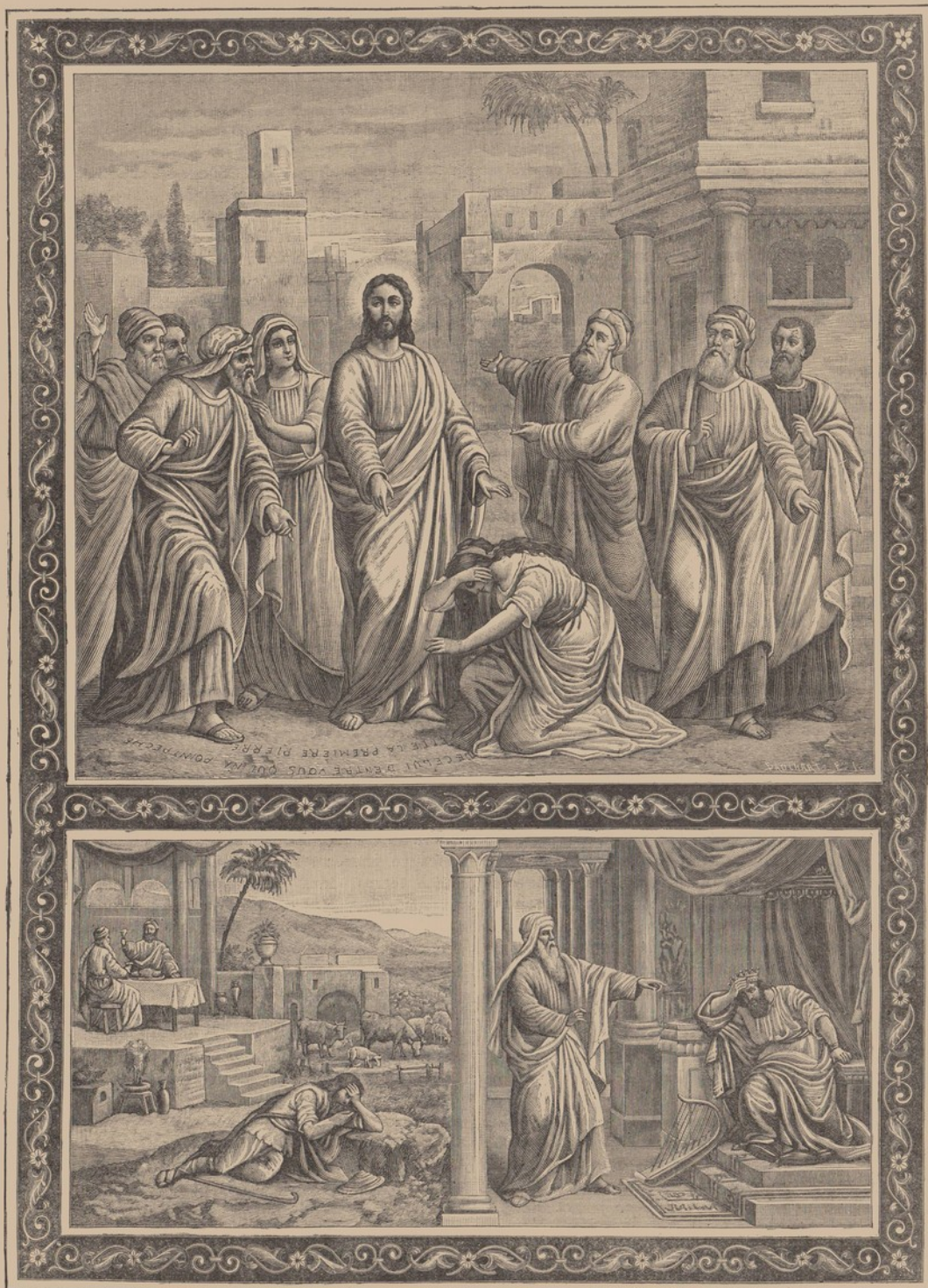
15. Le jugement téméraire est un péché, parce que la justice et la charité défendent de penser du mal de quelqu'un sans preuve suffisante.

Explication du Tableau

16. Le *haut* de ce tableau représente le jeune Joseph conduit en prison pour un crime dont il avait été faussement accusé par la femme de Putiphar. Celle-ci éprise pour lui d'un amour coupable, le sollicita un jour de consentir à sa passion. Mais Joseph, ne voulant pas offenser Dieu s'y refusa et prit la fuite. Cette méchante femme retint son manteau et l'accusa devant son mari d'avoir tenté de la séduire. Putiphar crut cette calomnie et fit jeter Joseph en prison.

17. *En bas* du tableau, à *gauche*, nous voyons le grand prêtre Aaron et Marie sa sœur, à genoux devant l'Arche d'alliance ; au-dessus de l'Arche, on voit Dieu lui-même. Aaron et Marie avaient murmuré contre Moïse, leur frère. Mais le Seigneur, les ayant fait comparaître devant l'Arche, les reprit de leur murmure et frappa Marie d'une lèpre qui dura sept jours.

18. À *droite*, nous voyons saint Paul dans l'île de Malte, où il avait débarqué à la suite d'une tempête. Les habitants de cette île le traitèrent, ainsi que ses compagnons, avec beaucoup d'humanité. Ils allumèrent un grand feu, à cause de la pluie et du froid qu'il faisait. Or Paul, ayant mis dans le feu quelques sarments qu'il avait amassés, la chaleur en fit sortir une vipère qui s'élança sur sa main. Les barbares, voyant cette bête qui lui pendait de la main, se disaient les uns aux autres : « Sans doute, cet homme est un meurtrier ; car, après qu'il a été sauvé de la mer, la justice divine ne veut pas le laisser vivre. » Mais ils virent bientôt combien ce jugement était peu fondé, car Paul, ayant secoué la vipère dans le feu, n'en reçut aucun mal.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-9.

N° 47

LES COMMANDEMENTS

Neuvième Commandement de Dieu :

L'œuvre de chair ne désireras, Qu'en mariage seulement.

1. Par le neuvième commandement, Dieu nous défend tout désir et toute pensée déshonnête. Notre-Seigneur dit dans l'Évangile :

27 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point l'adultère. 28 Et moi je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son cœur. (Matth., 5.)

2. Le neuvième commandement diffère du sixième en ce que le sixième défend tout acte extérieur d'impureté, comme les paroles et les actions, tandis que le neuvième défend même le désir et la pensée d'une action impure.

3. Il y a mauvais désir lorsqu'on voudrait faire le mal, s'il était possible. Il y a mauvaise pensée lorsqu'on se représente le mal à l'esprit sans vouloir le faire.

4. Le mauvais désir est un péché, quoiqu'on ne l'exécute pas, parce qu'on n'a pas le droit de désirer ce qu'il n'est pas permis de faire.

5. Les mauvaises pensées auxquelles on s'arrête volontairement sont des péchés, même quand on n'aurait aucun dessein de les exécuter.

6. La raison en est qu'on offense Dieu en pensant volontairement et avec plaisir à des choses qui lui déplaisent souverainement et qui portent à faire mal.

7. Les pensées mauvaises auxquelles on résiste fidèlement ne sont pas des péchés ; elles deviennent même pour nous des occasions de mérite et c'est ce qui doit nous exciter à combattre courageusement contre les tentations.

8. Pour vaincre les tentations impures, il faut : 1° se rappeler que Dieu nous voit et qu'il nous jugera ; 2° élever son cœur à Dieu par une courte invocation ; 3° résister dès le commencement de la tentation ; 4° invoquer la Très Sainte Vierge.

Explication du Tableau

9. *Le haut* de ce tableau représente Notre-Seigneur et, à ses pieds, une femme qui entraînée par un mauvais désir, s'était rendue coupable d'adultère. En voici le récit, d'après l'Évangile :

3 Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère, et, la plaçant au milieu, 4 ils dirent à Jésus : Maître, cette femme vient d'être surprise en adultère. 5 Or, Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider ces femmes-là ; vous donc, que dites-vous ? 6 Ils parlaient ainsi pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivait sur la terre avec le doigt. 7 Et, comme ils persistaient à l'interroger, il se leva et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre. 8 Et, se baissant de nouveau, il écrivait sur la terre. 9

Ayant ouï cette parole, ils sortirent l'un après l'autre, les plus vieux les premiers ; et Jésus demeura seul avec la femme debout au milieu.

10 Alors Jésus, se relevant, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a condamné ? 11 Elle répondit : Personne Seigneur. Jésus lui dit : Je ne vous condamnerai pas non plus ; allez et ne péchez plus. (*Jean, 8.*)

10. *En bas* du tableau, à *droite*, on voit le roi David et devant lui le prophète Nathan. Celui-ci reproche à David l'adultère qu'il a commis avec Bethsabée et le meurtre d'Urie son époux.

11. L'image de *gauche* nous met sous les yeux l'apologue dont se servit Nathan pour faire sentir à David l'énormité de son crime. « Il y avait, lui dit-il, deux hommes dans une ville, l'un riche et l'autre pauvre. Le riche avait des brebis et des bœufs en grand nombre ; mais le pauvre n'avait qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, et qui avait été élevée chez lui avec ses enfants, mangeant son pain, buvant dans sa coupe et dormant sur son sein, et il l'aimait comme sa fille. Or, un voyageur étant venu chez le riche, celui-ci ne voulut point toucher à ses brebis et à ses bœufs pour régaler son hôte, mais il enleva la brebis du pauvre homme et en fit un banquet à celui qui était venu le visiter.

David entra dans une grande colère contre cet homme et dit à Nathan :

– Vive Jéhovah ! il est fils de la mort l'homme qui a fait cela. »

– Tu es cet homme-là, repris le prophète. Voici ce que dit le Seigneur : Je t'ai sacré roi sur Israël, et je t'ai délivré de la main de Saül. Je t'ai donné sa maison et tous ses biens, et j'allais ajouter à tant de bienfaits. Pourquoi, méprisant la parole du Seigneur, as-tu commis l'iniquité en faisant périr par le glaive d'Urie l'Héthéen et en épousant sa femme ? En punition de ton double crime, c'est de ta propre famille que le Seigneur tirera les ministres de sa vengeance : elle va devenir pour toi une source de malheurs.

Le roi fut bouleversé, et, du fond de son âme déchirée par le repentir, s'exhala ce cri sauveur de la pénitence que Dieu ne méprise jamais : « J'ai péché contre le Seigneur. »



A. GUDMAN SC.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-9.

N° 48

LES COMMANDEMENTS

Dixième Commandement de Dieu :

Bien d'autrui ne convoitera, Pour les avoir injustement.

1. Ce commandement nous défend de désirer injustement le bien d'autrui et de lui porter envie.

2. Le dixième commandement nous défend encore : 1° l'attachement désordonné aux biens de la terre ; 2° l'empressement excessif pour les acquérir. Notre-Seigneur a dit à ce sujet :

19 Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin ; et il faisait tous les jours des festins splendides. 20 Et il y avait un mendiant nommé Lazare, qui était couché à sa porte, couvert d'ulcères, 21 désirant se rassasier des miettes qui tombait de la table du riche, et personne ne lui en donnait ; mais les chiens venaient et léchaient ses ulcères. 22 Or, il arriva que le mendiant mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer. 23 Et levant les yeux, comme il était dans les tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein ; 24 et jetant un grand cri, il dit : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue, car je suis tourmenté dans cette flamme. 25 Et Abraham lui dit : Mon fils, souvenez-vous que, pendant votre vie, vous avez reçu les biens, comme Lazare les maux ; mais maintenant, lui est consolé, et vous êtes dans les tourments. 26 De plus entre vous et nous, un grand abîme est affermi, en sorte que ceux qui veulent aller d'ici vers vous, ou de là venir ici, ne le peuvent point.

27 Et le riche dit : Je vous prie donc, Père, de l'envoyer dans la maison de mon père, 28 car, j'ai cinq frères ; il leur attestera ces choses, de peur qu'ils ne viennent, eux aussi, dans ce lieu de tourment. 29 Et Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. 30 Et il dit : Non, Père Abraham ; mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils feront pénitence. Mais Abraham lui dit : S'ils n'écoutent point Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils ne croiraient pas. (*Luc, 16*)

22 Il dit ensuite à ses disciples : C'est pourquoi je vous dis : Ne soyez point en peine pour votre vie, de ce que vous mangerez ; ni pour votre corps, de quoi vous vous vêtirez. 23 La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que les vêtements. 24 Voyez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent ; ils n'ont ni cellier ni grenier, et Dieu les nourrit. Combien ne valez-vous pas plus qu'eux ! 25 Qui de vous, en se tourmentant, peut ajouter à sa taille une seule coudée ? 26 Si donc les moindres choses dépassent votre pouvoir, pourquoi vous inquiéter des autres ? 27 Voyez les lis, comme ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent ; et cependant, je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. 28 Si donc l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs et demain est jetée au four, Dieu la revêt de la sorte, combien plus vous, hommes de peu de foi !

29 Ne vous inquiétez donc point de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, et ne vous élevez pas si haut. 30 Car ce sont les gens du monde qui cherchent toutes ces choses, mais votre Père sait que vous en avez besoin. 31 Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. (*Luc, 12.*)

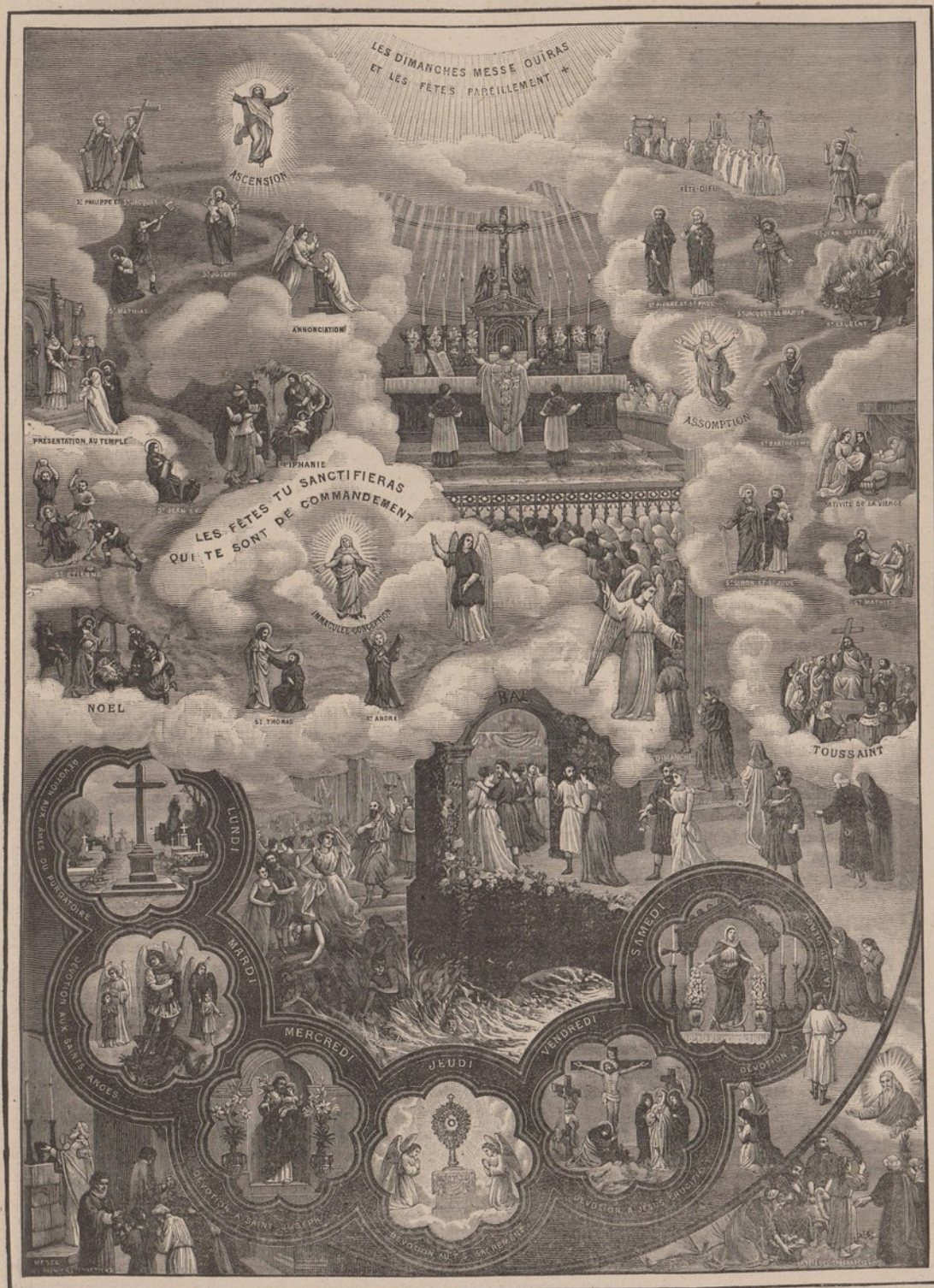
3. Ces paroles signifient qu'il faut s'occuper du salut avant tout le reste, mais elles ne nous défendent pas de prendre un soin raisonnable des biens et des affaires de la vie présente.

Explication du Tableau

4. Le *haut* de ce tableau représente Héliodore, général des troupes de Séleucus, roi de Syrie. Ce prince, *convoitant injustement* les trésors que renfermait le temple de Jérusalem, ordonna à Héliodore d'aller s'en emparer. Lorsque celui-ci se présenta avec ses gardes pour exécuter ce vol sacrilège, il vit paraître un cheval sur lequel était monté un cavalier terrible qui, fondant sur lui, le frappa plusieurs fois des pieds de devant. En même temps, deux jeunes hommes, richement vêtus, vinrent se placer près de lui et se mirent à le fouetter sans relâche. Héliodore tomba tout d'un coup, enveloppé de ténèbres ; on le mit dans une litière et on le porta hors du temple.

5. *En bas, à gauche*, le roi Achab veut obliger Naboth à lui céder sa vigne, située près de son palais, lui offrant en retour, soit une autre vigne, soit de l'argent. Comme la loi de Moïse défendait d'aliéner pour toujours le bien qu'on tenait de ses pères, Naboth répondit à Achab : « Dieu me garde de vendre l'héritage de mes pères ! »

6. *À droite*, on voit saint Éloi, qui fut bien éloigné de désirer injustement le bien du prochain. Un jour, le roi Clotaire II l'ayant chargé de faire un siège d'or orné de pierreries, Éloi en fit deux avec la matière qu'on lui avait fournie pour en faire un seul.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-6.

N° 49

LES COMMANDEMENTS

Premier Commandement de l'Église :

Les fêtes tu sanctifieras, Qui te sont de commandement.

Deuxième Commandement de l'Église :

Les dimanches Messe ouïras, Et les fêtes pareillement.

1. L'Église, étant une société parfaite, a reçu de son fondateur, Jésus-Christ, le pouvoir de faire des commandements qui obligent tous les chrétiens.
2. Le premier commandement de l'Église nous ordonne de sanctifier les jours de fêtes d'obligation, comme le troisième commandement de Dieu nous oblige à sanctifier le dimanche.
3. On appelle *fêtes* certains jours que l'Église a institués pour honorer Notre-Seigneur, la Sainte Vierge et les saints.
4. Le second commandement de l'Église nous ordonne, sous peine de péché mortel, d'entendre la messe les dimanches et les fêtes d'obligations.
5. Il faut entendre la messe tout entière, avec respect et dévotion. La Messe de paroisse étant dite pour les paroissiens, on recommande d'y assister.

Explication du Tableau

6. *En haut* de ce tableau, nous voyons un prêtre qui célèbre la sainte Messe un jour de fête. Des fidèles de l'un et de l'autre sexe assistent avec recueillement au Saint Sacrifice. *Plus bas*, on voit un bal où des mondains et des mondaines vont chercher le plaisir qu'ils préfèrent à la sanctification du dimanche et des fêtes. Mais le plaisir les fait tomber dans le péché et les précipite dans les flammes de l'enfer.

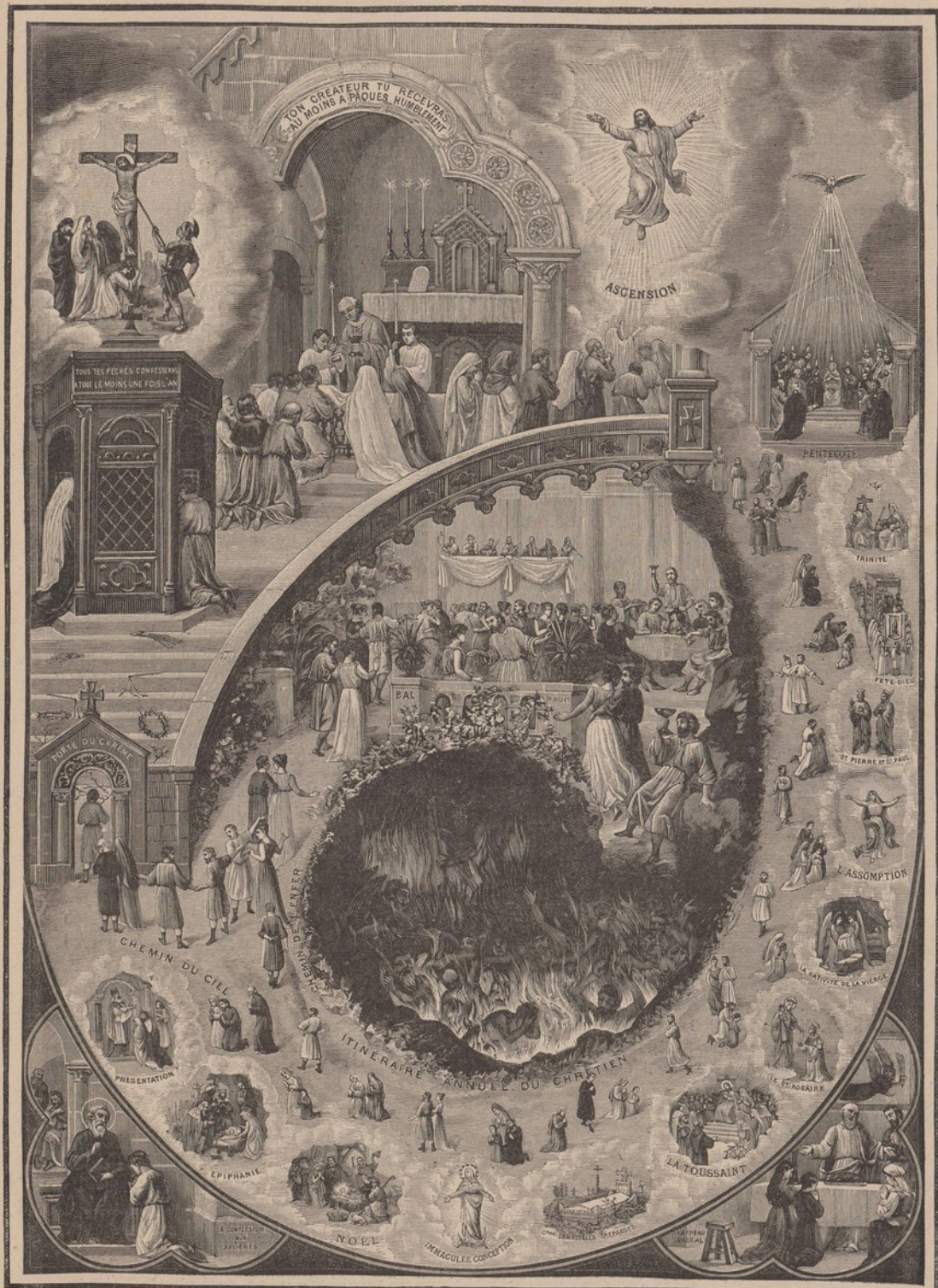
7. Au *centre* du tableau, nous voyons deux anges qui invitent les fidèles à sanctifier les fêtes de l'Église en leur montrant le ciel. À *gauche* de ces anges commence la série des principales fêtes que l'Église nous conseille de sanctifier outre Noël, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint, seules fêtes d'obligation pour la France. Voici ces fêtes : Saint André, 30 novembre. La Croix qu'il tient à la main représente celle où il fut attaché. – L'immaculée Conception, 8 décembre. – Saint Thomas, apôtre, 21 décembre. Il met la main dans la plaie de Notre-Seigneur en disant : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu ! » – Noël, 25 décembre, fête d'obligation. – Saint Étienne, diacre, premier martyr, 26 décembre. – Il fut lapidé par les Juifs. – Saint Jean l'Évangéliste, 27 décembre. Il est représenté comme écrivant le IV^e Évangile. – L'Épiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier. Trois rois mages, venus de l'Orient à la lumière d'une étoile miraculeuse, adorent l'Enfant Jésus. – Présentation de Jésus au temple et Purification de la Très Sainte Vierge, 2 février. – Saint Mathias, apôtre, 24 février. Le bourreau lève la hache pour lui trancher la tête. – Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, père nourricier de l'Enfant Jésus et patron de l'Église universelle, 19 mars. – Annonciation de la Sainte Vierge, 25 mars. – Saint Philippe

subit le supplice de la Croix, et saint Jacques fut mis à mort d'un coup de massue. – L'Ascension de Notre-Seigneur, fête d'obligation. – La Fête-Dieu, qu'on célèbre le jeudi qui suit la Sainte Trinité, pour honorer, par des processions solennelles, Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie. – Saint Jean-Baptiste, 24 juin, représenté avec un agneau, parce qu'il disait aux Juifs en montrant le Messie : « Voici l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. » – Saint Pierre et saint Paul, 29 juin. Saint Pierre porte deux clés, parce que Notre-Seigneur lui a dit : « Je te donnerai les clés du royaume des cieux. » Saint Paul tient une épée, pour indiquer qu'il eut la tête tranchée. – Saint Jacques le Majeur, apôtre, 25 juillet, honoré d'un culte immémorial à Compostelle, en Espagne. – Saint Laurent, martyr, 10 août. Il mourut exposé sur un gril à des charbons ardents. – L'assomption de la Sainte Vierge, fête d'obligation. – Saint Barthélemy, apôtre, 24 août. Le couteau qu'il tient à la main rappelle qu'il fut écorché vif. – La Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre. – Saint Simon et saint Jude, apôtres, 28 octobre. – La Toussaint, 1^{er} novembre, fête d'obligation pour honorer tous les saints à la fois. Tous les assistants reçoivent la sainte communion, qui leur est distribuée par deux diacres.

8. En *bas* du tableau, dans l'*angle de droite*, nous voyons une représentation de la fête juive des Tabernacles. Cette fête durait huit jours.

9. Dans l'*angle de gauche*, un prêtre célèbre la sainte messe dans une maison privée.

10. Au *bas* du tableau, une série de médaillons représente les jours de la semaine avec la dévotion qui est assignée à chacun.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 50

LES COMMANDEMENTS

Troisième Commandement de l'Église :

Tous tes péchés confesseras, À tout le moins une fois l'an.

Quatrième Commandement de l'Église :

Ton Créateur tu recevras, Au moins à Pâques humblement.

1. Le troisième commandement de l'Église nous ordonne de nous confesser au moins une fois chaque année avec les dispositions nécessaires.

Exposé de la Doctrine

2. C'est un péché mortel de laisser passer une année entière sans se confesser, parce que c'est désobéir à l'Église en matière grave.

3. Celui qui ferait une mauvaise confession ne satisferait pas au précepte de la confession annuelle, parce que Jésus-Christ et l'Église n'ordonne pas seulement qu'on se confesse, mais encore qu'on fasse une bonne confession.

4. Il est à propos de faire cette confession dans le Carême, afin qu'elle serve de préparation à la communion pascale.

5. On doit commencer à se confesser quand on est capable d'offenser Dieu mortellement, c'est-à-dire vers l'âge de 7 ans.

6. Par le quatrième commandement, l'Église ordonne à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion de communier au moins une fois chaque année au temps de Pâques.

7. Il faut faire la communion pascale dans sa paroisse, à moins qu'on n'ait la permission de le faire ailleurs.

8. C'est un grand péché de ne pas communier à Pâques, car c'est désobéir à Dieu en matière grave, mépriser le plus grand bienfait de Dieu et scandaliser le prochain.

9. Quand l'Église ordonne de se confesser *au moins une fois l'an*, et de communier *au moins à Pâques*, elle nous fait entendre qu'elle désire que les fidèles se confessent et communient plus d'une fois l'an.

10. L'Église le désire, parce qu'il est difficile de vivre chrétiennement si l'on ne se confesse et si l'on ne communie qu'une fois l'an. Elle conseille même à tous les fidèles de communier chaque jour.

Explication du Tableau

11. *En haut* du tableau, à droite, nous voyons s'ouvrir la série des fêtes que l'Église recommande aux chrétiens de sanctifier par la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Ces fêtes sont : la Pentecôte, la Sainte Trinité, la Fête-Dieu, saint Pierre et saint Paul, l'Assomption, la Nativité de la Sainte Vierge, le Saint

Rosaire, la Toussaint, la Commémoration des fidèles trépassés, l'Immaculée Conception, Noël, l'Épiphanie et la Présentation.

12. À *gauche*, on voit la Porte du Carême, que l'Église ouvre aux bons chrétiens pour les préparer par la prière et la pénitence à la confession et à la communion pascale. Tous les chrétiens ne se rendent pas à l'appel de l'Église : un grand nombre préfèrent les plaisirs du monde à l'accomplissement des devoirs religieux.

13. Nous voyons, *au centre* du tableau, un bal où se rendent ceux qui font passer les divertissements du monde avant le soin de leur salut.

14. *Au-dessus* de la *Porte du Carême* se trouve un confessionnal où des fidèles, se confessant, reçoivent le pardon de leurs fautes, recouvrent la paix de leur âme et l'amitié de Dieu. Du haut de la Croix, qui s'élève au-dessus du confessionnal, Jésus-Christ leur applique les mérites de son sang et de sa mort. À *droite* du confessionnal, on voit des fidèles qui remplissent le devoir de la communion pascale, et qui reçoivent, avec la sainte Eucharistie, le gage de la vie éternelle. Aussi se dirigent-ils, après avoir communié, vers Jésus montant au ciel, comme pour prendre possession du bonheur qu'il leur a promis en disant : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle. »

15. Nous voyons, *au bas* du tableau, *dans l'angle de droite*, des Israélites réunis autour d'une table pour manger l'agneau pascal. Au-dessus d'eux, un ange, armé d'une épée flamboyante, s'élance pour aller frapper de mort les premiers-nés des Égyptiens. De même que les Israélites qui marquèrent leurs portes du sang de l'agneau pascal et se nourrirent de sa chair furent épargnés par l'ange exterminateur, de même les chrétiens qui, par le sacrement de Pénitence, purifient leurs âmes dans le sang de Jésus-Christ, et qui, dans l'Eucharistie, se nourrissent de sa chair, éviteront la mort éternelle de l'enfer.

16. On s'est toujours confessé dans l'Église, même du temps des apôtres. Dans *l'angle de gauche*, nous voyons des chrétiens venir tour à tour se confesser à saint Paul ; c'est ce qui arriva à Éphèse lorsque plusieurs de ceux qui avaient cru à la prédication de saint Paul vinrent confesser ce qu'ils avaient fait.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 51

LES COMMANDEMENTS

Cinquième Commandement de l'Église :

Quatre-Temps, vigile jeûneras, Et le Carême entièrement.

Sixième Commandement de l'Église :

Vendredi chair ne mangeras, Ni le samedi même.

1. Le cinquième commandement de l'Église nous ordonne de jeûner le Carême, les Quatre-Temps et les veilles de certaines fêtes.
2. Jeûner, c'est ne faire par jour qu'un seul repas, auquel on peut ajouter une légère collation.
3. Le repas doit se faire à midi et la collation le soir ; ou bien on peut faire la collation vers midi, et dîner le soir.
4. Le jeûne entraîne souvent l'obligation de l'abstinence.
5. L'abstinence consiste à ne pas faire usage d'aliments gras, tels que viandes, bouillon, etc., défendus par l'Église à certains jours : mercredi des Cendres, samedis de Carême, Quatre-Temps et Vigiles, et tous les vendredis de l'année (1).
6. Ceux qui ne sont pas tenus au jeûne doivent garder l'abstinence, aussi bien les jours de jeûne que les autres jours fixés par l'Église.
7. Tous ceux qui ont vingt et un ans accomplis sont obligés de jeûner.
8. L'Église dispense de cette obligation les malades et ceux à qui la vieillesse ou des travaux trop pénibles ne permettent pas de jeûner.
9. Le Carême est un jeûne de quarante jours qui précède la fête de Pâques. Il a été institué : 1° pour honorer le jeûne de Jésus-Christ dans le désert ; 2° pour nous faire expier nos péchés ; 3° pour nous préparer par la pénitence à célébrer dignement la fête de Pâques.
10. Le sixième commandement de l'Église nous défend d'user, sans nécessité ou sans permission, d'aliments gras le vendredi, sous peine de péché mortel.
11. L'Église a établi l'abstinence du vendredi pour honorer la mort de Notre-Seigneur et pour nous rappeler chaque semaine la nécessité de faire pénitence.

Explication du Tableau

12. Vers le haut de ce tableau, nous voyons Notre-Seigneur Jésus-Christ tenté par le démon dans le désert, après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits. « Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres se changent en pain. » Jésus répondit : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toutes paroles qui sort de la bouche de Dieu. »

13. À *droite*, un prêtre met des cendres sur la tête des fidèles le premier jour du Carême, en disant à chacun : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. »

14. L'Église a institué le jeûne des Quatre-Temps : 1° pour consacrer à Dieu, par la pénitence, toutes les saisons de l'année ; 3° pour appeler les grâces de Dieu sur les ministres de l'Église, qui reçoivent l'ordination habituellement le samedi des Quatre-Temps.

À *gauche*, aux Quatre-Temps d'été, est représentée l'ordination des sous-diacres. *En descendant*, aux Quatre-Temps d'automne, est représentée l'ordination des diacres. *En bas*, aux Quatre-Temps d'hiver, est représentée l'imposition des mains dans l'ordination des prêtres. *Plus haut*, à *droite*, aux Quatre-Temps de printemps, est représentée la consécration des mains dans l'ordination des prêtres.

15. Par *Vigile*, il faut entendre un jour d'abstinence et de jeûne qui précède certaines fêtes. L'Église a institué les Vigiles pour nous disposer, par la mortification, aux fêtes qui les suivent.

16. Les Vigiles sont indiquées ici par des médaillons rectangulaires ou ronds. Les premiers indiquent les Vigiles anciennement obligatoires en France ; les seconds marquent les Vigiles qui n'obligeaient pas en France.

17. Les Vigiles obligatoires actuellement dans l'Église entière sont celles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

18. *En haut* du tableau, à *droite*, nous voyons le vieillard Eléazar, un des plus illustres Israélites qui périrent durant la persécution d'Antiochus. On le pressait de manger des viandes défendues par la loi, et on voulait l'y contraindre en lui ouvrant la bouche par force.

19. *Le haut* de ce tableau représente un festin dans lequel on sert de la viande un jour de vendredi. Au centre, nous voyons des personnes des deux sexes prendre part à un bal en temps de Carême, Plus bas, on voit l'enfer, dans lequel tombent ces mêmes personnages.

20. *En bas* de ce tableau, dans *l'angle de gauche*, le prophète Jonas prédit la ruine de Ninive.

21. Dans *l'angle de droite*, on voit saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence aux Juifs, pour les disposer à recevoir les grâces de salut que Jésus-Christ devait leur apporter. « Faites pénitence, disait-il, car le royaume des cieux est proche. »

(I) L'abstinence des samedis de Carême est souvent reportée dans les diocèses à un autre jour.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 52

8

LA PRIÈRE

DE LA PRIÈRE EN GÉNÉRAL

1. La prière est une élévation de notre âme vers Dieu pour lui rendre nos devoirs et lui demander ses grâces.
2. Les principaux devoirs que nous devons rendre à Dieu dans la prière sont : l'adoration, la louange, l'amour et l'action de grâce.
3. Nous sommes obligés de prier : 1° parce que Dieu l'a commandé dans tous les temps ; 2° parce que Jésus-Christ, dans l'Évangile, nous a enseigné à prier par ses paroles et par ses exemples ; 3° parce que nous avons continuellement besoin du secours de Dieu.
4. Il y a deux sortes de prières : la prière vocale et la prière mentale.
5. La prière vocale est celle qui se fait en employant des paroles.
6. La prière mentale, qu'on appelle aussi *méditation*, est celle qui ne se fait qu'en esprit, sans employer de paroles.
7. La méditation est un des exercices les plus utiles de la vie chrétienne : en nous portant à réfléchir sur les vérités de la religion, elle nous les fait goûter davantage et nous rend plus fervents dans l'accomplissement de tous nos devoirs.
8. Il faut prier pour soi-même, pour ses parents, pour ses supérieurs, pour tous les hommes et même pour ses ennemis.
9. Nous devons aussi prier pour les âmes du Purgatoire, afin qu'elles soient bientôt délivrées de leurs peines et admises à jouir du bonheur céleste.
10. Quand nos prières sont bien faites, Dieu les exauce toujours, mais de la manière et dans le temps qu'il juge convenable.
11. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a donné cette assurance en disant : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. »
12. Nous devons demander dans nos prières ce qui a rapport à la gloire de Dieu, à notre salut et au salut du prochain.
13. On peut demander des biens temporels, comme la santé, le succès dans les entreprises, etc., pourvu qu'on les demande pour une bonne fin et avec soumission à la volonté de Dieu.
14. Il faut prier souvent, mais surtout le matin et le soir, avant et après les repas, avant le travail, quand on se trouve en quelque danger, ou en butte aux tentations.
15. C'est Jésus-Christ qui nous a recommandé de prier souvent, lorsqu'il a dit : « Il faut toujours prier et ne jamais se lasser. » On prie continuellement : 1° en élevant

souvent son esprit et son cœur vers Dieu ; 2° en faisant toutes ses actions en vue de plaire à Dieu.

16. Il est bon de réciter les prières en commun dans les familles, parce que c'est le meilleur moyen d'honorer Dieu, d'attirer ses bénédictions sur les familles et d'élever chrétiennement les enfants. Jésus-Christ a dit que si deux ou trois personnes s'assemblent en son nom pour prier, il sera au milieu d'elles.

17. Il faut prier avec attention, humilité confiance et persévérance.

18. Prier avec attention, c'est prier en pensant à qui l'on parle et à ce qu'on lui dit.

19. Prier avec humilité, c'est reconnaître que nous ne sommes que néant devant Dieu, et que nous ne pouvons rien que par son secours.

20. Prier avec confiance, c'est avoir la ferme assurance que Dieu nous exaucera, selon sa promesse.

21. Prier avec persévérance, c'est de ne pas se lasser de prier, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet de sa demande.

22. Nous devons prier au nom de Jésus-Christ, parce que nos prières ne sont exaucées qu'à cause des mérites de Jésus-Christ.

Explication du Tableau

23. Ce tableau représente, dans *sa partie centrale*, Moïse priant sur une colline pendant que, dans la plaine, les Israélites combattaient contre les Amalécites. Lorsque Moïse tenait les mains élevées, Israël était victorieux ; mais lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec avait l'avantage.

24. Ce tableau nous offre plusieurs exemples de la prière faite en commun dans les familles. *En haut, à gauche*, une famille chrétienne récite en commun, devant un crucifix et une image de la Sainte Vierge, la prière du matin et du soir. *À droite*, tous les membres d'une famille récitent, en commun, la prière avant le repas. *En bas, à gauche*, tous les membres d'une famille prient, en commun, avant le travail.

25. Ce tableau nous montre, *en bas, à droite*, le modèle d'une prière attentive dans la personne de saint Antoine. Les yeux constamment fixés sur le Crucifix, il prie avec ferveur pendant que les démons, sous toutes sortes de formes, cherchent à le distraire et à le porter au mal.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 53.

LA PRIÈRE

L'Oraison Dominicale

Explication du Tableau

1. Le sujet de ce tableau est l'*Oraison dominicale*, ou prière du Seigneur. On l'appelle ainsi, parce que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée.
2. L'Oraison dominicale renferme une courte préface et sept demandes. Dans les trois premières, nous demandons à Dieu ce qui contribue à sa gloire ; nous demandons à Dieu ce qui contribue à sa gloire ; dans les quatre dernières, nous demandons ce qui contribue à notre bonheur spirituel et temporel.
3. La préface de l'Oraison dominicale, *Notre Père qui êtes aux cieux*, est représentée dans le *haut* de ce tableau par le ciel, où Dieu manifeste sa gloire aux anges et aux saints.
4. L'Oraison dominicale commence par ces mots : *Notre Père*, pour nous rappeler que nous sommes les enfants de Dieu et qu'en cette qualité nous devons prier avec confiance et amour.
5. Nous ajoutons : *Qui êtes aux cieux*, pour nous exciter à prier avec respect, en pensant que nous parlons à celui qui est le souverain Maître du ciel et de la terre.
6. Première demande : *Que votre nom soit sanctifié*. Par ces paroles, nous demandons que Dieu soit connu et servi par tous les hommes.
7. Cette demande est représentée à *gauche* du tableau par la guérison d'un boiteux, à qui saint Pierre dit : « *Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.* » Par ces paroles, suivies de la guérison du boiteux, saint Pierre a *sanctifié le nom de Dieu* en faisant connaître la sainteté et le pouvoir divin du nom de Jésus-Christ.
8. Deuxième demande : *Que votre règne arrive*. Par ces paroles, nous demandons à Dieu : 1° qu'il règne dans nos cœurs par sa grâce ; 2° qu'il nous fasse régner avec lui dans le ciel ; 3° que tous les peuples et ceux qui les gouvernent soient soumis à Dieu et à Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils.
9. Cette demande est représentée, à *droite* par Tobie qui prédit *l'avènement du règne de Dieu* dans l'Église en disant : « *Jérusalem, tu brilleras d'une lumière éclatante ; les nations adoreront en toi le Seigneur et considéreront ta terre comme une terre sainte.* »
10. Troisième demande : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*. Par ces paroles, nous demandons à Dieu la grâce de lui obéir sur la terre comme les anges lui obéissent dans le ciel.

11. Cette demande est représentée, *au centre* du tableau, par Jésus disant à son Père pendant son agonie : Mon Père, que ce calice s'éloigne de moi ; cependant, que votre volonté soit faite et non pas la mienne. »

12. Quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*. Par ces paroles, nous demandons à Dieu ce qui nous est nécessaire pour la vie du corps et pour celle de l'âme.

13. Les choses qui nous sont nécessaires pour la vie du corps sont : la nourriture, le vêtement et le logement.

14. Jésus-Christ nous ordonne de ne demander que du *pain*, pour nous avertir de nous contenter du nécessaire, sans demander ni désirer le superflu.

15. Les choses nécessaires pour la vie de l'âme sont : 1° la parole de Dieu ; 2° la grâce habituelle et la grâce actuelle ; 3° la sainte Eucharistie, qui est le « Pain vivant descendu du ciel ».

16. La quatrième demande est représentée, à *gauche*, par un ange qui apporte un pain au prophète Élie dans le désert.

17. Cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Ces paroles nous apprennent que, si nous voulons que Dieu nous pardonne, nous devons pardonner nous-mêmes les offenses que nous avons reçues de notre prochain.

18. Cette demande est ici représentée : 1° par Jésus-Christ sur la Croix, pardonnant à ses bourreaux et au bon larron ; 2° par David, épargnant Saül qui le poursuivait pour le faire mourir.

19. Sixième demande : *Ne nous laissez pas succomber à la tentation*. La tentation est un mouvement intérieur qui nous porte au péché, et qui est causé en nous par le démon ou par la concupiscence.

20. Dieu permet que nous soyons tentés, pour nous faire connaître notre misère, et pour nous donner lieu d'acquérir des mérites en résistant aux tentations avec le secours de sa grâce.

21. La sixième demande est ici représentée par Jésus, tenté dans le désert par le démon, mais ne succombant pas à la tentation.

22. Septième demande : *Mais délivrez-nous du mal*. Par ces paroles, nous demandons à Dieu qu'il nous délivre des maux de l'âme et du corps, du péché et de la damnation éternelle.

23. Cette demande est ici représentée par le prophète Daniel, qui fut jeté dans la fosse aux lions et miraculeusement préservé de tout danger.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 54

LA PRIÈRE

LA SALUTATION ANGÉLIQUE

Explication du Tableau

1. Le sujet de ce tableau est la *Salutation angélique*, ainsi appelée parce qu'elle commence par les paroles avec lesquelles l'ange salua la Sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait la mère du Sauveur. Voici ces paroles : *Je vous salue (Marie), pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

2. Les paroles qui suivent : *Et (Jésus) le fruit de vos entrailles est béni*, ont été prononcées par sainte Elizabeth. L'Église a ajouté l'invocation suivante : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.*

3. Les paroles : *Je vous salue, Marie*, signifiant : Je vous honore, je vous félicite et je me réjouis avec vous de vos glorieux privilèges. Elles sont représentées, dans le haut du tableau, par l'ange Gabriel annonçant à Marie que Dieu l'avait choisie pour être la Mère de son Fils.

4. Les mots : *Pleine de grâces*, signifient que l'âme de Marie n'a jamais été souillée du péché originel ou du moindre péché actuel, et que, dès le premier moment de son existence, elle a été ornée de la grâce sanctifiante, de toutes les vertus et de tous les dons célestes. Ces paroles sont ici représentées par Marie immaculée dès le premier moment de sa conception.

5. Les paroles : *Le Seigneur est avec vous*, signifient que Dieu habitait dans l'âme de Marie par sa grâce et dans son corps en y opérant, par sa toute-puissance, le mystère de l'incarnation. Ces paroles sont ici représentées par le Saint-Esprit habitant dans le cœur de Marie comme dans son temple.

6. Les paroles : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, signifient que Marie a été élevée au-dessus de toutes les autres femmes, en devenant mère sans cesser d'être vierge, et en mettant au monde un fils qui est Dieu. Ces paroles sont ici représentées par Marie placée au-dessus d'un grand nombre de saintes femmes, et les surpassant toutes en sainteté, en gloire et en puissance. L'une de ces femmes, à droite, tient un glaive à la main : c'est Judith, qui trancha la tête d'Holopherne et, par là, figura Marie, victorieuse du serpent infernal.

7. Ces paroles : *Le fruit de vos entrailles est béni*, signifient que Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme dans le sein de Marie, a été comblé par son Père de bénédictions infinies, et qu'en lui ont été bénies toutes les nations.

8. Ces paroles sont représentées, à droite, par sainte Elizabeth, qui les adresse à Marie, et à gauche, par l'Enfant Jésus, qui bénit saint Jean-Baptiste.

9. L'Église a ajouté les paroles : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, pour venger Marie de l'impiété de Nestorius, qui lui refusait ce titre glorieux.

10. Ces paroles sont ici représentées par Marie, Mère de Dieu, couronnée dans le ciel Reine des anges et des hommes par les trois personnes divines.

11. Nous disons : *Priez pour nous, pauvres pécheurs*, parce que la Sainte Vierge, qui est pour tous les hommes le canal des grâces de Dieu, est particulièrement l'avocate et le refuge des pécheurs.

12. Ces paroles sont ici représentées par Marie, intercédant pour nous auprès de son fils dans le ciel.

13. Nous demandons à Marie de prier pour nous, *maintenant et à l'heure de notre mort*, parce que nous avons besoin de son secours pendant toute notre vie, et plus encore au moment de quitter ce monde pour entrer dans l'éternité.

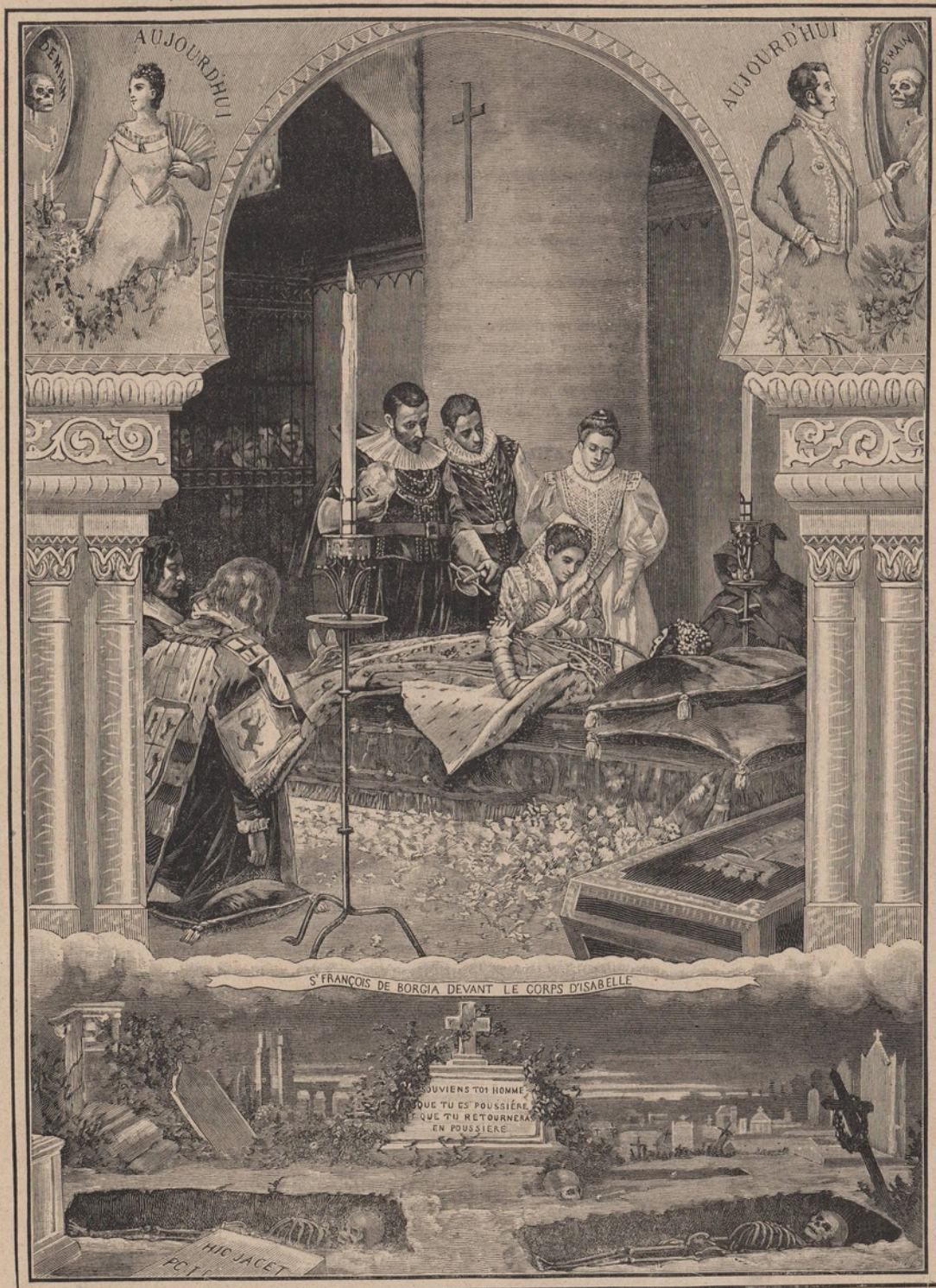
14. Ces paroles sont ici représentées par Marie apparaissant à un malade et le protégeant à l'heure de sa mort.

15. Il y a des pratiques de piété dans lesquelles on récite plusieurs fois la Salutation angélique : les principales sont l'*Angélus*, qu'on récite trois fois le jour, et le *Rosaire*.

16. Le Rosaire se compose de quinze dizaines d'*Ave Maria*, précédées chacune d'un *Pater*, et accompagnées de la méditation d'un des quinze principaux mystères ou joyeux, ou glorieux, ou douloureux de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge. Les mystères *joyeux* sont : l'Annonciation, la Visitation, la Naissance de Notre-Seigneur, sa Présentation au Temple, son Recouvrement au milieu des docteurs. Les mystères *douloureux* sont : l'Agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de Croix, le Crucifiement.

17. Les mystères *glorieux* sont : la Résurrection de Notre-Seigneur, son Ascension, la Descente du Saint Esprit sur les apôtres, l'Assomption de la Sainte Vierge, son Couronnement dans le ciel.

18. Le *Chapelet* est la troisième partie du Rosaire.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 55

LES FINS DERNIÈRES

LES FINS DERNIÈRES EN GÉNÉRAL – LA MORT

1. Les fins dernières de l'homme sont : la mort, le jugement, le ciel, l'enfer.
2. Il est bon de penser souvent à nos fins dernières ; cette pensée nous éloigne du péché et nous inspire la ferveur dans le service de Dieu. Aussi la Sainte Écriture nous dit-elle : « Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais. »

La mort

3. La mort est la séparation de l'âme d'avec le corps et le passage du temps à l'éternité.
4. C'est par le péché de nos premiers parents que la mort est entrée dans le monde. « Si vous mangez du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, avait dit Dieu à Adam et à Ève, vous mourrez de mort. » Adam et Ève n'obéirent pas à Dieu, et par les conseils perfides du démon, mangèrent du fruit défendu. Dieu les chassa du paradis, et eux et leurs descendants furent sujets aux misères de la vie et à la mort.
5. Il est donc certain que nous mourrons tous en punition du péché de notre premier père : « L'arrêt en est porté dit saint Paul, tous les hommes mourront une fois. »
6. Nous mourrons quand il plaira à Dieu ; notre mort est certaine, mais nous n'en savons ni le jour ni l'heure.
7. Dieu a voulu que l'heure de notre mort nous fût cachée, afin que nous nous y préparions sans cesse, puisque chaque jour peut être le dernier de notre vie.
8. On doit se préparer à la mort par une vie vraiment chrétienne et par la réception des derniers sacrements.
9. Il ne faut pas attendre le temps de la maladie pour se disposer à bien mourir. Attendre ce temps, c'est agir en insensé et exposer beaucoup son salut éternel. C'est ce que fit le mauvais riche, dont l'Évangile nous parle dans la parabole suivante :

13 Quelqu'un, du milieu de la foule, lui dit : Maître, dites à mon frère de partager avec moi notre héritage. 14 Mais Jésus lui dit : Homme, qui m'a établi sur vous pour juger et faire les partages ? 15 Et il leur dit : Voyez et gardez-vous de toute avarice ; car, dans l'abondance même des choses, la vie d'un homme ne dépend pas des biens qu'il possède.

16 Puis il leur dit cette parabole : Un homme riche avait un champ qui lui rapporta des fruits abondants. 17 Et il pensait en lui-même, disant : Que ferai-je, car je n'ai point où serrer mes fruits ? 18 Et il dit : Voici ce que je ferai : je détruirai mes greniers, et j'en ferai de plus grands, et j'y rassemblerai tous mes produits et tous mes biens. 19 Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as de grands biens en réserve pour

de longues années, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. 20 Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on te redemanderà ton âme, et les biens que tu as amassés, à qui seront-ils ? 21 Ainsi en est-il de celui qui amasse des trésors pour soi-même et qui n'est point riche en Dieu. (*Luc*, XII)

Explication du tableau

10. Ce tableau représente la mort ; il nous fait voir qu'il est utile de penser à la mort, pour se pénétrer de la vanité des choses de la terre et s'attacher uniquement aux biens de l'autre vie.

11. *Au milieu* du tableau, nous voyons François de Borgia, gentilhomme à la cour de Charles-Quint, et, devant lui, le cadavre de l'impératrice Isabelle. Après la mort de celle-ci, François fut chargé de conduire son corps à Grenade, où il devait être enterré. Quand le convoi fut entré dans cette ville, on ouvrit le cercueil, selon l'usage, afin que François jurât que le visage que l'on voyait était celui de l'impératrice ; mais ce visage était si défiguré, qu'il ne fut pas possible de le reconnaître ; le cadavre, d'ailleurs, exhalait une odeur si infecte que personne ne pouvait la supporter. Vivement impressionné par ce hideux spectacle, François prit la résolution de renoncer au monde et à ses vanités ; plus tard, il entra dans la compagnie de Jésus et devint un grand saint.

12. *En haut* du tableau, on voit une femme et un homme pleins de santé qui se regardent dans un miroir. *Au-dessus* de leur tête, on lit ce mot : *Aujourd'hui* ; et, *au-dessous* de la Mort, qui leur apparaît dans le miroir, on lit cet autre mot : *Demain*. Ce contraste entre l'état d'un homme en bonne santé et celui où il tombera après la mort doit nous exciter à préférer les biens de l'âme, qui dureront toujours, aux biens du corps, que la mort doit nous enlever.

13. *Le bas* du tableau représente un cimetière parsemé de Croix, de monuments funèbres, d'écriteaux funéraires ; des tombes ouvertes laissent voir des squelettes.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 56

LES FINS DERNIÈRES

LA MORT DU JUSTE ET DU PÉCHEUR

1. Une bonne mort est la mort en état de grâce ; elle est le suprême bonheur de l'homme.

2. Une mauvaise mort est la mort en état de péché mortel : elle est le souverain malheur de l'homme.

3. La Sainte Écriture dit que la mort du pécheur est *très mauvaise*.

4. La mort du pécheur est très mauvaise : 1° Parce qu'il éprouve une grande peine à quitter les biens de ce monde, auxquels il est uniquement attaché, par le souvenir de ses péchés ; 2° Parce qu'il va bientôt subir dans l'enfer le châtement de sa vie criminelle.

5. Une mort très mauvaise fut celle d'Hérode, dont le récit nous est fait dans les Actes :

19 Hérode ayant fait chercher Pierre et ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, commanda qu'ils fussent menés au supplice ; puis il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura. 20 Or, il était en hostilité avec les Tyriens et les Sydoniens, mais ils vinrent le trouver d'un commun accord ; et ayant gagné Blaste, qui était chambellan du roi, ils demandèrent la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi. 21 Hérode donc, ayant pris pour leur parler, parut, vêtu d'une robe royale ; et, étant assis sur son trône, il les haranguait. 22 Et le peuple s'écriait dans ses acclamations : C'est la voix d'un Dieu et non d'un homme. 23 Mais, au même instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu, et, rongé des vers, il mourut. (Act. XII.)

6. Ce fut aussi la mort de Judas, dont voici le récit d'après les Actes :

13 Et étant entrés dans une maison, ils montèrent à une chambre où demeuraient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélémi, Mathieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon, appelé le Zélé, et Jude, frère de Jacques, 14 qui persévéraient tous unanimement en prières avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères.

15 Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères (qui étaient réunis au nombre d'environ cent vingt), et il leur dit :

16 Il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. 17 Il nous était associé, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère.

18 Et il a possédé un champ acquis du prix de son péché, car, s'étant pendu, il a crevé par le milieu du ventre ; et toutes ses entrailles se sont répandues. 19 Ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ a été nommé en leur langue Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang. 20 Or, il est écrit dans le livre des

Psaumes : que sa demeure devienne déserte ; qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat. 21 Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous, 22 à commencer depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où nous l'avons vu monter au ciel, on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa résurrection.

23 Alors, ils en présentèrent deux : Joseph, appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Mathias. 24 S'étant mis en prières, ils dirent : Seigneur, vous connaissez les cœurs de tous les hommes, montrez lequel de ces deux vous avez choisi 25 pour remplir ce ministère et l'apostolat dont Judas est déchu par son crime pour s'en aller en son lieu. 26 Aussitôt ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Mathias ; et il fut associé aux onze. (Act. I.)

7. La Sainte Écriture dit que la mort du juste *est précieuse devant le Seigneur.*

8. La mort du juste est précieuse : 1° parce qu'elle le délivre de tous les maux de cette vie ; 2° parce qu'il aime Dieu et qu'il a la conscience en repos ; 3° parce qu'il va recevoir dans le ciel la récompense des bonnes œuvres qu'il a pratiquées dans sa vie.

Explication du tableau

9. Ce tableau représente la mort du juste et la mort du pécheur. Le juste est représenté, *en haut* du tableau, dans son lit de douleur, résigné et recevant les dernières consolations de la religion. Son ange gardien veille sur lui et l'encourage ; ses parents prient pour lui ; Jésus-Christ et la Sainte Vierge le regardent du haut du ciel et lui tendent les bras ; le démon, plein de rage et de honte, s'enfuit dans les enfers.

10. *Au bas* du tableau, le pécheur mourant repousse le prêtre avec mépris. Son ange gardien se voile la face et s'en va en pleurant. Le prêtre, avant de le quitter, lui montre encore une fois le Crucifix. Ses parents sont dans la consternation et l'épouvante. Jésus-Christ lui apparaît et lui montre la Croix où il est mort pour le sauver et devant laquelle il le jugera. Les démons entourent son lit et attendent qu'il rende le dernier soupir pour s'emparer de son âme.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 57

LES FINS DERNIÈRES

LE JUGEMENT

1. D'après l'opinion commune, le jugement particulier a lieu à l'endroit même où l'homme rend le dernier soupir.

2. Après notre mort, notre âme se trouvera donc en présence de Jésus-Christ, pour être jugée selon ses œuvres, et entendre la sentence qui réglera à jamais son sort heureux ou malheureux.

3. L'Évangile, dans les passages suivants, nous montre combien nous devons penser à ce jugement et nous y préparer :

1 Cependant, une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, à ce point qu'ils se foulait les uns les autres, il se mit à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. 2 Car rien de secret qui ne soit révélé, rien de caché qui ne soit su. 3 Ce que vous avez dit dans les ténèbres, on le dira dans la lumière ; et ce que vous avez dit à l'oreille, dans l'intérieur de la maison, sera publié sur les toits. 4 Je vous dis donc à vous, qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et après ne peuvent rien faire de plus. 5 Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui je vous le dis, celui-là, craignez-le. 6 Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as ? et pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu. 7 Les cheveux même de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point, vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

8 Or, je vous le dis : Quiconque m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera devant les anges de Dieu. 9 Mais qui m'aura renié devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu. 10 Et quiconque parle contre le Fils de l'homme, il lui sera remis ; mais à celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera point remis...

35 Que vos reins soient ceints, et ayez en vos mains des lampes allumées, 36 semblables vous-même à des gens qui attendent leur maître à son retour des noces, afin que dès qu'il arrivera et frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. 37 Heureux ces serviteurs, que le maître, à son retour, trouvera veillant ; en vérité, je vous le dis, il se ceindra et les fera mettre à table, et, passant de l'un après l'autre, il les servira. 38 Et s'il vient à la seconde veille, et s'il vient à la troisième veille, et il les trouve ainsi, heureux sont ces serviteurs ! 39 Or, sachez que, si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement et ne laisserait point percer sa maison. 40 Et vous aussi, soyez prêts, parce qu'à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra.

41 Pierre lui dit : Seigneur, est-ce pour nous que vous dites cette parabole ou bien pour tout le monde ? 42 Le Seigneur dit : Quel est, pensez-vous, le dispensateur fidèle et prudent que le maître a établi sur les gens de sa maison, pour leur donner,

au temps fixé, la mesure de froment ? 43 Heureux ce serviteur que le maître à son arrivée, trouvera agissant de la sorte. 44 En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens. 45 Que si ce serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à venir, et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, et à manger, et à boire, et à s'enivrer, 46 le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend point, et à l'heure qu'il ignore, et il le mettra à part et il lui assignera son lot avec les infidèles. (Luc. XII.)

Explication du tableau

4. Ce tableau représente le jugement particulier, qui aura lieu à notre mort.

5. Nous voyons sur ce tableau, à *gauche*, le jugement du juste, et, à *droite*, celui du pécheur. Le tribunal de Jésus-Christ est dressé au-dessus de leurs cadavres, dans l'appartement même où ils viennent d'expirer. Les parents du juste sont encore en prière près du lit de leur cher défunt.

6. L'âme du juste est présentée à Jésus-Christ par son ange gardien, précédé de la Sainte Vierge et de saint Joseph. Un ange tient d'une main la couronne qui lui est réservée et, de l'autre, la balance de la justice, où ses mérites sont pesés, et dans laquelle le plateau du bien l'emporte. Jésus-Christ l'accueille avec bonté et prononce sur elle un jugement favorable.

7. L'âme du pécheur comparaît aussi devant le souverain Juge, mais elle se voile la face, ne pouvant soutenir son regard. Elle est escortée par les démons et liée par une chaîne que tire Lucifer. Le plateau du mal l'emporte sur celui du bien dans la balance de sa justice ; et, aucune bonne œuvre n'étant écrite sur le livre de vie tenu par l'ange, Jésus-Christ la repousse et prononce contre elle la terrible sentence de l'éternelle réprobation.

N.B. – On a vu, dans le dernier article du Symbole des Apôtres, les tableaux du *Jugement dernier*, du *Ciel* et de *l'Enfer*.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8^e.

N° 58

LES PÉCHÉS

DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL – LE PÉCHÉ ORIGINEL

1. Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu.
2. Pour qu'il y ait véritablement désobéissance à la loi de Dieu et par conséquent péché, il faut savoir si l'acte que l'on va accomplir est bon ou mauvais ; il faut, en second lieu, qu'il y ait consentement de la volonté à l'acte jugé mauvais. Sans ces deux conditions, ce ne serait plus un acte humain ni responsable.
3. Le péché est le plus grand de tous les maux : 1° parce qu'il offense Dieu, tandis que les autres maux n'attaquent que les créatures ; 2° parce qu'il est la cause de tous les maux que l'on souffre dans ce monde et dans l'autre.
4. Il y a deux sortes de péchés : le péché originel et le péché actuel.
5. Le péché originel est celui avec lequel nous venons au monde, et dont nous sommes devenus coupables par la désobéissance de notre premier père, Adam.
6. Le péché d'Adam a passé jusqu'à nous, et nous naissons tous pécheurs, sujets aux mêmes misères que lui, et indignes du bonheur du ciel.
7. Le péché d'Adam a attiré sur nous tous ces maux, parce que, par un juste jugement de Dieu, son péché est devenu celui de tous les hommes.
8. Nous trouvons dans la justice humaine quelque image de ce juste jugement de Dieu : ainsi, par exemple, lorsqu'un homme est condamné par la justice humaine à perdre ses biens, il les perd non seulement pour lui, mais pour ses enfants.
9. Il est certain que nous naissons avec la tache du péché originel, parce que : 1° l'Église nous l'enseigne ; 2° s'il en était autrement, on pourrait être sauvé sans être baptisé, ce qui est impossible.
10. Le péché originel est un mystère au-dessus de la raison. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce péché, qui fut en nos premiers parents un péché actuel, n'est, pour leurs descendants, qu'un péché habituel ; ce qui n'empêche pas qu'il soit en nous un état de mort à la grâce et par conséquent tout à la fois une souillure et un châtement.
11. La Très Sainte Vierge a été exempte du péché originel par un privilège spécial, et pour l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont elle devait être la Mère.
12. Les suites du péché originel, même dans ceux qui en ont été purifiés par le Baptême, sont : 1° l'ignorance ; 2° la faiblesse du libre arbitre ; 3° la concupiscence ou l'inclinaison au péché ; 4° les misères de la vie ; 5° la nécessité de mourir.

13. L'ignorance, suite du péché originel, consiste en ce que ce péché a diminué en nous la connaissance de Dieu, de nos âmes, de nos devoirs et de la fin pour laquelle nous avons été créés.

14. La faiblesse du libre arbitre consiste en ce que le péché originel a tellement affaibli notre liberté, que, dans beaucoup de circonstances, nous ne saurions faire le bien ni éviter le mal sans le secours de la grâce de Dieu.

15. La concupiscence nous porte à l'amour déréglé de nous-mêmes, des richesses et des plaisirs.

16. Dieu a laissé subsister ces suites funestes après que le péché originel a été effacé, pour nous faire pratiquer la vertu et augmenter ainsi nos mérites.

17. L'ignorance nous fait pratiquer l'application à l'étude ; l'inclinaison au péché nous fait pratiquer la vigilance ; les misères de la vie nous font pratiquer la patience ; la nécessité de mourir nous fait pratiquer le détachement au monde et de la vie.

Explication du tableau

18. Ce tableau représente la désobéissance d'Adam et d'Ève. Dieu leur avait défendu, sous peine de mort, de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Ève, trompée par le démon qui s'était caché sous la figure d'un serpent, mangea du fruit défendu et en donna à son mari qui en mangea pareillement.

19. Adam et Ève, ayant perdu la grâce de Dieu par leur péché, devinrent sujets à l'ignorance, aux passions déréglées, à la douleur et à la mort, et ils furent chassés du paradis terrestre.

20. Nous voyons, *au bas* du tableau, l'ange du Seigneur, armé d'une épée flamboyante, chasser Adam et Ève du paradis terrestre. Assujettis aux misères de la vie, ils finiront par tomber sous le coup de la Mort qui les attend, une faux à la main.

21. La Croix de Jésus-Christ, qu'on voit *en haut* du tableau, à *gauche*, signifie que Notre-Seigneur nous a délivrés, par sa mort, du péché originel. Dieu avait promis cette délivrance à nos premiers parents, en leur annonçant qu'un jour un fils de la femme écraserait la tête du serpent infernal.

22. Nous voyons, à *droite*, un prêtre baptiser un petit enfant : on montre par là que le Baptême efface en nous la tache du péché originel.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 59

LES PÉCHÉS

LES PÉCHÉS CAPITAUX – L'ORGUEIL

Le péché actuel

1. Le péché actuel est celui que nous commettons de notre propre volonté.
2. Ce péché est *actuel*, parce qu'en le commettant notre volonté agit par elle-même, fait un *acte* qui lui est propre, à la différence du péché originel, que nous avons contracté sans agir par nous-mêmes.
3. On se rend coupable de péché en quatre manières : par pensée, par parole, par action et par omission.
4. Juger témérairement est un péché de pensée ; blasphémer, un péché de parole ; travailler le dimanche, un péché d'action ; ne pas communier à Pâques, un péché d'omission.
5. Il y a deux sortes de péchés actuels : le péché *mortel* et le péché *véniel*.
6. Le péché *mortel* est celui qui nous fait perdre la grâce de Dieu, et qui nous rend dignes de la damnation éternelle.
7. On l'appelle *mortel*, parce qu'il donne la mort à notre âme en lui ôtant la vie de la grâce, et qu'il mérite la mort éternelle de l'enfer.
8. Un péché est mortel, quand on désobéit à Dieu en matière grave et avec un plein consentement.
9. Le péché mortel est effacé : 1° par le sacrement de Pénitence ; 2° par un acte de contrition parfaite, joint au désir de la confession.
10. Le péché *véniel* est celui qui affaiblit en nous la grâce de Dieu et qui nous rend dignes de peines temporelles dans ce monde ou dans le purgatoire.
11. On commet le péché véniel quand on désobéit à Dieu en chose légère, ou, si la chose est grave, sans un entier consentement.
12. Nous devons éviter avec soin le péché véniel ; 1° parce qu'il offense Dieu ; 2° parce qu'il conduit souvent au péché mortel ; 3° parce que Dieu le punit dans ce monde et dans l'autre.
13. Nous devons éviter avec soin le péché véniel ; par le sacrement de Pénitence, par des actes de contrition, par la pieuse assistance à la messe, par l'aumône et par d'autres bonnes œuvres faites en état de grâce.
14. Il y a sept péchés *capitaux* : 1° l'orgueil ; 2° l'avarice ; 3° la luxure ; 4° la gourmandise ; 5° l'envie ; 6° la colère ; 7° la paresse.

15. On appelle ces péchés *capitaux*, parce qu'ils sont la source de beaucoup d'autres péchés.

16. Les péchés capitaux sont mortels ou véniels, selon qu'on s'y laisse aller en chose grave ou légère, et avec plus ou moins de consentement.

L'Orgueil

17. L'orgueil est une estime dérégulée de soi-même, qui fait qu'on se préfère aux autres et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.

18. C'est le démon qui a commis le premier péché d'orgueil lorsqu'il s'est révolté contre Dieu.

19. Les effets de l'orgueil sont : l'ostentation, la présomption, l'hypocrisie, la désobéissance et le mépris des autres : 1° l'orgueilleux cherche à faire parade des qualités qu'il croit avoir : c'est l'*ostentation* ; 2° il se croit capable de tout : c'est la *présomption* ; 3° il veut paraître meilleur qu'il n'est en effet : c'est l'*hypocrisie* ; 4° il désobéit à ses parents et à ses supérieurs ; 5° il méprise ses égaux et ses inférieurs.

Explication du tableau

20. Ce tableau représente le combat des bons anges et des mauvais anges. Au *centre*, nous voyons saint Michel, chef des bons anges, luttant contre Lucifer, chef des mauvais anges. Celui-ci avait poussé avec ses partisans le cri de la révolte : *Je serai semblable à Dieu*. Saint Michel et tous les bons anges après lui répondirent : *Qui est semblable à Dieu ?* Aussitôt Lucifer tomba avec la rapidité de l'éclair, entraînant avec lui au fond des enfers tous ceux qui l'avaient suivi.

21. Au *bas* du tableau, à *gauche*, nous voyons la tour de Babel, que les descendants de Noé voulaient élever jusqu'au ciel pour rendre leur nom célèbre. Mais Dieu, pour les punir de leur fol orgueil, confondit leur langage, et ils furent obligés de se disperser. En souvenir de cet événement, la tour inachevée fut appelée *Babel*, c'est-à-dire *confusion*.

22. À *droite*, on voit le pharisien et le publicain de l'Évangile, qui se rendirent au Temple pour prier. Le pharisien, debout, fit une prière pleine d'orgueil dans laquelle il osa se préférer au reste des hommes. Le publicain, dans une attitude modeste, pria avec un profond sentiment d'humilité et de pénitence. Sa prière le justifia devant Dieu, mais celle du pharisien ne servit qu'à le rendre plus coupable : « Car, ajoute Notre-Seigneur, quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

LES PÉCHÉS

L'AVARICE — LA LUXURE — LA GOURMANDISE

L'Avarice

1. L'avarice est un amour déréglé des biens de la terre, et principalement de l'argent.
2. Il n'est pas absolument défendu d'aimer les biens de la terre : il est seulement défendu de les aimer avec excès et pour eux-mêmes, mais on peut les aimer en vue de Dieu, en les regardant comme des moyens de travailler à notre salut.
3. On reconnaît qu'on aime les biens de la terre avec excès lorsqu'on est disposé à offenser Dieu pour les acquérir, les conserver ou les augmenter.
4. L'avarice est un grand péché : saint Paul l'appelle une *idolâtrie* et déclare que les avarés n'entreront pas dans le royaume des cieux.
5. Les pauvres peuvent se rendre coupable d'avarice, car ce péché consiste non seulement dans l'amour déréglé des biens qu'on possède, mais encore dans le désir déréglé des biens qu'on n'a pas.
6. L'avarice nous rend durs envers les pauvres, indifférents pour les biens du ciel, et nous porte même quelques fois à nous emparer du bien d'autrui.
7. La vertu opposée à l'avarice est le détachement des biens de la terre.
8. Les principaux remèdes contre l'avarice sont : 1° de se rappeler que Notre-Seigneur était pauvre et n'avait pas où reposer sa tête ; 2° de penser à la mort qui bientôt nous dépouillera de tous nos biens ; 3° de faire l'aumône aux pauvres selon nos moyens.

La Luxure

9. La luxure est le vice honteux de l'impureté, défendu par le sixième et le neuvième commandement de Dieu.
10. La luxure nous dégoûte des devoirs de la religion ; elle aveugle l'esprit, endurecit le cœur, ruine la santé et les plus belles qualités de l'âme, et conduit souvent à l'impénitence finale.
11. La vertu opposée à la luxure est la chasteté.

La Gourmandise

12. La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.
13. L'amour du boire et du manger est déréglé lorsqu'on mange ou qu'on boit avec excès, ou pour le seul plaisir de satisfaire sa sensualité.

14. On doit se proposer pour fin, en prenant ses repas, de conserver sa vie pour l'employer à servir Dieu et à remplir ses devoirs.

15. La gourmandise est un grand péché ; saint Paul compare ceux qui s'y livrent à des idolâtres, en disant qu'ils font un dieu de leur ventre.

16. La gourmandise la plus dangereuse est l'ivrognerie, qui consiste à boire jusqu'à perdre la raison.

17. Les effets de la gourmandise sont : la violation de la loi du jeûne et de l'abstinence, l'abrutissement, les paroles indiscrètes, les querelles et l'impureté.

18. L'ivrognerie a encore pour effet de ruiner la santé, la réputation et la fortune ; souvent aussi elle cause une mort prématurée et funeste.

19. La vertu opposée à la gourmandise est la tempérance.

20. Les remèdes contre la gourmandise sont : 1° de réciter les prières avant et après les repas ; 2° de pratiquer chaque jour quelques mortifications dans les repas ; 3° d'éviter la fréquentation des cabarets et des personnes qui pourraient nous y entraîner.

Explication du tableau

21. L'avarice a porté Judas à livrer Jésus-Christ à ses ennemis pour trente pièces d'argent. Nous voyons, dans *le haut* du tableau, l'apôtre infidèle, oublieux de toutes les bontés du Maître, qui se présente, une bourse à la main, devant les princes des prêtres et les scribes, au moment où ceux-ci délibéraient sur la manière de prendre Jésus et de le faire mourir. Il se place devant le président de l'assemblée pour traiter avec lui du prix de la trahison de son maître.

22. La gourmandise a porté Esaü à vendre son droit d'aînesse à Jacob pour un plat de lentilles. C'est ce fait que nous voyons représenté *au bas* du tableau. Un jour que Jacob s'était préparé un plat de lentille, Esaü, arrivant tout fatigué de la chasse, le lui demanda, et, pour l'obtenir, lui céda son droit d'aînesse, auquel était attaché l'héritage des promesses faites à Abraham.

23. Nous voyons, *au milieu* du tableau, l'enfant prodigue réduit à garder les pourceaux par suite de l'affreuse misère où l'a conduit sa vie de plaisirs et de débauches.

24. *Un peu plus haut*, à droite, on voit, dans le lointain, le bourg de Béthanie, et Jésus, à table avec ses disciples, dans la maison de Simon le Lépreux, ainsi que la place inoccupée de l'avare Judas.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8.

N° 61

LES PÉCHÉS

L'ENVIE — LA COLÈRE — LA PARESSE

L'Envie

1. L'envie est une tristesse qu'on ressent à la vue du bien du prochain, ou une joie coupable du mal qui lui arrive.
2. L'envie est un grand péché, parce que : 1° elle est directement opposée à l'amour du prochain ; 2° elle rend celui qui en est esclave semblable au démon, car c'est par l'envie de Satan que le péché est entré dans le monde, et c'est par envie que Satan cherche encore à nous nuire.
3. L'envie est une torture et un supplice continu. Elle ronge et dévore le cœur de celui qui a le malheur de s'y laisser aller.
4. L'envie engendre un grand nombre d'autres péchés : les soupçons injustes, les calomnies, les médisances, les discordes, la haine et même l'homicide.
5. La vertu opposée à l'envie est la charité fraternelle, qui nous fait prendre part aux peines et aux joies du prochain comme si c'était les nôtres.
6. Les remèdes contre l'envie sont : 1° de se rappeler que nous sommes tous frères en Jésus-Christ ; 2° de prier pour ceux à qui l'on porte envie et de leur faire du bien ; 3° de s'appliquer à pratiquer l'humilité en toutes choses.

La Colère

7. La Colère est un mouvement déréglé de l'âme, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît.
8. La colère n'est pas un péché lorsqu'elle a pour fin de s'opposer au mal et qu'elle est réglée par la modération.
9. Le premier mouvement de colère n'est pas un péché lorsqu'il arrive sans réflexion, mais on doit le réprimer aussitôt qu'on s'en aperçoit.
10. Les causes ordinaires de la colère sont : l'orgueil et l'attachement opiniâtre à ses propres idées.
11. La colère nous porte à blasphémer le saint nom de Dieu, à nous venger du prochain, à l'injurier, à le frapper, et quelquefois même à lui donner la mort.
12. La vertu opposée à la colère est la douceur, qui nous fait supporter avec patience ce qui nous contrarie.
13. Les remèdes contre la colère sont : 1° de se représenter souvent la douceur et la patience de Notre-Seigneur durant sa vie, dans sa Passion et sur la croix ; 2° de s'accoutumer à ne rien dire et à ne rien faire quand on se sent vivement ému.

14. Il y a une colère légitime et sainte, c'est celle qui arma Notre-Seigneur contre les profanateurs du Temple, celle d'un père ou d'une mère à l'égard d'enfants rebelles.

La Paresse

15. La Paresse est un amour dérégulé du repos et une lâcheté qui fait que nous négligeons nos devoirs plutôt que de nous faire violence.

16. Il y a deux sortes de paresse : 1° la paresse *spirituelle*, qui nous porte à négliger nos devoirs religieux ; 2° la paresse *temporelle*, qui nous porte à négliger nos devoirs d'état.

17. La paresse nous amollit, nous expose à toutes sortes de maux en nous faisant omettre nos devoirs, même les plus essentiels. Elle est la mère de tous les vices ; elle engendre principalement l'oisiveté et la perte de temps, source de l'ignorance et de l'incapacité ; elle produit l'inconstance et l'inutilité de la vie.

18. La vertu opposée à la paresse est la diligence chrétienne, qui nous porte à remplir tous nos devoirs avec courage et exactitude.

19. Pour vaincre la paresse, il faut : 1° se rappeler que le travail est une loi imposée par Dieu à tous les hommes ; 2° se faire un règlement de vie et y être fidèle ; 3° ne pas rester trop longtemps au lit ; 4° ne pas perdre inutilement la moindre partie de son temps.

Explication du tableau

20. *Le haut* de ce tableau représente Joseph vendu par ses frères. Ceux-ci, jaloux de sa vertu, le jetèrent un jour dans une citerne, avec l'intention de l'y laisser périr. Mais, peu après, ils l'en retirèrent et le vendirent à des marchands ismaélites qui l'emmenèrent en Égypte.

21. Nous voyons, *au milieu* du tableau, Esaü revenant de la chasse et apportant du gibier à Isaac, son père, pour recevoir sa bénédiction. Apprenant que cette bénédiction venait d'être donnée à son frère Jacob, Esaü entra dans une grande colère contre lui et résolut de le tuer.

22. Le paresseux est représenté, *en bas* de ce tableau, couché nonchalamment dans son champ qui est couvert de pierres, de ronces et d'épines.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 62

LES VERTUS

LES VERTUS THÉOLOGALES

1. Une vertu est une disposition habituelle de l'âme, qui nous porte à faire le bien et à éviter le mal.
2. On appelle vertus *naturelles* celles qui nous portent à faire le bien par des motifs tirés de la raison. Par exemple, faire l'aumône à un pauvre, parce que la raison nous dit qu'il faut soulager son semblable, c'est pratiquer une vertu purement naturelle.
3. On appelle vertus *surnaturelles* celles que nous ne pouvons pas acquérir par nos propres forces, et qui nous porte à faire le bien par des motifs tirés de la Foi, comme faire l'aumône à un pauvre, parce que la Foi nous fait voir en lui la personne même de Jésus-Christ.
4. Les vertus surnaturelles se divisent en vertus *théologiques* et vertus *morales*.
5. Il y a trois vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité. Ces trois vertus sont appelées *théologiques* ou divines, parce qu'elles se rapportent immédiatement à Dieu.

La Foi

6. La Foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous enseigne par son Église.
7. Il faut croire toutes les vérités que Dieu a révélées, parce qu'il est la vérité même, et qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper.
8. La Foi est absolument nécessaire pour être sauvé, car Jésus-Christ a dit que celui qui ne croira pas sera condamné.

L'Espérance

9. L'Espérance est une vertu surnaturelle, par laquelle nous attendons de Dieu, avec une ferme confiance, la vie éternelle et les grâces nécessaires pour y arriver.

La Charité

10. La Charité est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.
11. Aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est l'aimer plus qu'aucune créature, plus que nous-mêmes, et vouloir plutôt mourir que de l'offenser.
12. Nous devons aimer Dieu : 1° parce qu'il est infiniment bon et infiniment parfait ; 2° parce qu'il nous l'ordonne ; 3° parce qu'il nous a donné de grands biens ; 4° parce qu'il nous en promet encore de plus grands ; 5° parce que, sans l'amour de Dieu, les autres vertus et les meilleures actions ne pourraient nous sauver.

Explication du tableau

13. La Foi est symbolisée, *en haut* de ce tableau, par une vierge appuyée de la main droite sur la Croix, et portant de la gauche un flambeau allumé. La Croix signifie que le mystère de la Rédemption est une des principales vérités que nous devons croire ; le flambeau, que la Foi est comme une vive lumière qui éclaire nos âmes.

14. *Au-dessous* de cette vierge nous voyons Abraham immolant son fils Isaac. Ce saint patriarche pratiqua la foi de manière héroïque, en croyant que Dieu, qui lui avait ordonné, accomplirait néanmoins la promesse qu'il lui avait faite de lui donner une nombreuse postérité.

15. L'espérance est symbolisée, à *gauche* de ce tableau, par une vierge tenant de la main droite une couronne, et, de la gauche, une ancre. La couronne représente la gloire du ciel. L'ancre signifie l'espérance des biens du ciel.

16. *Au-dessous* de cette vierge, nous voyons Job sur son fumier, maigre et couvert de plaies des pieds à la tête. Au milieu de ses plus grandes afflictions, il montrait une espérance héroïque en disant : « Quand Dieu me ferait périr, j'espérerais encore en lui. »

17. La charité est symbolisée, à *droite* du tableau, par une vierge montrant de la main gauche son cœur enflammé, en tenant de la main droite un calice surmonté d'une grande hostie. Le cœur enflammé marque que nous devons aimer Dieu *de tout notre cœur* ; le calice et l'hostie signifie que l'Eucharistie est le principal foyer où s'alimente l'amour de Dieu dans les âmes.

18. Nous voyons, *au-dessous* de la vierge qui représente la Charité, Notre-Seigneur à table chez Simon le Pharisien, et Marie-Madeleine, avec un vase de parfum, lui arrosant les pieds de ses larmes et les essuyant avec ses cheveux. Notre-Seigneur fait l'éloge de sa charité en disant à Simon : « Je te déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

N° 63

LES VERTUS

LES VERTUS CARDINALES

1. On appelle vertus *morales* celles qui tendent directement à régler nos mœurs et à diriger notre conduite.

2. Les principales vertus morales sont les quatre vertus cardinales : la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance.

3. Les quatre vertus cardinales ont été connues et enseignées par les philosophes païens, en tant que vertus naturelles. Le christianisme les ayant surnaturalisées et fortifiées en nous par la grâce, elles ont tendu vers un but meilleur.

La Prudence

4. La Prudence surnaturelle est une vertu qui éclaire notre esprit et qui nous fait choisir les moyens les plus sûrs pour opérer notre salut.

La Justice

5. La Justice surnaturelle est une vertu qui porte à rendre à Dieu et au prochain ce qui leur est dû. Elle règle aussi nos pensées et nos sentiments vis-à-vis des autres, nous rend vis-à-vis de nous-mêmes humbles et défiants, comme l'absolue justice le commande aux pécheurs. « Si votre justice n'abonde pas plus que celle des scribes et des pharisiens, nous dit Notre-Seigneur dans l'Évangile, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. »

La Force

6. La Force surnaturelle est une vertu qui nous donne le courage de pratiquer tous les devoirs que Dieu nous impose.

La Tempérance

7. La Tempérance chrétienne est une vertu qui nous porte non seulement à éviter les excès et à user de toutes choses avec modération, mais, dans cet usage même, elle nous demande de ne point y chercher notre bonheur et notre fin.

Explication du tableau

8. La Prudence est représentée, *en haut* de ce tableau, à *gauche*, par le jugement de Salomon. Deux femmes demeurant dans une même maison avaient chacune un enfant nouveau-né. L'un d'eux étant mort dans une nuit, sa mère le mit à la place de l'autre, et plaça celui-ci auprès d'elle, comme s'il était son enfant. L'autre mère, s'étant aperçue de cette fraude, porta l'affaire devant Salomon. Nous voyons ce sage prince assis sur son trône et les deux mères devant lui. L'enfant mort est déposé aux pieds du roi. Un soldat, armé d'un glaive, tient l'enfant vivant réclamé par les deux mères. « Qu'on le coupe en deux, dit Salomon, et qu'on en donne une moitié à

chacune. – Seigneur, s'écria la vraie mère, ne le tuez pas ; donnez-le-lui plutôt tout entier. – Non, dit la fausse mère, qu'on le partage en deux, et qu'il ne soit ni à toi ni à moi. » Alors le roi dit : « Donnez l'enfant à la première et ne le tuez pas, car c'est la vraie mère. »

9. Ce tableau nous montre, à droite, comment Jésus-Christ enseigna un jour la justice aux pharisiens et aux hérوديens. Ceux-ci lui ayant demandé, pour le tenter, s'il était permis de payer le tribut à César, Notre-Seigneur se fit présenter une pièce de monnaie et la leur montra en disant : « De qui sont cette image et cette inscription ? – De César », répondirent-ils. Alors Jésus leur dit : « Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

10. Ce tableau nous offre, en bas, à gauche, un trait de force admirable dans la personne de Judith. Cette sainte femme, voyant que la ville de Béthulie, où elle demeurait, était sur le point d'être prise par Holopherne, général assyrien, résolut de sauver sa patrie ou de périr. Elle se para de ses plus beaux vêtements et se rendit au camp d'Holopherne, comme pour se soustraire au désastre qui menaçait Béthulie. Le général, frappé de sa beauté et plus encore de la sagesse de ses discours, donna en son honneur un grand festin, dans lequel il but avec excès. Après le repas, Judith resta seule avec lui. Lorsqu'elle le vit plongé dans un profond sommeil, elle prit son épée qui était suspendue près de lui et lui coupa la tête.

11. Ce tableau nous montre, à droite, un exemple remarquable de tempérance donné par David. Un jour ce prince faisait la guerre aux Philistins, qui occupaient Bethléem. Pressé par la soif, il s'écria : « Qui me donnera à boire de l'eau de la citerne qui est près de la porte de Bethléem ? » Aussitôt trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins, allèrent puiser de l'eau dans la citerne et l'apportèrent à David. Mais celui-ci n'en voulut point boire, et il l'offrit au Seigneur en disant : « Dieu me garde de le faire ! Boirai-je le sang de ces hommes et ce qu'ils ont acheté au prix de leur vie ? »



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 64

LES VERTUS

LES VERTUS ÉVANGÉLIQUES

1. Les vertus évangéliques sont des vertus qui se rapportent aux vertus cardinales, et qui sont particulièrement recommandées dans l'Évangile.

2. Il y a quatre vertus évangéliques : l'Humilité, la Pauvreté, la Chasteté et l'Obéissance.

L'Humilité

3. L'Humilité est une vertu qui nous fait reconnaître nos défauts et rapporter à Dieu le peu de bien qui est en nous.

La Pauvreté

4. La Pauvreté est une vertu qui nous porte à détacher notre cœur des biens de la terre, pour l'attacher à Dieu seul.

La Chasteté

5. La Chasteté est une vertu qui nous porte à éviter les plaisirs défendus, et à user avec modération de ceux qui sont permis.

L'Obéissance

6. L'Obéissance est une vertu qui nous porte à obéir aux ordres légitimes de tous nos supérieurs, en les considérant comme les enfants de Dieu.

7. C'est sur cette base qu'a été élevé l'édifice de la perfection chrétienne. L'Évangile a surnaturalisé ces vertus, les a perfectionnées et a proposé, non comme un devoir mais comme un conseil, non comme une obligation générale mais comme fidélité à une vocation privilégiée, de les porter jusqu'à l'héroïsme dans ce qu'elle appelle la *vie religieuse*. L'état religieux repose sur 3 vœux ou engagements, qui sont la pratique suréminente des vertus morales, à savoir : les vœux de *pauvreté*, de *chasteté*, d'*obéissance* et la *pratique constante de l'humilité*.

8. Voici comment Jésus-Christ, dans l'Évangile, appelle un jeune homme à cette voie de perfection :

18 Et un homme de qualité l'interrogea, disant Bon Maître, que ferai-je pour posséder la vie éternelle ? 19 Jésus lui dit : Pourquoi m'appelez-vous bon ? Nul n'est bon que Dieu seul. 20 Vous connaissez les commandements : Tu ne tueras point ; tu ne seras point adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne porteras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère. 21 Il répondit : Tous ces commandements, je les ai gardés depuis ma jeunesse. 22 Jésus l'ayant entendu, lui dit : Une chose encore vous manque : Tout ce que vous avez, vendez-le et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; venez alors et suivez-moi.

23 Mais lui, à ces paroles, fut attristé, parce qu'il était fort riche. 24 Et voyant qu'il était devenu triste, Jésus dit : Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu. 25 Il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. 26 Ceux qui l'écoutaient dirent : Et qui peut donc être sauvé ? 27 Il leur dit : Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. (Luc. 18.)

Explication du tableau

9. Ce tableau nous offre, *en haut, à gauche*, un bel exemple d'humilité dans la personne de saint Jean-Baptiste. Un jour, les juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : « Qui êtes-vous ? » Jean leur déclara qu'il n'était ni le Christ, ni Élie, ni prophète. Ils lui dirent alors : « Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Élie, ni prophète ? » Jean leur répondit : « Pour moi, je baptise dans l'eau : mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi, qui est au-dessus de moi, et je ne suis pas digne de délier la courroie de sa chaussure. »

10. Les premiers chrétiens pratiquaient parfaitement la vertu de pauvreté. Tous ceux qui avaient des terres et des maisons les vendaient et, comme on le voit sur ce tableau, *en haut, à droite*, en apportaient le prix aux pieds des apôtres, qui les distribuaient ensuite aux fidèles.

11. Ce tableau nous offre, *en bas, à gauche*, un exemple de parfaite obéissance dans la conduite de saint Jacques et de saint Jean, fils de Zébédée. Un jour qu'ils étaient occupés à raccommoder leurs filets, Jésus leur dit : « Suivez-moi. » Ils le suivirent aussitôt, laissant dans leur barque Zébédée et ceux qui travaillaient avec lui.

12. Ce tableau représente, *à droite*, Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'ami des âmes pures, et auprès de lui, quatre saints qui se sont particulièrement distingués par la chasteté la plus parfaite, qui est la chasteté virginale. Ce sont, *à droite* : la Sainte Vierge et saint Jean-Baptiste ; *à gauche* : saint Joseph et saint Jean l'Évangéliste.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8.

N° 65

ŒUVRES DE MISÉRICORDE

LES ŒUVRES TEMPORELLES DE MISÉRICORDE

Explication du tableau

1. La miséricorde est une vertu qui nous porte à compatir aux misères d'autrui et à les soulager.
2. Il y a deux sortes d'œuvres de miséricorde : les corporelles et les spirituelles.
3. Les œuvres *corporelles* de miséricorde sont celles qui s'exercent à l'égard du prochain, pour le soulager en ses diverses souffrances ou nécessités corporelles.
4. Les principales sont : de secourir les pauvres, de visiter les malades, de recevoir les pèlerins et d'ensevelir les morts.
5. Ce tableau représente les œuvres corporelles de miséricorde.

Secourir les pauvres

6. La première œuvre corporelle de miséricorde est de secourir les pauvres.
7. *Le haut* de ce tableau représente le prophète Élie multipliant la farine et l'huile de la veuve de Sarepta. Voici le fait :

Pendant que la famine désolait le royaume d'Israël, Élie, par ordre de Dieu, alla à Sarepta, dans le pays des Sidoniens. Arrivé à la porte de la ville, il aperçut une femme veuve qui ramassait du bois ; il l'appela et lui dit : « Donnez-moi un peu d'eau dans un vase, afin que je boive. » Lorsqu'elle allait lui en chercher, il lui cria derrière elle : « Apportez-moi aussi, je vous prie, une bouchée de pain. » Elle lui répondit : « Vive le Seigneur votre Dieu ! Je n'ai pour tout pain qu'un peu de farine dans un pot, autant qu'il en peut tenir dans le creux de la main, et un peu d'huile dans un vase. Je viens de ramasser ici deux morceaux de bois pour aller apprêter à manger à moi et à mon fils, afin que nous mangions et que nous mourions ensuite. » Élie lui dit : « Ne craignez point ; faites comme vous avez dit : mais faites pour moi auparavant de ce petit reste de farine un petit pain cuit sous la cendre, et apportez-le-moi, et vous en ferez après cela pour vous et pour votre fils. Car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : La farine qui est dans ce pot ne finira point jusqu'au jour auquel le Seigneur doit faire tomber la pluie sur la terre. »

8. Cette histoire nous montre que Dieu aime à récompenser, même par des biens temporels, ceux qui pratiquent la charité envers les pauvres.
9. Le médaillon de *l'angle supérieur de gauche* représente une personne qui fait l'aumône à un pauvre.

Visiter les malades

10. La deuxième œuvre corporelle de miséricorde est de visiter les malades.

11. Cette œuvre est représentée, à *gauche* du tableau par le *bon Samaritain* de l'Évangile. Un jour, dit Notre Seigneur, un homme allant de Jérusalem à Jéricho tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent et, après l'avoir chargé de coups, le laissèrent à demi mort. Or, il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin ; il vit cet homme et passa outre. Un lévite étant venu près de là le vit aussi, et passa de même. Mais un Samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, le voyant, il fut touché de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, les banda, et, le mettant sur son cheval, le conduisit dans une hôtellerie et prit soin de lui. Le lendemain, il tira de sa bourse deux deniers qu'il donna à l'hôte, en disant : « Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous aurez dépensé de plus, je vous le rendrai à mon retour. »

12. Le médaillon de *l'angle inférieur de gauche* représente une Sœur de Charité soignant un malade.

Recevoir les pèlerins

13. La troisième œuvre corporelle de miséricorde est de recevoir les pèlerins.

14. Cette œuvre est représentée, dans *le bas* du tableau, par Abraham offrant l'hospitalité aux anges qui allaient détruire les villes de Sodome et de Gomorrhe.

15. Le médaillon de *l'angle inférieur de droite* représente un religieux donnant l'hospitalité à un pèlerin.

Ensevelir les morts

16. La quatrième œuvre corporelle de miséricorde est d'ensevelir les morts.

17. Cette œuvre est représentée, à *droite* du tableau, par le saint homme Tobie, ensevelissant un de ses compagnons de captivité. Il rendait ce dernier devoir à ses frères persécutés au péril de sa vie.

18. Le médaillon de *l'angle supérieur de droite* représente un prêtre répandant de l'eau bénite sur le mort qu'on vient de mettre en terre.



Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-9

N° 66

ŒUVRES DE MISÉRICORDE

LES ŒUVRES SPIRITUELLES DE MISÉRICORDE

1. Les œuvres *spirituelles* de miséricorde sont celles qui s'exercent à l'égard de l'âme du prochain.

2. Il y en a quatre principales, savoir : instruire les ignorants, donner de bons conseils, consoler les affligés, prier et faire prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

3. C'est sur la pratique des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle que l'Évangile nous dit que nous serons jugés au dernier jour :

31 Or, quand le fils de l'homme viendra dans sa majesté, avec tous ses anges, alors il s'assiéra sur le trône de sa majesté. 32 Et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis des boucs à sa gauche ; 33 et il placera les brebis à sa droite, les boucs à sa gauche. 34 Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume préparé pour vous dès l'origine du monde, 35 car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans abri, et vous m'avez recueilli ; 36 j'étais nu et vous m'avez vêtu ; infirme, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venu à moi.

37 Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger ; avoir soif, et que nous vous avons donné à manger ; avoir soif, et que nous vous avons donné à boire ? 38 Quand est-ce que nous vous avons vu sans abri, et que nous vous avons recueilli ; ou sans vêtement, et que nous vous avons couvert ? 39 Et quand est-ce que nous vous avons vu infirme ou en prison, et que nous sommes venus à vous ?

40 Et le Roi leur répondra : En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits d'entre mes frères, vous l'avez fait à moi-même. (*Matth.*, 25.)

Explication du tableau

4. Ce tableau représente les œuvres spirituelles de miséricorde.

Instruire les ignorants

5. La première œuvre spirituelle de miséricorde est d'instruire les ignorants.

6. Cette œuvre est représentée, dans *le haut* du tableau, par saint Jean-Baptiste instruisant le peuple et donnant de sages conseils à la multitude qui l'interroge. Il préparait ainsi les cœurs à recevoir Notre-Seigneur.

7. À *l'angle supérieur de gauche*, on voit un Frère des Écoles chrétiennes qui instruit ses élèves.

Donner de bons conseils

8. La deuxième œuvre spirituelle de miséricorde est de donner de bons conseils.

9. Cette œuvre est représentée, à *gauche*, du tableau, par saint Jean-Baptiste reprochant à Hérode son inconduite. « Il ne vous est pas permis, lui dit-il, d'avoir la femme de votre frère. »

10. À l'*angle inférieur*, on voit un porteur de la *Croix*, ce journal destiné à combattre la mauvaise presse (*Note : ceci était vrai au tout début du XX^e siècle lorsque le journal était dirigé par le père Vincent Paul Bailly*) et à faire mieux connaître et aimer la religion.

Consoler les affligés

11. La troisième œuvre spirituelle de miséricorde est de consoler les affligés.

12. Cette œuvre est représentée, à *droite* du tableau, par Jésus-Christ consolant la veuve de Naïm et ressuscitant son fils. Un jour que Notre-Seigneur approchait de cette ville avec ses disciples, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique d'une veuve. Jésus, touché de compassion pour elle, lui dit : « Ne pleurez point. » Puis il s'approcha et toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'étant arrêté, il dit : « Jeune homme, je vous le commande, levez-vous. » Aussitôt le mort se leva sur son séant et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère.

13. Le médaillon qu'on voit *plus haut* représente un jeune homme qui va s'éloigner de sa famille, et qui console son frère en lui montrant le ciel où ils se retrouveront un jour.

Prier pour les vivants et les morts

14. La quatrième œuvre spirituelle de miséricorde est de prier et de faire prier pour les vivants et pour les morts.

15. Cette œuvre est représentée, *au bas* du tableau, par Judas Machabée priant avec son armée pour les soldats qui avaient péri dans un combat. Après avoir achevé sa prière, il fit faire une quête et en envoya le produit à Jérusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts.

16. Le médaillon qu'on voit à *droite* représente une personne qui prie, devant une tombe, pour ses parents défunts.

«Nous attendons encore beaucoup des catéchismes traditionnels pour les enfants et pour les adultes. On ne devrait jamais cesser d'en réimprimer.»

Card. Wright, 2 septembre 1973

«Celui qui aujourd'hui aurait le courage de se lancer ou de se relancer dans l'enseignement du Catéchisme, de la Doctrine chrétienne, entrerait dans le sillage des signes des temps. Il serait "à la page", à la fine pointe d'une pastorale urgente, dans tous les milieux, surtout des jeunes...»

Mgr Joseph-Louis Beaumier, Trois-Rivières, 3 octobre 1975



UN CATÉCHISME PAR FAMILLE



LES ÉDITIONS SAINT-RAPHAËL
31 ouest, rue King, Sherbrooke,
Québec, Canada J1H 1N5